



LA MÉTÉO: PASSAGES NUAGEUX, VENTS MODÉRÉS, POSSIBILITÉ D'AVERSES. MINIMUM: 3°. MAXIMUM: 20°. DEMAIN: GÉNÉRALEMENT ENSOLEILLÉ. DÉTAILS PAGE A 2

À LONG TERME
une Mercedes-Benz
directement de
Mercedes-Benz

MTL 738-3501 NYE 505-671-2725

35 cents

Hors de la zone métropolitaine: 45 cents
Ailleurs au Québec: 60 cents

REAGAN À BITBURG: UNE DÉCISION « MALAVISÉE »

Mulroney défendra le Tiers-monde à Bonn

■ LONDRES — Emboitant le pas à son prédécesseur, Pierre Trudeau, le premier ministre Brian Mulroney s'est engagé hier à faire entendre la

GILBERT LAVOIE
envoyé spécial de LA PRESSE

voix des pays du Tiers-monde au sommet économique des pays industrialisés qui s'ouvre jeudi à Bonn.

« Il est de mon devoir de m'assurer que la voix de ceux qui ne seront pas là sera entendue », a-t-il déclaré, en faisant valoir que

le Canada a traditionnellement défendu cette cause dans le passé.

Selon toute vraisemblance, la cause du Tiers-monde sera le principal cheval de bataille du Canada, même si le gouvernement Mulroney s'est montré plus tiède que les libéraux à l'en-

droit des pays en voie de développement depuis le 4 septembre.

Les conservateurs ont reporté de 1990 à 1995 la date à laquelle le Canada promet de consacrer 0,7 p. cent de son produit nation-

voir MULRONEY en A 2



Inondations: le pire est à venir

page A 3

photo J.-Y. Lefourneau, LA PRESSE



« Tout mon public, c'est ma famille », a déclaré Mme Rose Ouellette, hier soir, en recevant la Rose d'or 85. En arrière-plan, Mme Nicole Leblanc, la lauréate de l'an dernier.

photo Bernard Brault, LA PRESSE

La Poune, Rose d'or

■ « Rose Ouellette vous a là dans son cœur. C'est petit mais y'a d'la place pour tout l'monde », a lancé, à l'adresse de son public, la célèbre comédienne aimée de tous en recevant sa Rose d'or. « Tout mon public, c'est ma famille, et cette rose, c'est vous qui l'avez taillée ».

MADELINE BERTHAULT

Avant qu'elle ait « le mot » et que c'était une surprise « après tant d'années, de recevoir la Rose d'or, à 81 ans », Rose Ouellette, dite la Poune, a salué « notre jeunesse, et particulièrement Mlle Bernier... elle est plus vite que moi ».

C'est Mme Nicole Leblanc, Rose d'or 84, qui a remis le trophée à Mme Rose Ouellette en annonçant que c'était dans le cadre de « l'année de la jeunesse éternelle ».

La remise de la Rose d'or avait lieu hier soir au cours du gala couronnant les 10 femmes de l'année, à l'occasion du 16e Salon de la femme de Montréal. Télé-Métropole diffusait ce gala en direct.

Les femmes de l'année ont été proposées et choisies d'abord par toute la population du Québec. Puis un jury composé de 11 femmes sous la présidence de Mme Francine McKenzie, qui est présidente du Conseil du statut de la femme, a arrêté un choix définitif.

Voici les noms des lauréates qui se sont illustrées dans les divers domaines et qui ont contribué, par leur action, à l'amélioration de la condition féminine.

■ Entrepreneurship: Mme Karen Abaziou. Après la naissance de son premier enfant, insatisfait des produits pour bébés offerts sur le marché, elle décide

voir ROSE en A 2

AUJOURD'HUI

• AIR CANADA

Les négociations sont rompues entre Air Canada et les représentants de ses 3 000 préposés aux réservations, en grève depuis dimanche matin, mais le service se poursuit sans heurts.

page A 17

• NORDAIR

Le gouvernement fédéral n'a encore reçu aucune demande officielle du Québec relativement à l'achat d'un bloc d'actions de la société aérienne Nordair.

page B 1

• ORTEGA

Le président du Nicaragua, Daniel Ortega, dénonce vigoureusement, dès son arrivée à Moscou, « l'escalade de l'ingérence américaine en Amérique latine ».

page A 8

• LA MODE

De l'Égypte des pharaons au monde moderne, le lin, matière noble issue de la terre, a survécu aux hommes, aux empires et au temps.

page C 1

SELON SON EX-FEMME Brigham a perdu la raison en même temps que son emploi

■ Depuis maintenant 13 ans, Thomas Brigham se prend tour à tour pour un grand prophète, Jésus-Christ ou encore la réincarnation de Brigham Young, le fondateur de la religion mormonne.

JOYCE NAPIER

Mais avant de perdre son emploi comme représentant de la compagnie Emerson, en 1965, Brigham, qui subit son procès pour trois accusations de meurtre au premier degré relativement à l'attentat de la gare Centrale le 3 septembre dernier, était un mari prévenant, un père affectueux dont les 11 enfants ne manquaient de rien, un travailleur acharné, un citoyen respecté. Puis, ce fut le déclin et l'hôpital psychiatrique en Ohio, en 1973, où il vivait.

« J'ai vécu 20 bonnes années avec lui. »

C'est ce qu'a affirmé hier Mme Marjorie Keenan-Brigham, l'ex-femme de l'accusé et un des premiers témoins de la défense à être entendus. Elle a expliqué au jury que, désespérée, son mari avait perdu tout espoir de se trouver une bonne situation était devenu l'ombre de lui-même.

« Il disait des choses scandaleuses... »

voir BRIGHAM en A 2

15 ANS JOUR POUR JOUR APRÈS AVOIR ÉTÉ ÉLU PREMIER MINISTRE

Bourassa à l'assaut de Bertrand



photo Réal St-Jean, LA PRESSE
Robert Bourassa

■ Quinze ans, jour pour jour, après avoir été élu premier ministre du Québec, le 29 avril 1970, le chef du Parti libéral du Québec, Robert Bourassa, s'est lancé hier dans la bagarre pour tenter de regagner un siège à l'Assemblée nationale.

PIERRE VENNAT

Maintenant officiellement candidat dans Bertrand, M. Bourassa a promis à ses électeurs que s'il remporte l'élection partielle du 3 juin, il ne changera pas de comité aux élections générales.

Ceci dit, c'est une première journée bien remplie qu'a connue hier Robert Bourassa dans Bertrand, avant même d'être officiellement couronné candidat de son parti, par acclamation, dimanche prochain, dans une polyvalente de Boucherville.

Hier matin, il visitait symboliquement l'Institut de recherche d'Hydro-Québec, qu'il avait lui-

même inauguré en septembre 1970 et où, bien sûr, il a évoqué de nouveau ses projets pour le développement énergétique du Nord québécois.

Annonçant ensuite, de l'hôtel de ville de Varennes, sa candidature officielle, M. Bourassa s'est tout de suite lancé à l'attaque du gouvernement péquiste et notamment de Pierre-Marc Johnson, abordant des thèmes qui étaient bien peu locaux mais qui semblaient plutôt le prélude à de prochaines élections générales.

M. Bourassa a parlé de Pétromont, un dossier qui le préoccupe, et d'une rencontre très prochaine avec le député fédéral conservateur Marcel Danis, dont la plupart des organisateurs se joindraient à l'organisation libérale pour les partielles.

Mais hier, en rencontrant les maires du comté à l'hôtel de

ville de Boucherville, puis divers représentants économiques et culturels à la Maison Louis-Hippolyte Lafontaine, des représentants du milieu scolaire à l'école La Broquerie et un groupe de bénévoles au Centre communautaire Saint-Louis, M. Bourassa se voulait surtout à l'écoute et les journalistes ont eu l'impression que pour le moment, il ne connaît pas tellement les dossiers locaux. Tout comme la candidate péquiste Francine Lalonde, d'ailleurs.

Se considérant déjà en avance de 15 points dans les sondages locaux, M. Bourassa aimerait faire une campagne propre contre la candidate péquiste Francine Lalonde, « une femme que je respecte ». Cependant, si les péquistes font de la démagogie, dit-il, je leur répondrai de la même façon.

Le chef libéral ne se montre

nullement inquiet que le cabinet Lévesque débarque en force dans le comté pour aider Mme Lalonde. D'autant moins qu'il a lui-même l'intention d'aller prêter main-forte à ses candidats dans les autres élections partielles de Trois-Rivières, L'Assomption et Bourget.

Il se dit prêt à défaire le gouvernement péquiste n'importe quand aux élections générales et il ne craint personne à la direction du PQ, pas plus Pierre-Marc Johnson que René Lévesque. Selon lui, la popularité de M. Johnson dans les sondages est soufflée, puisqu'il s'agit d'une question hypothétique lorsqu'on le compare au ministre de la Justice, celui-ci n'étant pas chef de son parti.

À l'hôtel de ville de Varennes, comme par la suite à celui de Boucherville où il a rencontré les quatre maires de son comté — ceux de Boucherville, Varennes,

voir BOURASSA en A 2

Autres informations, page A 4

SOMMAIRE

Annonces classées.... B 4, B 10, B 11, C 13 à C 17

Arts et spectacles
— Informations..... A 18 à A 21
— Horaires..... A 12, A 13

Décès, naissances, etc. C 18

Économie..... B 1 à B 9

Êtes-vous observateur? B 10

FEUILLETON

Au nom du père et du fils..... B 11

Horoscope..... C 14

Le monde..... C 16

Mots croisés..... C 16

« Mot mystère »..... C 13

Quoi faire aujourd'hui..... A 12

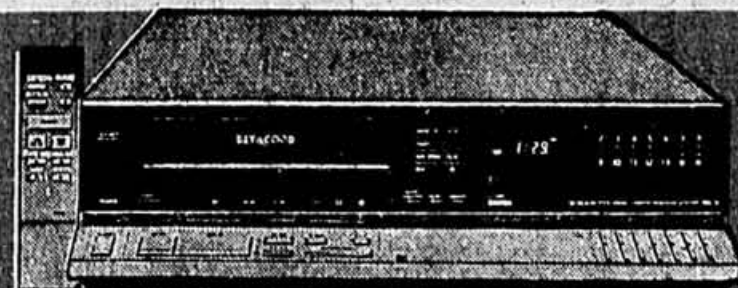
Télévision..... A 18

Vivre aujourd'hui
— Mode..... C 1 à C 4

TABLOID SPORTS

Bandes dessinées..... 12, 13

Mots croisés..... 19



SANYO

499\$

ACHAT LOGIQUE!
PRIX LOGIQUE!

50 VIDEOS + 75 TÉLÉS EN MONTRE

le petit magasin au grand choix!

Ulmoulin
783 Mistral (coin 8250 St-Hubert) 388-4771
SPEC Metroplex
A DEUX PAS DU METRO JARRY
A DEUX PAS DE METHUEN

MULRONEY

SUITE DE LA PAGE A 1

nal brut à l'aide au développement. Cette décision a déjà forcé l'Agence canadienne de développement international à échelonner plusieurs de ses projets sur une plus longue période, et à annuler quelques-uns.

Malgré cela, M. Mulroney a insisté hier sur l'importance de l'aide au Tiers-monde.

Au cours d'une entrevue accordée à trois journaux londoniens, il a fait état de l'inquiétude des pays en voie de développement à l'endroit des institutions internationales de financement. Il a donné la Jamaïque en exemple, et fait valoir que les efforts du gouvernement de ce pays pour assainir et renforcer son économie, se heurtent à une baisse dramatique des prix de ses matières premières sur les marchés internationaux. Comment la Banque mondiale et le Fonds monétaire international réagissent-ils à cela?, a-t-il demandé.

Les conséquences politiques d'une telle situation peuvent être dévastatrices, a-t-il conclu, en réitérant son intention de soulever ce point devant les autres chefs de gouvernement.

Reagan mal avisé

Sur un autre sujet, M. Mulroney a qualifié de « mal avisé » la décision du président Reagan de visiter le cimetière allemand de Bitburg où ont été enterrés des membres de la division SS Waffen, un groupe responsable de plusieurs massacres de civils et de Juifs pendant la Deuxième Guerre mondiale.

M. Mulroney a toutefois pris soin de ménager la susceptibilité du président sur ce sujet qui soulève une dure controverse en Europe et aux États-Unis.

Il a cité le chef de cabinet de M. Reagan, M. Donald Regan, qui a déclaré dimanche que le président était angoissé par cette controverse.

M. Mulroney a fait valoir que la visite du cimetière par le chef de la Maison-Blanche avait été dictée par un souci de réconciliation entre les anciens antagonistes de la Dernière Guerre.

« Lorsque vous considérez le passé de Ronald Reagan en tant que défenseur du peuple juif, ce passé est sans tache. Il est probablement le plus grand allié d'Israël à la Maison-Blanche. »

Guerre des étoiles

Les journalistes britanniques ont tenté en vain de pousser leur interlocuteur plus loin sur la participation éventuelle du Canada au projet de bouclier spatial du président Reagan, mais sans succès. M. Mulroney a rappelé avoir déclaré qu'il n'était guère enthousiaste à l'idée d'une participation canadienne dans un projet où notre pays n'aurait pas son mot à dire. Il a ajouté que

dans les circonstances, le plus sage était de demander à des fonctionnaires neutres d'étudier la proposition américaine et de faire rapport au cabinet, pour être en mesure de prendre une décision éclairée.

M. Mulroney a été un peu plus dur à l'endroit des propos tenus à Québec par le secrétaire américain de la Défense, M. Caspar Weinberger, qui a évoqué la possibilité d'un déploiement de rampes de lancement de fusées antimissiles en territoire canadien. « Tout ce que M. Weinberger a pu dire importe peu, parce qu'aucune arme ne sera déployée au Canada sans la permission du gouvernement », a-t-il déclaré.

Le premier ministre a également monté le ton lorsque les journalistes britanniques lui ont demandé pourquoi le Canada ne dénonçait pas les interventions américaines au Nicaragua.

Il a fait valoir que ces prises de position doivent se faire face à face, en privé. Ces déclarations moralistes en public, à 4 000 milles de distance, ne m'impressionnent pas et n'impressionnent pas le gouvernement du Canada. Il a fait valoir que le Canada perdrait toute influence réelle auprès de ses alliés s'il adoptait une telle attitude.

Sur un autre sujet, M. Mulroney a insisté hier sur l'importance d'accroître les relations commerciales du Canada avec la Grande-Bretagne. Le premier ministre a pris le déjeuner avec une vingtaine d'hommes d'affaires qui président aux destinées des plus importantes corporations britanniques. À sa sortie de la réunion, il a fait valoir que les investissements britanniques créent des emplois jusque dans son comté de Manicouagan.

M. Mulroney a déclaré qu'il profitera de sa rencontre, ce midi, avec Mme Margaret Thatcher pour la convaincre de la nouvelle ouverture du gouvernement canadien à l'endroit des investissements étrangers.

Lors de son entretien avec la presse britannique, M. Mulroney a renié la politique des années 70 du gouvernement Trudeau, qui a tenté de se trouver une troisième voie commerciale en Europe, afin de soustraire l'économie canadienne à l'influence prédominante du commerce avec les États-Unis.

Il est intéressant de noter que pendant que le gouvernement précédent recherchait une troisième option pour diminuer le commerce avec les États-Unis, notre commerce avec ce pays s'est accru par lui-même, en raison de l'interdépendance de notre économie et de notre géographie.

BOURASSA

SUITE DE LA PAGE A 1

Sainte-Julie et Saint-Amable —, M. Bourassa a insisté pour dénoncer « l'incohérence, la duplicité et la contradiction » du PQ qui a tant tardé pour déclencher des partielles, « alors qu'ils se disaient tellement désireux de me voir siéger à l'Assemblée nationale il y a quelques mois ».

Les maires de la région, d'ailleurs, qui disent tous avoir eu de bonnes relations, dans l'ensemble, avec le Dr Denis Lazure alors qu'il était député du comté, considèrent toutefois fort déplorable pour leur comté d'avoir dû demeurer si longtemps sans représentant à l'Assemblée nationale.

Ceci dit, aucun d'entre eux ne veut s'impliquer, de façon partisane, dans la campagne et ils ont dit qu'ils recevraient tout aussi courtoisement la candidate péquiste.

L'organisateur en chef du PLQ, M. Pierre Bibeau, d'ailleurs déclaré aux journalistes que les sondages indiquaient que la population avait été « modérément satisfaite » du Dr Lazure « en tant que député » et qu'on ne s'attaquera donc pas à celui-ci lors de la campagne mais plutôt au gouvernement Lévassor.

M. Lazure avait été élu, en 1981, avec 7 405 voix de majorité. Le comté de Bertrand compte environ 36 000 électeurs, dont 93 p. cent sont francophones.

Un communiqué de l'hôpital indique que c'est la troisième transplantation cardiaque pratiquée à ce centre hospitalier.

La dernière a eu lieu le 17 janvier et le patient a pu quitter l'hôpital trois semaines et demie après l'opération. Il mène une vie normale.

Un troisième greffé du coeur au Royal Vic

Une équipe de chirurgiens de l'hôpital Royal Victoria, à Montréal, a réussi dimanche une greffe du coeur sur un Montréalais de 49 ans.

L'état du patient, dont le nom n'a pas été divulgué, est jugé satisfaisant.

UN AUTRE COUP DUR POUR LA NASA

Le lancement du satellite GLOMR a dû être annulé

■ HOUSTON (d'après AFP)

— Nouveau coup dur pour la NASA : quelques heures après le lancement de Challenger, hier, l'un des deux petits satellites se trouvant à bord, le GLOMR (Global Low Orbiting Message Relay), a refusé de sortir de la soute et son lancement a été annulé.

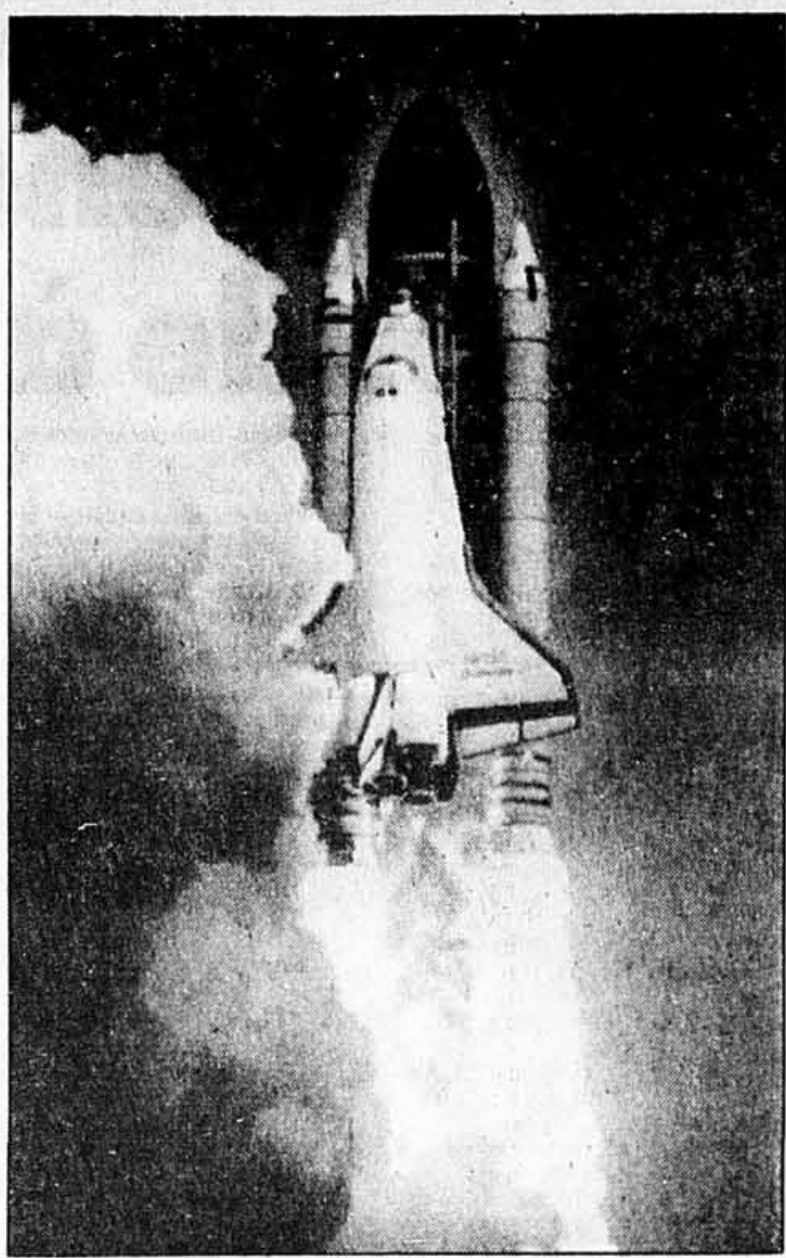
Quelques minutes plus tôt, un premier satellite — le NUSAT (Northern Utah Satellite) — avait pourtant été largué avec succès.

Après trois tentatives télécommandées de l'intérieur de la cabine, le commandant Robert Overmyer a informé les responsables du centre de contrôle spatial de Houston de l'impossibilité d'éjecter GLOMR. Dans ces conditions, la NASA a purement et simplement annulé son déploiement et le satellite, qui était destiné à la marine américaine, reviendra donc sur terre avec Challenger, le 6 mai.

Challenger décrivait sa quatrième révolution autour de la Terre (sur un total prévu de 108), à quelque 350 km d'altitude, lorsque le NUSAT a été largué de la soute de la navette. Contrairement aux gros satellites de télécommunications, qui sont propulsés sur orbites géostationnaires par des moteurs-fusées, ce petit satellite (52 kg) demeurera sur orbite basse.

Conçu par l'Université de l'Utah, le NUSAT est destiné à servir à l'étalonnage de quelque 20 000 stations de contrôle aérien en Amérique du Nord et du Sud pour le compte de l'Organisation de l'aviation civile internationale.

Quant au GLOMR, il devait servir à capter et relayer (vers des stations à terre, des avions ou des navires) des signaux acoustiques recueillis par des bouées larguées en mer ou sur la banquise. Celles-ci ont pour but de détecter la présence d'éventuels



réf. photo AP

La navette spatiale Challenger s'élève sans coup férir, hier, pour entreprendre une mission d'une durée de sept jours.

sous-marins nucléaires lance-missiles soviétiques dont certains pourraient, selon le Pentagone,

aller se dissimuler sous les glaces polaires en cas de crise grave. Entre-temps, dès leur arrivée

sur orbite, les sept astronautes de Challenger ont commencé à activer le laboratoire Spacelab, de construction européenne, qui leur permettra d'effectuer de très nombreuses expériences scientifiques pendant les sept jours de cette 17ème mission de la navette.

Deux des sept astronautes sont des médecins, deux autres des physiciens et un cinquième un ingénieur chimiste. Ils auront essentiellement pour tâche, durant les sept jours que doit durer ce vol, de réaliser des expériences de haute précision dans cinq grands domaines de la science et de la technique : observation de la Terre, astrophysique, sciences de la vie, recherche technologique et élaboration de nouveaux matériaux à usage industriel.

Quant aux deux singes du bord, dont la caractéristique a été qualifiée d'« acariâtre » par Overmyer, ils ne portent pas de nom pour éviter toute personnalisation de ces animaux, a expliqué la NASA. On leur a simplement donné l'indicateur tout à fait anonyme de 3165 et 384-80.

Leur comportement en apesanteur, ainsi que celui des 24 rats qui sont également du voyage, sera étudié en détail par les astronautes. Au grand désespoir des associations américaines de défense des animaux, toutefois, les rats seront mis à mort peu après le retour de la navette, le 6 mai, afin de permettre l'étude des éventuelles modifications que leur organisme aura subies sous l'effet de l'apesanteur.

Rectificatif

■ Une erreur s'est glissée dans l'inscription du numéro de téléphone du restaurant le Sushi-Barb, dont la critique paraissait samedi. Il aurait fallu lire : 845-2881. Nous prions nos lecteurs de nous excuser.



Louise Forestier, Femme de l'année dans le domaine des Arts

ROSE

SUITE DE LA PAGE A 1

de mettre sur pied sa propre compagnie d'accessoires pour enfants, Produits bébé confort inc. Mme Abaziou est mère de quatre enfants âgés de 6 à 12 ans et elle précise qu'après 16h30, il n'est plus question d'affaires.

■ Communications: Tilt inc., des associées Monique Bertrand et Dominique Malaterre qui ont ouvert une studio spécialisé en photographie publicitaire.

■ Condition féminine: Mme Francine Harel-Glasson, professeur à l'École des hautes études commerciales et initiatrice du groupe Femmes, Travail et entreprises.

■ Littérature: Francine Noël, professeur à l'UQAM, auteur du roman « Maryse ».

■ Action sociale: Thérèse Dallaire-Laplanche qui, il y a dix ans, ouvrait la première maison d'hébergement au Québec pour femmes et enfants victimes de violence.

■ Sport: Louise Roy, surnommée par un « fan » de la bicyclette



photo Bernard Brault, LA PRESSE

Les dix femmes de l'année

Les dix femmes de l'année au gala de la rose d'or (plus une autre représentant un collectif) : dans l'ordre habituel, assises à l'avant-plan, Thérèse Dallaire-Laplanche, Brenda Milner et Francine Harel-Glasson; debout, à l'arrière-plan, Marie-Reine Laberge, représentant un collectif, Louise Brissette, Monique Bertrand, Dominique Malaterre, Louise Roy, Karen Abaziou, Francine Noël et Roxane Simard.

me et enfants victimes de violence. Elle a profité de l'occasion hier soir pour lancer un appel « pour que cesse la violence au Québec ».

■ Option humanitaire: Louise Brissette a organisé un foyer d'adoption, « Julie d'amours », où elle accueille douze jeunes handicapés abandonnés par leur famille. C'est le cardinal Paul-Emile Léger qui lui a remis la trophée et lui a rendu hommage.

■ Sport: Louise Roy, surnommée par un « fan » de la bicyclette « la reine de la petite reine », est reconnue comme l'une des plus grandes spécialistes de la bicyclette.

■ Santé: Roxane Simard, psychologue, auteur du livre « Va te faire soigner, t'es malade », contestant l'approche traditionnelle de santé mentale des femmes.

■ Sciences: Brenda Milner tant carrière dans l'enseignement et la neuropsychologie clinique. Elle est professeur à McGill et sera prochainement décorée de l'Ordre du Canada.

■ Arts: l'inénarrable Louise Forestier, chanteuse connue de tous.

Par ailleurs, deux collectifs se sont mérités des trophées: l'Association des femmes collaboratrices et le Y des femmes.

Enfin, des trophées d'accomplissement personnel ont été remis à Sylvie Bernier, médaillée d'or olympique en plongeon, et à Madeleine Arbour, designer et professeur.

La Quotidienne à trois chiffres 389 à quatre chiffres 0873

LA MÉTÉO

DATE: Mardi 30 avril 1985
Aujourd'hui: Min. +3° Max. +20°
ENSOLEILLÉ ET PASSAGES NUAGEUX

DEMAIN: GÉN. ENSOLEILLÉ

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	0	18	Ciel v. p.a.
Outaouais	3	20	Ens. pos. nu.
Laurentides	0	18	Ciel v. p.a.
Contre de l'Est	0	20	Ens. po. nu.
Mauricie	1	13	Nu. pos. d'a.
Québec	1	15	Ciel v. p.a.
La-Saint-Jean	0	13	Nu. pos. d'a.
La-Montée	0	10	Ens. pos. d'a.
Chaudière	-2	10	Ens. nu. cr.
Sept-Îles	-2	10	Ens. nu. cr.

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	2	13	
Edmonton	-4	10	
Regina	6	27	
Winnipeg	12	32	
Toronto	6	14	
Fredericton	4	18	
Halifax	3	12	
Charlottetown	1	6	
Saint-Jean	1	7	

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	10	17	N.-Orléans	20	29
Buffalo	3	13	Pittsburgh	4	19
Chicago	2	13	S. Francisco	11	17
Miami	18	33	Washington	11	25
New York	9	19	Dallas	19	26

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	3	13	Madrid	9	20
Athènes	12	24	Moscou	4	5
Asiatic	21	30	Mexico	10	27
Berlin	1	10	Oso	-2	3
Bruxelles	0	9	Paris	4	10
Buenos Aires	10	15	Rome	11	21
Copenhague	1	6	Séoul	6	22
Genève	4	9	Stockholm	11	20
Hong Kong	20	25	Tokyo	11	20
La Corée	16	36	Trinidad	24	32
Lisbonne	12	20	Vienne	3	9
Londres	3	10			

BRIGHAM

SUITE DE LA PAGE A 1

leuses, il était absolument anormal », explique le témoin.

Dans le box des accusés, Brigham, qui lance de grands sourires à la cour depuis le début de son procès il y a deux semaines, a éclaté en sanglots à deux reprises pendant les témoignages d'hier.

Une fois qu'il perdit la raison, Brigham devint un mordu des chiffres — ils auraient une importance symbolique — et de la réincarnation, et commença à tenir des propos pour le moins incohérents à qui voulait bien l'écouter, de dire son ex-épouse.

On sait qu'avant l'explosion de la bombe qui fit trois morts à la gare Centrale le 3 septembre, Brigham avait envoyé une série de communiqués à la CBC, à la Banque du Canada et au quotidien Le Soleil, de Québec, bourrés d'invectives contre la papauté et de prophéties incohé-

rentes selon lesquelles il se passerait quelque chose à la Gare le 3 septembre à 9h30.

« Il commença à s'intéresser à la vie après la mort », continua Mme Keenan-Brigham, « il croyait avoir un don de prophétie. Il parlait à tort et à travers de la guerre du Vietnam, prenait de longues marches sur la plage à 5h du matin et commençait à se prendre pour le Christ ».

« J'ai enduré son comportement pendant un an, puis j'ai demandé le divorce en 1973. »

C'est alors qu'on interne Brigham qui se sauve de l'hôpital psychiatrique quatre fois, une fois en se faisant passer pour un médecin. Une autre fois, on le retrouve dans un hôtel à St. Louis, une autre fois encore à Montréal.

Puis, l'accusé commence à envoyer des lettres à sa femme « dans des enveloppes bourrées d'inscriptions ». Il erre, vagabonde, sa famille n'entend presque pas parler de lui.

Mais malgré ses excès de lan-

gage, Brigham n'était pas un violent, explique son ex-femme, ajoutant: « Il ne faisait jamais de choses scandaleuses, il se contentait de tenir des propos scandaleux. »

Un autre témoin, Robert Clair, l'avocat de la famille Brigham, expliqua qu'avant sa « métamorphose », l'accusé était un homme cultivé et calme, un bon père de famille, un hôte sans reproche avec lequel « on était bien. »

M. Clair, qui était un ami de la famille, a expliqué à la cour qu'après 1973, l'accusé devint menteur et tricheur. « Il n'était plus le Thomas Brigham, l'époux de Marjorie que je connaissais. »

Mais ce n'est pas seulement le passé de Brigham qu'on a évoqué en cour hier.

Ginette Darveau, une femme que Brigham aurait connue à bord du train le 19 août, a révélé que l'accusé lui a dit que des forces cosmiques lui dictaient ses actes depuis l'âge de 24 ans,

et que le 3 septembre « il y aurait la livraison de la promesse de Fatima. Ce serait la fin de la papauté. »

Deux autres témoins, qui virent Brigham quelques moments après l'explosion, affirmant que l'accusé parlait de la bombe avec un homme de son âge et que ce dernier lui disait: « Pendant la guerre, ces choses-là étaient bien vues. »

Arthur Wildish et sa femme Nicola Carter auraient parlé avec l'accusé à la sortie de la Gare.

« Il avait l'air de quelqu'un comme moi qui avait été touché par la nouvelle de la bombe », explique Wildish.

Anne Klein-Archambault, qui avait rencontré Brigham dans un parc quelques mois avant la tragédie, expliqua que l'homme qu'elle avait connu était « aimable, très aimable, très bon et prévenant. »

La défense devrait terminer sa preuve aujourd'hui.

Un ordre d'expulsion contre Zundel

■ Un ordre d'expulsion du Canada a été émis hier contre l'éditeur torontois Ernst Zundel.

La raison donnée, après une enquête d'une quarantaine de minutes, est que ce citoyen ouest-allemand a été trouvé coupable d'un crime passible d'une peine de plus de six mois de prison.

Zundel, en fait, a été condamné à 15 mois pour avoir publié de la propagande anti-juive.

Il a annoncé son intention d'en appeler et du procès criminel et de l'ordre d'expulsion.

Il pourra rester au Canada en attendant le résultat des deux appels, qui prendront des années avant d'être entendus, selon un porte-parole du ministère de l'Immigration.

Enquête publique sur la mort de Raoul L'Italien

■ Le coronar Rock Héroux a décidé, hier, de tenir une enquête publique concernant la querelle funeste impliquant un chauffeur d'autobus de la CTCUM et un passager. La date de l'audience a été fixée au 15 mai.

La victime, M. Raoul L'Italien, 57 ans, aurait reçu un coup de poing à la figure, au cours d'une altercation avec le conducteur de l'autobus, qui avait refusé de laisser monter à bord une vingtaine de passagers qui attendaient sous la pluie. L'incident s'est produit vers 19 h 30, vendredi, à la station de métro Angrignon, à Ville LaSalle.

Le chauffeur sera évidemment appelé à s'expliquer devant le coronar. Il est actuellement « en congé pour cause de maladie », a affirmé, hier, un porte-parole de la CTCUM. Selon l'habitude, une enquête interne a été ouverte.

René Jalbert honoré à Pittsburgh

■ René Jalbert, le sergent d'armes de l'Assemblée nationale qui avait amené le capitaine Denis Lortie à se rendre, en mai dernier, a reçu hier, à Pittsburgh, en même temps que 14 Américains, la médaille Carnegie pour héroïsme.

Le sergent d'armes de 62 ans avait persuadé l'énergumène, qui était armé de deux mitraillettes et d'un revolver, de relâcher ses quatre otages et de se rendre à la police. Trois personnes furent tuées et 13 autres blessées lors de cet attentat.

La Fondation d'héroïsme Carnegie a ainsi honoré 6 907 personnes depuis sa création, il y a 81 ans, par l'industriel Andrew Carnegie. Les lauréats reçoivent chacun un cheque de \$2 500 et une médaille.

Des 15 personnes qui ont été choisies cette année, trois avaient péri en tentant de sauver une vie, comme Raimie Finn, 12 ans, qui avait cherché, le 27 septembre 1984, à aider une autre écolière à sortir d'un autobus immobilisé sur un passage à niveau de Port St. Lucie, en Floride, alors qu'un train approchait. Elle fut tuée en même temps que la fillette à laquelle elle avait voulu porter secours.

Le Tribunal de la jeunesse devra trancher

■ QUÉBEC (PC) — Le cas de l'adolescente soupçonnée du meurtre de Karine Drouin, âgée de 17 ans, poignardée à mort le 28 août dernier à Cap-Rouge, près de Québec, relève de la compétence du Tribunal de la jeunesse.

C'est le jugement rendu hier par la Cour d'appel qui a ainsi renversé une décision du juge Jean Bienvenue, de la Cour supérieure, qui avait renvoyé l'accusée devant un tribunal pour adulte.

Selon la Cour d'appel, le ministère public n'a pas établi que la juge Marguerite Choquette, du Tribunal de la jeunesse, aurait erré sur les faits en droit ou aurait mal usé de sa discrétion en maintenant la juridiction de ce tribunal sur l'affaire.

L'accusée était âgée de 17 ans et neuf mois au moment des événements tragiques.

Le niveau des eaux de la rivière des Mille-Îles menace d'autres résidences

■ Le niveau de la rivière des Mille-Îles à Laval n'a pas fini de monter. On prévoyait hier soir que le niveau des eaux atteindrait 12 centimètres de plus (cinq pouces) au cours de la nuit.

RAYMOND GERVAIS

Jusqu'à maintenant, trois familles ont été évacuées par la Brigade communautaire de Laval, mais comme l'a précisé Yvon Royal, directeur de ce service municipal, « si l'eau continue à monter comme on le prévoit jusqu'à mercredi, il faudra peut-être envisager d'autres évacuations ».

Hier sur la 19e avenue à Laval-ouest, un automobiliste trop audacieux, a vu son moteur « caler » dans plus de deux pieds d'eau. L'homme a dû se résoudre à regagner à pieds la terre ferme.

Plusieurs résidents des avenues inondées ont troqué leur automobile pour la chaloupe, pour rentrer à la maison hier. On se croirait à Venise à voir les embarcations amarrées près des maisons.

Il faut croire que le malheur des uns fait le bonheur des autres puisque de nombreux enfants, chaussant des bottes jusqu'aux genoux et debout dans l'eau jusqu'aux cuisses... s'en donnaient à cœur joie dans les rues et les parterres inondés. Comme l'a précisé une fillette de huit ans qui jouait ainsi, « le fun c'est de faire



Vous est-il déjà arrivé de voir des enfants regarder un trou d'eau sans y mettre les deux pieds ? Non et à plus forte raison lorsque le trou d'eau est la rue en face de leur demeure. Le malheur des uns fait le bonheur des autres.

photo Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

des vagues pour que l'eau vienne jusqu'au bord des bottes et parfois même sur les pantalons, mais jamais dans les bottes ». Pourtant elle devait les vider régulièrement.

Un autre enfant, un garçonnet de sept ans celui-là, s'amusait à sauver son petit chien sur une île au beau milieu de la cour arrière de sa demeure.

La rue Rivière à Laval-ouest,

porté bien son nom depuis quelques jours. Seules des embarcations peuvent y circuler, le niveau de l'eau y atteint 52 pouces.

Malgré tout, la majorité des résidents gardent la bonne humeur. Ainsi, Gérard Crépault et Jeanne Côté qui habitent la 24e rue à Laval-ouest depuis 13 ans, ne démenteraient pas. Ils aiment leur coin et leur rivière qui à chaque année, presque toujours à la

même date, vient leur rendre visite dans leur cour. « À chaque année à ce temps-ci de l'année, je sais qu'on va être inondé. Je fais donc des provisions pour deux semaines et j'attends bien tranquillement assis sur ma galerie, que l'eau se retire ».

Pour d'autres, la situation est intenable. Ils n'aiment pas se sentir prisonnier dans leur propre maison. Ils veulent partir et

vendre leur maison, mais ce n'est pas facile de vendre une maison construite dans une zone inondable. Il faut dire que la majorité des maisons inondées, tant à Laval-ouest, Fabreville et Auteuil, sont des anciens chalets d'été qui ont été transformés en résidences permanentes. Comme l'a précisé un de ces propriétaires, « c'est tellement beau en été sur le bord de la rivière, on se croirait à 100 milles de Montréal ».

Barrage de \$14 millions

Le gouvernement québécois tente depuis plusieurs années de résoudre le problème des inondations causées par la crue des eaux. Les ingénieurs du gouvernement ont entrepris depuis quelque temps la construction d'un barrage au coût de \$14 millions à Laval-sur-le-Lac. Il vise à contrôler le débit de l'eau. Le barrage améliorera-t-il la situation ? Bien des citoyens sont sceptiques et estiment que le barrage ne fera que déplacer le problème. « Au lieu d'être en aval du pont du chemin de fer, l'inondation sera en amont », de prétendre certains résidents.

Du côté municipal, on surveille la situation de proche et la Brigade communautaire de Laval est en état d'alerte advenant que d'autres évacuations soient nécessaires. La police de Laval a par ailleurs entrepris d'effectuer des patrouilles nautiques dans les rues inondées afin de prévenir les vols dans les résidences qui ont été évacuées.

Une femme sourde et aveugle de 93 ans tuée à coups de hache

■ Désespéré, incapable d'assumer seul l'entretien de la maison, un homme de 82 ans aurait décapité à coups de hache sa femme de 93 ans, Alice Paquette Bergeron, pratiquement sourde et aveugle, qu'il ne pouvait plus l'aider depuis déjà un bon moment.

MARTHA GAGNON

Le vieil homme, Bruno Bergeron, un ancien religieux, petit, maigre, a lui-même appelé la police qui a trouvé la victime étendue dans son lit, hier midi. Lors d'un interrogatoire préliminaire, il aurait confié aux enquêteurs qu'il avait cogné à différentes portes d'organismes pour réclamer de l'aide, mais il semble que l'on ait tardé à s'occuper de lui. Plusieurs lettres qu'il a écrites témoignaient également de son désarroi.

Bien qu'il s'agisse d'un cas exceptionnel, ce terrible événement fait une fois de plus ressortir le drame des personnes âgées qui vivent isolées et attendent souvent à la limite pour manifester leur détresse.

Bouleversés, des voisins du quartier Ahuntsic ont raconté que le couple, qui n'avait pas d'enfant, vivait seul dans son bungalow, sortait rarement, parlait peu et ne se mêlait pas à l'entourage depuis plusieurs années.

Dès les premières heures du printemps, l'homme passait ses journées dans son jardin à racle, bêcher, suer. « On aurait dit qu'il ne vivait que pour ça », disent deux voisines, Mmes Micheline Leblanc et Marguerite Auby,



photos P.H. Talbot, LA PRESSE

Charles Vadeboncoeur, un voisin, est bouleversé.

en montrant le potager à l'arrière de la maison. Samedi, par exemple, on l'a vu à l'oeuvre une bonne partie de la journée.

L'une des dames, qui garde des enfants à son domicile, se souvient qu'il se choquait lorsque des ballons étaient lancés sur son terrain. « Il ne supportait pas d'être dérangé par des enfants ; il craignait tant pour son potager ». Quant à sa femme, on ne la voyait à peu près jamais ; elle ne sortait pas de la maison.

Estomaqué par la nouvelle, un autre voisin, M. Charles Vadeboncoeur, 69 ans, qui habite la rue Basile Routhier depuis 12 ans, rapporte que l'homme est venu le voir vendredi pendant

qu'il travaillait sur son terrain. Il lui a dit une phrase bizarre à laquelle il n'a pas porté tellement attention : « Après m'avoir parlé de la température, il a soudainement lancé dans la conversation : ne soyez pas surpris si vous voyez des policiers chez moi. S'il arrivait quelque chose, dites-leur que ma femme est sourde et aveugle ».

Bien qu'il ne comprenait pas la signification de ces paroles, M. Vadeboncoeur a suggéré à son voisin de communiquer avec la Maison du Tremblay, qui offre des services aux personnes âgées, pour obtenir de l'aide. « Je me disais qu'il avait peut-être besoin de quelqu'un pour laver ses vitres ou faire la cuisine étant donné l'état de sa femme ».

Et il ajoute sur le ton de la consternation : « Je m'en veux de ne pas avoir compris son message ». Rassemblés devant la maison, les voisins regardent la civière sur laquelle la victime a été étendue. Un policier referme la porte du coquet bungalow.

Debout sur le trottoir, l'autre côté de la rue, une dame âgée, les bras croisés sur la poitrine, suit la scène avec attention : « Ça fait mal des choses comme ça. Il y a sûrement une raison pour qu'on en arrive là à 85 ans... ».

En fin d'après-midi hier, les policiers n'avaient pas fini d'interroger le suspect qui était toujours sous l'effet d'un violent choc nerveux. Ils tentaient également de rejoindre des membres de la famille.

M. Bergeron comparaitra ce matin sous l'accusation de meurtre au premier degré.

Les brancardiers transportent le cadavre de la vieille dame à la morgue.

UN DES PLUS GROS CAMBRIOLAGES EFFECTUÉS AUX ÉTATS-UNIS

Quatre voleurs dérobent \$8 millions à la Wells Fargo

■ NEW YORK (d'après AFP) — Quatre hommes armés et masqués ont volé, dans la nuit de dimanche à hier, environ \$8 millions dans un entrepôt new-yorkais de la compagnie Wells Fargo, ce qui constitue l'un des plus gros cambriolages jamais effectués aux États-Unis.

Le montant du butin est nettement moins élevé que ce qui avait été annoncé aux premières heures de la matinée d'hier : un policier avait alors affirmé que les voleurs s'étaient emparés d'une somme s'établissant entre \$20 et \$50 millions.

Selon les enquêteurs, les cambrioleurs ont quitté les lieux en laissant derrière eux au moins \$12 millions.

Quatre hommes, le visage dissimulé par des cagoules, étaient embusqués dans les locaux de la compagnie quand des employés sont arrivés, vers 1 h 20 du matin, pour prendre leur service, a indiqué la police.

Les employés, bien qu'armés, ont été rapidement maîtrisés dans la salle des coffres. Les cambrioleurs les ont ensuite enchaînés et ont chargé les liasses de billets dans un camion de la compagnie, a précisé Robert Johnston, porte-parole de la police new-yorkaise.

Personne n'a été blessé pendant ce hold-up. Le camion a été retrouvé quelques heures après le crime sous le pont de Brooklyn,

mais, comme il fallait s'y attendre, il était vide.

Selon la police, l'âge des voleurs, qui d'après les employés, s'établissait entre 40 et 45 ans, ainsi que le temps très court qu'a duré l'opération (un quart d'heure environ), donnent à penser qu'il s'agit de l'oeuvre de professionnels.

Un mur percé

Les cambrioleurs s'étaient rendus sur place, a indiqué M. Johnston, en s'introduisant d'abord dans un immeuble voisin, d'où il ont percé un mur, au niveau du premier étage, pour pénétrer dans l'entrepôt.

Selon le policier, il n'y habituellement pas de gardes le dimanche soir à l'intérieur de la Wells Fargo, où de grosses sommes d'argent sont stockées le vendredi soir en attendant l'ouverture des banques, le lundi.

Hier après-midi, les enquêteurs ont laissé entendre qu'ils disposaient de pistes « très encourageantes », sans toutefois préciser lesquelles. « Je pense que nous aurons très bientôt des résultats dans cette affaire », a déclaré Kenneth Walton, un représentant du FBI.

M. Walton a ajouté qu'il ne semblait pas que les voleurs aient eu des complices à l'intérieur de l'entrepôt, « même s'ils savaient de toute évidence où se trouvaient les sonnettes d'alarme et où il n'y en avait pas ».



Le camion blindé a été retrouvé vide quelques heures après le crime sous un pont de Brooklyn.

laserphoto AP

La compagnie Wells Fargo joue de malchance depuis quelques années. En septembre 1983, des cambrioleurs s'étaient emparés de plus de \$7 millions dans un dépôt du Connecticut ; quatre personnes, dont un policier, de-

valent être arrêtées par la suite. Deux mois plus tard, c'était un dépôt du Tennessee qui était attaqué, et les malfaiteurs y dérobaient \$6.3 millions ; ils n'ont jamais été retrouvés.

Le plus gros vol de tous les

temps a été réalisé il y a exactement quarante ans à la Reichsbank, au moment de la chute de l'Allemagne nazie : des titres négociables d'une valeur de quelque \$400 millions y avaient alors été subtilisés.

Bourassa se battra surtout contre Lévesque

Jacques Bouchard

■ L'élection complémentaire du 3 juin dans le comté de Bertrand est un test majeur pour Robert Bourassa et un enjeu de taille pour René Lévesque qui « habite » le comté voisin de Taillon. Francine Lalonde, ministre déléguée à la Condition féminine qui devrait être désignée candidate du PQ lors de la réunion de mise en candidature, le 6 mai, ne jouera, somme toute, qu'un rôle de figurante. « Forcée » de se présenter dans une élection partielle et choisissant finalement d'affronter M. Bourassa, elle tentera tout au plus de limiter les dégâts pour son parti.

Une réalité reconnue par bon nombre de péquistes, de Bertrand et d'ailleurs. Plusieurs observateurs de ce comté de la Rive-Sud donnent M. Bourassa gagnant à trois contre un en ce début de campagne.

La véritable lutte se fera donc entre MM. Bourassa et Lévesque. Une sorte de répétition pour les deux chefs des principales formations politiques avant la grande échéance électorale maintenant prévue pour l'automne.

Une dure bataille

C'est un affrontement qui risque d'être très dur dans le contexte politique actuel, estime-t-on. Les couteaux vont voler très bas, si l'on se fie aux discours péquistes qui ont précédé le déclenchement des élections partielles dans les quatre comtés devenus vacants, soit Bertrand, Bourget, l'Assomption et Trois-Rivières.

Déjà, le chef du gouvernement a donné le ton de la campagne en choisissant l'arme des comparaisons pour confondre celui qui a dirigé la province de 1970 à 1976.

M. Lévesque va entonner le vieux refrain des « pseudo-scandales » de cette époque. Mais lui-même habite une maison de verre. Tous les dossiers de son administration ne sont pas sans bavure. Les libéraux ne manqueront sans doute pas de lui rappeler certaines réalités.

Depuis le retour de M. Bourassa à la tête du Parti libéral, en octobre 1983, M. Lévesque ne cessait de lui reprocher sans manque de courage parce que l'ex-premier ministre ne se présentait pas à une élection partielle.

Travail de restructuration

M. Bourassa, pour sa part, prétendait qu'il ne voyait pas la nécessité de précipiter son retour à l'Assemblée nationale. Il affirmait avoir autre chose à faire. Il devait en effet restructurer un parti qui avait perdu les élections de 1981 et regarnir la caisse, presque vide à la suite de la période de direction assumée par Claude Ryan.

Estimant que sa mission était accomplie en grande partie au PLQ, M. Bourassa a finalement décidé de demander un mandat à l'électorat afin de pouvoir véritablement jouer son rôle de chef de l'opposition au Parlement.

Le leader du PLQ, à l'occasion de cette campagne, devra cependant montrer les dents et répondre aux attaques des péquistes. Sinon, il risque d'accréditer encore davantage la thèse voulant qu'il n'a pas vraiment changé depuis sa défaite de 1976 et qu'il n'a pas la colonne vertébrale d'un chef de gouvernement.

Reproches aux libéraux

Quant à l'opposition libérale à l'Assemblée nationale, dirigée par Gérard-D. Lévesque, elle a jusqu'à maintenant joué un rôle « positif ». Bien des militants reprochent aux députés libéraux leur manque d'agressivité. Une passivité qui rappelle à plusieurs la campagne « présidentielle » menée par Claude Ryan et qui a conduit les troupes à la défaite de 1981.

Étant assuré de remporter la victoire lors des prochaines élections générales, selon tous les sondages, les libéraux de M. Bourassa ne veulent pas se montrer trop partisans. Ils évitent soigneusement de « brouiller l'eau ».

C'est pourquoi les libéraux n'ont pas relevé le qualificatif dévastateur lancé par M. Lévesque à l'endroit des libéraux de « Bou-Bou et ses quarante... ». Et que l'on n'a pas interrogé le gouvernement Lévesque sur les \$14 000 (US) que l'administration aurait déboursés pour rapatrier Mme Corinne Côté-Lévesque des Barbades lors de l'hospitalisation de son mari, en janvier.

Deux exemples récents qui démontrent la faiblesse et le manque de détermination des libéraux. Plusieurs estiment qu'ils se doivent de rectifier le tir dans les plus brefs délais et de ne plus laisser tout le plancher aux péquistes, qui font d'ailleurs montre d'une grande vigueur pour redorer leur image auprès de l'opinion publique.

Comme l'a déclaré M. Lévesque récemment : « On aura beau dire, ces élections complémentaires auront un retentissement national. »

Pour le PLQ, qui a enregistré 22 victoires dans autant d'élections partielles depuis 1976, il s'agit cette fois de prouver qu'en plus d'avoir le goût du pouvoir, ils peuvent éconduire leurs adversaires. Non pas sur des sujets strictement partisans, mais sur des dossiers précis comme la poursuite du développement hydro-électrique proposée dans le nouveau livre *L'Énergie du Nord*, écrit par le « père de la Baie James ».

Lise Payette traite René Lévesque de « bum »... attachant

■ QUÉBEC (PC) — Le premier ministre René Lévesque est un « bum », déclare Mme Lise Payette, dans une interview publiée par le magazine féministe *La Vie en rose*, dans sa livraison de mai.

Aux deux journalistes qui l'interviewaient, Ariane Émond et Françoise Guénette, et qui venaient de lui rappeler qu'elle avait déjà critiqué l'esprit démocratique de M. Lévesque, Mme Payette a répondu : « C'est un bum. C'est un grand démocrate qui a des problèmes avec l'exercice quotidien de la démocratie. »

Elle admet cependant que, même si elle le déteste par moments, M. Lévesque demeure un homme attachant pour une Québécoise parce que « dans toutes ses colères, ses faiblesses, c'est le Québec ».

Mme Payette, qui a fait partie du gouvernement Lévesque de novembre 1976 à avril 1981, comme ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, puis ministre déléguée à la Condition féminine, n'a pas été candidate aux élections de 1981.

Dans une des rares entrevues qu'elle a accordées depuis qu'elle a quitté la vie politique, Mme Payette révèle que ce qu'elle a trouvé de plus difficile dans cette carrière politique a été d'avoir été « battue à l'intérieur et à l'extérieur ».

« D'avoir été battue par les gens, en dedans, qui ne me faisaient pas confiance parce que je représentais des groupes féministes », et à l'extérieur, par « des



Lise Payette

groupes de femmes qui me tapaient sur la gueule ».

Elle avoue que son discours qui a lancé l'affaire des Yvette, durant la campagne référendaire de 1980, a été improvisé et maladroit. « Ma maladresse a été d'accrocher le nom de Mme Madeleine Ryan au stéréotype de la petite Yvette des manuels scolaires. Il n'y avait rien là pour faire une histoire. »

Mme Payette demeure indépendantiste et croit que c'est le temps pour les femmes d'envahir le Parti québécois. « Quand un parti est en débandade, c'est le temps de l'investir, d'envahir les postes importants », dit-elle.

Le PQ n'a pas de stratégie, affirme Mme Payette. « Ils improvisent et réagissent à des sondages. C'est un peu désastreux. »

SELON LES INGÉNIEURS ET TECHNICIENS DE L'IREQ

Le projet de Bourassa est « plausible mais difficile »

■ Les ingénieurs et techniciens de l'Institut de recherche d'Hydro-Québec, à Varennes, considèrent « plausible mais de réalisation difficile » le projet de Robert Bourassa tel que défini dans son ouvrage *L'Énergie du Nord*.

PIERRE VENNAT

Contrairement aux mots du premier ministre René Lévesque, personne à l'IREQ ne qualifie de « fou braque » le projet de l'ancien premier ministre. Tous le considèrent réalisable, techniquement parlant, mais plusieurs admettent que sa réalisation économique ne sera pas facile.

C'est le consensus qui se dégage des conversations que les journalistes ont eues, hier, avec des membres du personnel de l'IREQ lors de la visite du chef libéral.

Le directeur de l'IREQ, M. Toby Gilsig, se défendant bien de s'immiscer dans le débat politique, considère que le projet est techniquement réalisable « si toutes les conditions sont remplies ». Ces conditions, dit-il, sont surtout économiques : « les obstacles techniques, nous sommes ici pour les régler ».

Bien sûr, admet-il, le matériel de transmission des compagnies américaines n'est pas adéquat, pour le moment et dans bien des régions, pour recevoir l'électricité du Québec. Mais pour des spécialistes comme ceux de l'IREQ, rien de cela ne constitue un obstacle infranchissable.

Reste la négociation des contrats d'exportation d'électricité québécoise, puisque le Québec, de l'avis de ces chercheurs,



photo Réal Saint-Jean, LA PRESSE

Pour les ingénieurs et techniciens de l'IREQ interrogés hier, à l'occasion de la visite de Robert Bourassa, candidat libéral dans le comté de Bertrand aux élections partielles du 3 juin, le projet d'« Énergie du Nord » de l'ex-premier ministre est « plausible même si difficile ».

éprouve de la difficulté à trouver un marché pour tout son potentiel hydro-électrique. Cette négociation, tous l'admettent, sera difficile.

« Je pense néanmoins que ça va arriver un jour, dit M. Gilsig. Il faut négocier des contrats, ce n'est pas facile. Il y a déjà des gens à Hydro-Québec qui se penchent sur ce dossier. Les problèmes techniques, c'est notre métier de les régler. Et on va les régler. Bref, il y a pas de problèmes techniques insolubles. »

Même les plus pessimistes se réjouissent du projet de M. Bourassa, car « cela va rendre nécessaire d'effectuer plus de recherches sur l'électricité. Et nous, on est prêt à faire des recherches sur n'importe quoi, la recherche en électricité, c'est notre spécialité », a ajouté un ingénieur enthousiaste.

Tandis qu'un autre, qui se définit comme indépendantiste, ajoute que « tout projet qui permet plus de recherche est bon ».

« Fou braque ? Sûrement pas ! Techniquement, il n'y a rien d'impossible. Mais j'ignore si c'est réalisable, faudrait plus de recherches », conclut un de ses collègues à propos des projets de M. Bourassa.

Pour les techniciens et ingénieurs de l'IREQ, fiers de leur renom international, le projet d'« Énergie du Nord » constitue, même pour les plus prudents, une voie qu'il convient d'explorer. Et tous réalisent que c'est M. Bourassa qui, le 29 septembre 1970, avait inauguré cet institut, avant même qu'on commence à parler du projet d'aménagement de la Baie James.

ÉLECTION PARTIELLE

Cuisante défaite de Hatfield

■ RIVERVIEW, N.-B. (PC) — Le candidat libéral Hubert Seamans a facilement remporté, hier, l'élection partielle dans le comté de Riverview, au Nouveau-Brunswick, une circonscription qui était aux mains des conservateurs depuis plus de 30 ans.

Les observateurs politiques n'hésitent pas à interpréter la victoire décisive de M. Seamans comme un désaveu du gouvernement conservateur de la province et, plus particulièrement, de son premier ministre, Richard Hatfield.

L'élection était en effet perçue par la classe politique comme un test important de la popularité du gouvernement, après les problèmes personnels éprouvés par M. Hatfield depuis quelques mois.

Avec les résultats connus dans 29 bureaux de scrutin sur 38, M. Seamans menait avec 2 305 votes, contre 974 votes pour le conservateur Scott MacGregor et 708 votes pour la néo-démocrate Dorothy MacCurdy.

La défaite du conservateur MacGregor ne représente cepen-

dant pas une menace à la stabilité du gouvernement à l'Assemblée législative. Les conservateurs disposaient avant le scrutin de 38 sièges, contre 18 pour les libéraux et deux pour les néo-démocrates.

La raclée subie par M. MacGregor n'en apparaît pas moins comme un vote d'insatisfaction à l'égard de M. Hatfield et de son gouvernement, au pouvoir depuis 15 ans.

Le comté de Riverview, une banlieue d'Orford située à proximité de Moncton, est devenu vacant

en décembre dernier lorsque sa titulaire, Mme Brenda Robertson, une ministre très respectée au sein du cabinet, a été nommée au Sénat. Au dernier scrutin général de 1982, elle avait gagné par une majorité de près de 3 000 voix, obtenant davantage de votes que ses deux adversaires combinés.

M. Seamans, un entrepreneur en construction âgé de 33 ans, avoue avoir voté conservateur aux élections de 1982 au Nouveau-Brunswick, ainsi que lors du scrutin fédéral de septembre dernier.

VOUS RENOUVELEZ VOTRE HYPOTHÈQUE?

Pour 85\$ incluant tous nos frais, nous vous ouvrons la porte à un grand nombre d'avantages.

- Taux d'intérêt concurrentiels fixes ou variables
- Paiements anticipés, sans frais
- Assurance-vie et assurance-invalidité (totale et permanente) à coût minime

Plan de protection contre la hausse des taux hypothécaires
applicable avant le renouvellement de votre hypothèque à la Banque Royale quand vous en serez déjà détenteur.

* Cette offre ne s'applique qu'aux hypothèques détenues par une autre institution financière et n'est pas offerte dans les provinces de l'Atlantique ni dans les Territoires du Nord-Ouest. La durée de l'offre est soumise à la décision de la Banque Royale.

Demandez à la succursale de la Banque Royale de votre choix tous les détails sur cette offre de transfert d'hypothèque.

BANQUE ROYALE EXPO 86
LA BANQUE OFFICIELLE D'EXPO 86
Vancouver, Colombie-Britannique



Parlez-moi d'une banque... Royale!

Le sort des conservateurs ontariens dépend d'une poignée d'électeurs

■ BEAMSVILLE — Même s'il jouit encore d'une confortable avance de huit à dix points dans les sondages, le Parti conservateur de l'Ontario voit maintenant son sort entre les mains de quelque 60 000 électeurs, environ un p. cent des électeurs inscrits dans la province.

MICHEL VASTEL
envoyé spécial de LA PRESSE

La campagne électorale de 37 jours n'ayant pu soulever une vague irrésistible en faveur de l'un ou l'autre des partis, les stratèges s'en remettent maintenant aux machines électorales pour «faire sortir le vote» jeudi.

À ce jeu, la «Big Blue Machine» jouit d'un avantage réel dans tous les comtés de la province tandis que les néo-démocrates concentrent leurs efforts sur une quarantaine de comtés. Quant aux libéraux, ils comptent sur «l'enthousiasme des troupes et l'antipathie qui se développe contre le premier ministre sortant, Frank Miller».

Pas moins de 27 comtés sur les 125 que compte la province ont élu un député, en 1981, avec moins de 5 p. cent de majorité. Il s'agit en fait de marges d'au plus quelques centaines de voix que l'un ou l'autre des trois partis espère renverser à son avantage.

Les stratèges conservateurs, autant que les libéraux et les néo-démocrates, admettent que la majorité du gouvernement Miller — et même sa survie, prétendent les libéraux — va se jouer entre quelques dizaines de milliers de votes, représentant moins d'un p. cent de tout l'électorat ontarien.

«C'est pourquoi, explique le stratège conservateur John Tory, une campagne électorale de la Big Blue Machine se divise en deux parts à peu près égales: les 36 jours de la campagne elle-même et le jour du vote».



En campagne à St. Catharines, hier, le premier ministre Frank Miller a croisé un autre Frank Miller. Ils ont bien ri, surtout quand l'électeur a dit à son homonyme qu'il ne voterait pas conservateur.

télephoto CP

Même s'ils admettent leur infériorité «sur le terrain», les libéraux n'en prétendent encore pas moins à la victoire. «Nos plus récents sondages confirment que la glissade des conservateurs se poursuit, insiste le chef libéral David Peterson. Mais la qualité des machines électorales n'en sera pas moins déterminante jeudi prochain».

■ les partis qui présentent un député sortant bénéficient toujours d'un préjugé favorable; ici, les conservateurs partent donc gagnants: 61 de leurs candidats demandent un renouvellement de leur mandat, contre seulement 22 libéraux. «C'est

pourquoi, confirme M. Tory, nous avons mené une campagne discrète. Un électoral tranquille se réfugie toujours dans la sécurité d'un vote pour le seul candidat connu, le député sortant»;

■ par contre, la moitié des comtés enlevés en 1981 par moins de 5 p. cent des voix appartiennent aux conservateurs; ils sont donc plus menacés que leurs adversaires;

■ l'électorat ontarien ne se déplace pas pour les élections provinciales: seulement 58 p. cent des électeurs inscrits se sont prévalus de leur droit de vote en 1981. La machine capable de

«faire sortir» seulement 5 p. cent de ces électeurs déintéressés — 300 000 votes — peut faire toute la différence. L'organisateur en chef du NPD, Michael Lewis, reconnaît par exemple qu'en 1981, le NPD a perdu 300 000 votes qui ne sont allés «nulle part».

Fin de campagne

Depuis dimanche dernier, le chef libéral mène une campagne sans risque, ayant probablement conclu qu'il est maintenant trop tard pour changer quoi que ce soit à l'opinion des électeurs. Il a parcouru la région de Hamilton en feignant d'être assuré de la victoire. Il a même promis aux ouvriers de la région de ne pas attendre d'être assermenté pour aller rencontrer Brian Mulroney et le mettre en garde contre un budget qui nuirait à l'économie de l'Ontario.

Du côté des conservateurs, on craint que les électeurs restent chez eux jeudi. Frank Miller ne soulève manifestement pas l'enthousiasme de ses troupes. Certains de ses candidats, à Toronto, prétendent même qu'il nuit à leur campagne.

Quant aux néo-démocrates, ils espèrent que l'expérience de 1975 va se répéter: cette année-là, ils avaient conquis le titre d'opposition officielle à Queen's Park avec seulement 28,9 p. cent des voix, contre 34,3 p. cent aux libéraux.

Les régions où les organisations feront sûrement la différence sont celles de Toronto et de sa banlieue — près de 50 sièges — et celle du sud-ouest, une vingtaine de sièges.

Dans une lutte aussi indécise, la personnalité des candidats aura également de l'importance. L'opposition ne manque donc pas une occasion de rappeler aux électeurs que Frank Miller a perdu neuf ministres de William Davis depuis son accession à la tête du Parti conservateur et du gouvernement.



Mila Mulroney, l'épouse du premier ministre du Canada, a fait un bout de chemin seule, à Londres hier, notamment pour aller rencontrer des élèves d'une école élémentaire.

télephoto AP

Mulroney fait payer \$1 000 de plus que Trudeau aux médias

■ LONDRES — Chevaliers de l'entreprise privée et favorables en principe à la déréglementation des tarifs du transport aérien, les conservateurs sont peu compétitifs lorsqu'arrive le moment d'établir leurs propres tarifs pour les journalistes qui suivent le premier ministre Brian Mulroney à bord de son avion.

GILBERT LAVOIE
envoyé spécial de LA PRESSE

Il en coûte \$2000, cette année, aux représentants des médias qui accompagnent M. Mulroney à Londres et à Bonn dans le Boeing 707, des Forces armées, même s'il s'agit en réalité d'une envolée nolisée. Or les compagnies aériennes commerciales exigent moins de \$1000 pour le même service; à condition de réserver son billet trois semaines à l'avance.

Sous Pierre Trudeau, qui n'avait pourtant pas la réputation d'aimer les journalistes, Ottawa ne demandait que \$918 aux journalistes qui l'ont accompagné à Paris et à Londres, l'an dernier, à l'occasion du Sommet économique. Cette tarification avait fait l'objet d'une entente entre la Tribune de la presse parlementaire et le bureau du premier ministre, entente que les conservateurs se sont empressés de révoquer.

Le secrétaire de presse de M. Mulroney, Bill Fox, rejette les arguments des journalistes qui estiment que le tarif exigé équivaut à faire subventionner par les médias le coût du transport de l'entourage du premier ministre. Selon lui, les journalistes doivent payer le plein prix.

Malgré cela, le gouvernement subventionne indirectement les réseaux de télévision qui ne sont pas tenus de payer en sus le transport de leur équipement. Il en coûterait \$600 à TVA, par exemple, pour le seul transport de son équipement au sommet de Bonn, sur une ligne commerciale.

Mais la télévision est tellement importante pour l'image du premier ministre que personne dans son entourage n'a

osé lui imposer des frais supplémentaires...

Tournée télévisée

Toute la visite de M. Mulroney à Londres a d'ailleurs été orchestrée pour les fins de la télévision. Les adjoints de M. Mulroney se sont battus pour obtenir la présence des précieux «faisceaux d'image» lors de la rencontre avec la reine. Ils se sont heurtés aux traditions britanniques, dont les représentants ont répondu par la négative.

Faute de mieux, on s'est tourné vers le décor londonien. Lors de l'arrivée de M. Mulroney, on a nolié un véhicule pour transporter une petite équipe de photographes et de cameramen qui ont pu suivre le convoi du premier ministre de l'aéroport jusqu'à Londres.

On a même nolié un autobus à deux étages, doté d'un pont d'observation, pour favoriser de meilleures prises de vue lors des déplacements dans les rues de Londres...

Peu habitués à ce genre de mascarade, les fonctionnaires britanniques n'ont pu cacher leur amusement. La BBC aurait fait un reportage sur un tel spectacle si elle avait été prévenue, a expliqué un représentant du Foreign Office. Jamais nous ne ferions une telle chose ici, a-t-il ajouté.

Ce petit service est compris dans le billet d'avion, expliquent les adjoints de M. Mulroney.

On ne remplace pas Trudeau

Tout comme lors de sa visite en Jamaïque, M. Mulroney a mis sa femme Mila à contribution à l'occasion de la visite à Londres.

Mme Mulroney s'est prêtée, hier matin, à une séance de questions-réponses avec des étudiants d'une école élémentaire.

Quelle impression cela fait-il de remplacer Trudeau? lui a demandé l'un d'entre eux.

«On ne remplace pas Trudeau. Mon mari l'a remplacé à elle répondu», avec un grand éclat de rire.



télephoto Reuter

De son côté, le premier ministre Mulroney rencontrait son homologue britannique, Margaret Thatcher, dans le cadre de sa visite de trois jours en Grande-Bretagne, avant le sommet de Bonn, en Allemagne fédérale.

ÉPARGNEZ SUR LE CARBURANT ET AIDEZ LES ENFANTS À JOUER AU BASEBALL.



Présentez votre bon de rabais **Au jeu!** à n'importe quelle station Gulf participante et épargnez 1\$ sur un plein de carburant de 25 litres ou plus. Pour chaque bon échangé, en plus de vous donner un dollar de rabais, Gulf versera 10¢ pour aider les organisations régionales de baseball pour enfants. Ça, c'est un double jeu!

Avec tout achat dans les magasins Provigo et Sports Experts participants, vous obtiendrez un bon de rabais **Au jeu!** Ainsi, plus vous épargnez sur le carburant chez Gulf, plus vous aiderez les jeunes à jouer au baseball!



QU'EST-CE QU'ON FERAIT PAS POUR VOUS?...

Marque déposée et conception graphique Gulf de Gulf Oil Corporation utilisées par l'utilisateur inscrit Gulf Canada Limitée.

Pierre Foglia est en vacances cette semaine. La publication de sa chronique reprendra donc mardi prochain, 7 mai.

Pierre Foglia

La logique de M. Guy Tardif

Il faut rationaliser le transport aérien régional, dit M. Guy Tardif, ministre québécois des Transports. Dans cette visée, il pose le geste le plus illogique, le moins rationnel et le plus inquiétant qu'il soit permis de voir: l'achat de 22 p. cent des actions de la compagnie Nordair par le gouvernement du Québec.

Il n'est pas nécessaire d'être grand clerc pour juger de l'incongruité de la situation. Le gouvernement, déjà propriétaire d'une compagnie d'aviation régionale, s'implique dans une compagnie rivale, déclarant même vouloir y imposer son représentant au conseil d'administration. Qu'on y pense un seul instant: à l'heure de la déréglementation et de la concurrence féroce entre Nordair et Quebecair, le gouvernement décide de s'installer lui-même dans l'administration des deux sociétés aériennes.

Au plan administratif, on ne peut imaginer qu'un conseil d'administration puisse accepter chez lui un «espion» appartenant à son principal adversaire, cela tout le monde peut le comprendre. Mais il y a davantage: la façon dont le marché s'est déroulé manifeste un tel mépris des règles normales du jeu qu'on ne peut comprendre qu'un gouvernement puisse agir ainsi.

Pour faciliter la fusion, dit le ministre. Ridicule: en agissant dans le dos de Nordair et d'Innocan, son principal actionnaire, le ministre engendre un climat de méfiance qui ne peut plus permettre une discussion de bonne foi. Penser qu'on peut fusionner les deux concurrents en imposant la présence du plus petit au plus gros n'est pas raisonnable. Procéder à l'achat d'actions par le gouvernement alors qu'on annonce l'heure de la privatisation, c'est aller à l'encontre du mouvement. Utiliser la complicité de la Société d'investissement Desjardins pour parvenir à des fins cachées, c'est s'engager dans un jeu indigne d'un gouvernement aux prétentions de transparence et de noble pureté.

Car enfin, il a fallu que le gouvernement séduise de bien étrange façon la SID qui détenait ces actions de Nordair et qui était justement en négociations directes avec Innocan pour les remettre à l'actionnaire principal. Sans avertir son interlocuteur, sans en souffler mot à la direction de Nordair, la SID a négocié un marché secret avec le gouvernement. En échange de quelles faveurs? On ne le découvrira que plus tard. Pour l'instant, on ne peut qu'être gêné par le geste d'une société appartenant au Mouvement des Caisses populaires Desjardins. Ses explications seront intéressantes à entendre.

Et le ministre des Transports devra bien, de son côté, expliquer le raisonnement qui soutient son étrange façon de procéder dans sa préoccupation de rationalisation. Tous les intéressés appuieront ses intentions de fusion des deux compagnies régionales qui se combattent inutilement sur un même territoire. Tous les intéressés l'encourageront à éliminer les obstacles inhérents à une telle fusion. Mais il serait opportun de cesser de faire de la petite politique nationaliste avec cette question et de commencer à jouer franc jeu avec les deux compagnies autant qu'avec tous les Québécois.

Bien évidemment, la rationalisation du transport aérien passe par Ottawa, qui a encore fait très peu pour atteindre l'idéal dont les gouvernements ne cessent de parler. Le temps presse: pendant que les régionales dépensent leurs énergies les unes contre les autres, nos deux compagnies nationales en font tout autant à travers le pays. Cela permet aux étrangers, efficacement profiteurs, de s'installer chez nous au détriment de l'industrie canadienne. Les Canadiens y perdent sur tous les plans.

Ce qui signifie qu'Ottawa ne devrait pas permettre à la Société québécoise des transports d'acquiescer ces 22 p. cent d'actions de Nordair. Si le respect des personnes, des règles du jeu, de la logique et même du gros bon sens ne suffit plus, il faut malheureusement utiliser l'autorité. C'est là où nous mène la déraison.

Jean-Guy DUBUC

Un triste exemple

Une comparaison entre l'ancien premier ministre ontarien, M. William Davis, et Adolf Hitler ne vient pas facilement à l'esprit. Elle est franchement saugrenue. Et pourtant l'archevêque anglican de Toronto, le Très Révérend Lewis Garnsworthy, l'a faite et ne s'en repent pas. Ce qu'il y a de malheureux dans cet écart de langage, c'est qu'on en discute plus que du problème qui l'a suscité.

L'archevêque reproche à M. Davis d'avoir étendu le financement des écoles catholiques à toutes les classes du niveau secondaire par décret. Hitler aurait également modifié le système scolaire allemand par décret; on a tendance à l'oublier, c'est vrai, car il s'est rendu célèbre par d'autres méfaits. L'analogie de l'archevêque Garnsworthy a autant de sens que de traiter tous les végétariens d'hitlériens.

La comparaison est, en effet, loufoque: elle fait sourire les uns et embarrasse les autres. Mais il faut la prendre au sérieux car il ne s'agit pas d'une insulte gratuite qui se perd dans le vent des discours politiques. Par sa position et son prestige, l'archevêque Garnsworthy tend à justifier une pratique qui devient de plus en plus courante: l'insulte personnelle et le dénigrement du caractère de son adversaire.

Les débats politiques sont de plus en plus souvent ponctués d'invectives. Combien de fois a-t-on entendu des gens crier: «Fasciste!», «Communiste!», «Raciste!» ou encore «Sexiste!» dans le seul but de faire taire l'adversaire sans avoir à lui opposer une argumentation intelligente.

Il est normal qu'un débat politique s'échauffe un peu, surtout quand l'enjeu est important. La politesse imposée à la Chambre des communes paraît alors tout aussi excessive que les injures. Les parlementaires y remédient par des pointes d'esprit qui touchent sans mettre en cause l'honneur de leur adversaire. Quand Winston Churchill dit: «Un taxi vide arrive devant Whitehall, et Neville Chamberlain en descend», il faisait de l'esprit, et M. Chamberlain n'avait d'autre choix que d'en rire avec les autres. Quand l'archevêque Garnsworthy compare M. Davis à Hitler, il ne fait rire que de lui-même.

Des écarts de langage de temps en temps ne seraient pas graves si la qualité des débats ne finissait pas par s'en ressentir. La grosse accusation, fautive et sans aucun humour, entraîne ce qui reste du dialogue dans la bassesse. On oublie le sujet du débat pour faire le procès des intentions de l'adversaire. On analyse ses motivations, elles sont forcément basement hypocrites, au lieu de chercher un terrain d'entente.

L'archevêque aurait pu s'excuser de son écart, et on l'aurait vite oublié. Mais le lendemain, il s'est repris pour dire que «Hitler» était un terme excessif et qu'il aurait dû dire «fasciste». On dit, parfois, que quand on a mis les pieds dans le plat, il faut éviter de les remuer. L'archevêque Garnsworthy s'enlise et offre un triste exemple de dialogue.

Frédéric WAGNIÈRE

IL EST TROP TARD POUR SE SERRER LA MAIN EN AFRIQUE DU SUD



(Droits réservés)



Marcel Adam

Des pratiques qui font la honte du hockey moderne

Dans ma jeunesse on attribuait un grand bienfait à la pratique des sports d'équipe: le développement de l'esprit sportif, c'est-à-dire du sens du fair-play — qui est, selon le dictionnaire, l'acceptation loyale des règles d'un jeu, d'un sport, des affaires.

S'il y a un sport qui a complètement évacué ces dernières années la notion de fair-play c'est bien le hockey, qui est marqué par la brutalité et le mépris des règlements (aussi bien par les arbitres que par les joueurs). Et cela tant au niveau amateur qu'au niveau professionnel.

Ce sport qui favorisait jadis la finesse — une qualité de jeu qu'on ne trouve plus qu'en Europe — exerce aujourd'hui une influence très pernicieuse sur les jeunes, comme l'indiquait Serge Savard, ces jours-ci, au confrère Réjean Tremblay. En sont mal influencés aussi bien ceux qui le pratiquent en amateur avec l'espoir d'en faire un jour une carrière, que la masse de ceux qui forment la clientèle assidue des matches télévisés.

Suivant l'exemple de leurs aînés de la Ligue nationale, encouragés directement par leurs entraîneurs (souvent même par leurs parents) et indirectement par le laxisme des

arbitres et des organisations qui fixent les règles du jeu, les jeunes hockeyeurs apprennent dès le début à se comporter comme des sauvages ne respectant ni règle ni loi.

Comme les clubs amateurs sont en quelque sorte les écuries des organisations professionnelles, il faut comprendre que les magnats de cette industrie sont les premiers responsables de cette violence. On y forme la relève voulue par le hockey professionnel.

Les matches Canadien-Nordiques des séries éliminatoires sont devenus la honte de ce sport. En même temps que celle du peuple qui s'identifie à la haine que semblent se vouer les deux équipes qui symbolisent de vieilles rivalités tribales. Une sorte de vendetta excitée au surplus par des médias qui y trouvent leur compte.

Les pratiques barbares qui marquent les rencontres Montréal-Québec ne sont pas l'exception à la règle. Elles sont au contraire un épiphénomène de ce qu'est devenu le hockey.

Ceux qui ont l'âge de comparer le hockey d'aujourd'hui avec celui qui se pratiquait naguère sont divisés sur la question de la violence.

Une école prétend, à l'instar de la direction de la Ligue nationale, que les choses n'ont

pas changé. Sport de contact, le hockey a toujours été violent par définition et propice à des accidents plus ou moins graves. Le nombre accru d'accidents aurait davantage à voir avec l'accroissement de la vélocité du jeu qu'au laxisme dans l'application des règlements.

L'autre école prétend au contraire que le hockey d'aujourd'hui est beaucoup plus violent, que cette violence fonde la stratégie de plusieurs clubs, qu'elle est acceptée, voire même voulue, en haut lieu.

Qui a raison? Il y a toujours eu des accidents dans le hockey, mais jamais autant que de nos jours. Des amateurs sont morts égarés, et chez les professionnels on ne compte plus les blessures très graves au visage, surtout aux yeux. A-t-on jamais autant fait du bâton une arme offensive, dirigée contre les seules parties du corps qui ne sont pas protégées: le cou et la figure?

Récemment, à une tribune radiophonique, un spécialiste du hockey amateur attirait l'attention sur un phénomène intéressant: depuis que les jeunes athlètes portent la visière, la rudesse a augmenté et les arbitres se montrent moins sévères. Il y voyait une re-

lation de cause à effet: les hockeyeurs étant mieux protégés, les arbitres sentent moins la nécessité d'être sévères. Par ailleurs, le joueur qui veut faire mal à l'adversaire ou le sortir du jeu, redoublera de rudesse et portera des coups de plus en plus vicieux aux points faibles de la cuirasse.

On peut tirer de cette observation l'enseignement suivant: l'accroissement de la violence a un rapport direct avec le perfectionnement de l'équipement protecteur des joueurs. La preuve: lorsque ceux-ci n'avaient ni casque ni visière, ils portaient beaucoup moins qu'aujourd'hui le bâton à la tête de l'adversaire, et ce genre d'infraction était impitoyablement réprimé.

S'il est vrai qu'un accroissement de protection conduit à un accroissement de la violence, il faudrait donc que parallèlement les arbitres se montrent beaucoup plus sévères dans la répression des coups interdits.

Mais encore faudrait-il que les dirigeants de la Ligue nationale aient la volonté de changer les choses. Mais je doute qu'ils le voudront aussi longtemps que la violence sera rentable. C'est-à-dire aussi longtemps que les gens s'en délecteront.



(Collaboration spéciale)

Michelle PARENT

Où sont les meubles?

Avec tous les rapports et les échos qui nous parviennent au sujet de Stornoway, la résidence officielle du chef de l'opposition, on peut se demander pourquoi cela prend tant de temps pour loger John Turner.

Quels sont les faits? Le 4 septembre dernier, John Turner défait aux élections, déménage à la Ferme Kingsmere plutôt qu'à Stornoway afin de laisser l'opportunité aux employés du ministère des Travaux publics de faire les réparations à la résidence du premier ministre au 24, Sussex.

Les Mulroney demeurent donc à Stornoway jusqu'au 29 octobre 1984. Le 4 novembre, les Turner visitent Stornoway. Ils découvrent que la maison est vide à l'exception de la table de la salle à manger. De plus, ils se rendent compte que des réparations, plus que nécessaires, s'imposent.

On se demande où est allé l'ameublement qui est d'habitude affecté aux résidences officielles. Le conseiller du premier ministre, Fred Doucet, répond que l'ameublement de Stornoway appartient aux Mulroney et que leurs meubles ont été démenagés au 24, Sussex. Pourtant, il y avait des meubles

à Stornoway. Milla les aurait-elle pris pour le 24, Sussex?

Aussi, quand les Clark et Trudeau demeurent à Stornoway, il y avait une liste de l'ameublement. Où est-elle?

Et où se trouvent les meubles qui étaient au 24, Sussex avant que les Mulroney déménagent?

Dans un entrepôt? C'est la version de Bill Fox, l'attaché de presse de Brian Mulroney. Il affirme que les résidents des maisons officielles peuvent aller choisir les meubles qu'ils désirent. Or, l'entrepôt a été visité: il n'y a presque rien et les meubles qui restent ne sont pas utilisables.

Et dire que des dons ont été recueillis pour meubler Stornoway quand l'ancien premier ministre Pearson y occupait les lieux en 1958...

Pendant que l'on cherche les meubles, les travaux débudent, à la mi-novembre. Une consultante des Turner est engagée par le ministère des Travaux publics. Avec les fonctionnaires de ce ministère, elle étudie la façon de remettre en bon état Stornoway.

Le 21 novembre, M. Turner écrit à M. Mulroney pour lui faire part de la situation relative à l'entre-

tien et à l'ameublement. Dans sa réponse, le 17 décembre dernier, le premier ministre l'informe de la constitution immédiate d'un Conseil des résidences dont les membres ont le mandat de conseiller le gouvernement sur l'aménagement, l'entretien et la gestion des bâtiments des six résidences officielles: Rideau Hall, résidence du gouverneur général, 24, promenade Sussex, résidence du premier ministre, Harrington Lake, résidence d'été du premier ministre, Kingsmere, résidence du président de la Chambre des communes, Stornoway, résidence du chef de l'opposition, et Rideau Gate, maison d'invités.

Mais que deviennent la Citadelle de Québec et la petite résidence pour les invités à Harrington Lake qui appartient au Gouvernement du Canada? Pourquoi ces résidences ne sont-elles pas sous la juridiction du Conseil?

En janvier, les fonctionnaires des Travaux publics soumettent des propositions et une estimation des coûts à M. Turner. Le 6 février, celui-ci demande qu'on interrompe les travaux parce qu'il apprend que les fonctionnaires n'ont pas soumis de propositions

au Conseil des résidences officielles.

Comment se fait-il que M. Mulroney n'a pas lui-même vu à ce que ses propres fonctionnaires en parlent avec les membres du Conseil qu'il a lui-même mis sur pied?

Le 4 mars dernier, les membres du Conseil visitent Stornoway et présentent un rapport au premier ministre le 7 mars suivant.

Ce n'est que le 15 avril que le greffier du Conseil privé avise le bureau de John Turner que les Travaux publics peuvent effectuer presque toutes les réparations demandées par les Turner. Mais, les meubles n'y sont pas.

Pourquoi Stornoway n'est-il pas traité aussi équitablement que les autres résidences officielles qui ont, en plus de l'ameublement, la lingerie, la vaisselle et tout l'équipement nécessaire pour recevoir les invités?

Pourtant la loi est claire à ce sujet. Elle stipule que: «Le ministre des Travaux publics doit meubler, entretenir, chauffer et tenir en état de réparation les immeubles situés sur les terrains situés dans la région de la capitale nationale...»

Le français écrit

À qui la faute?

La question du français écrit au Québec a fait couler beaucoup d'encre depuis quelque temps. Les réactions n'ont pas tardé à venir après qu'une étude du M.E.Q. eut révélé que les élèves de deuxième secondaire font en moyenne une erreur d'orthographe, de syntaxe ou de ponctuation, tous les six mots et que les enfants de l'école privée s'en tirent beaucoup mieux que les écoliers du secteur public. Oui, nos élèves éprouvent des difficultés lorsqu'ils écrivent.

Mais il serait très injuste d'en attribuer uniquement la cause à l'enseignement de la langue maternelle et de faire du professeur de français le bouc émissaire d'un vieux problème toujours d'actualité. On parlait de crise du français au début du siècle, en 1940, en 1960 et en 1975. Le piètre état du français écrit chez certains élèves est imputable avant tout à des facteurs d'ordre social et culturel.

La démocratisation de l'enseignement conduit maintenant à l'école toutes les catégories d'enfants, des surdoués aux mésadaptés sociaux-affectifs; l'école n'est plus élitiste et il est loin d'être assuré que, dans sa conception actuelle, elle soit destinée à tout le monde. Ne nous leurrions pas: la démocratisation est synonyme de nivellement; elle a diminué la qualité des apprentissages scolaires et cela s'applique particulièrement au français écrit.

En outre, l'inscription des élèves à l'école privée, phénomène propre au milieu urbain, enlève au secteur public ses meilleurs éléments. À la C.E.C.M., pour ne citer qu'un exemple, il semble que près de 20% de la clientèle se dirige vers l'école privée ou, en passant, les élèves qui ne réussissent pas sont ostracisés. Et que dire des 20 ou 25% de Néo-Québécois qui viennent grossir les rangs de l'école publique dans la région métropolitaine? Pour eux, le français est une langue seconde qu'ils manieront toujours avec difficulté.

L'indigence culturelle de plusieurs milieux familiaux, d'autre part, ne vient pas servir la cause de la langue écrite. Comment des enfants toujours à l'écoute de la télévision, ne voyant jamais lire leurs parents, peuvent-ils développer le goût de la lecture, activité très liée à l'écriture? Quand la famille n'assume pas un minimum de responsabilités dans le domaine de l'apprentissage, l'école ne peut y suppléer que péniblement.

Qui plus est, au cours secondaire, une paresse intellectuelle s'est malheureusement emparée d'un trop grand nombre d'élèves. «Ils ne veulent rien faire, d'avouer les enseignants, ils ne sont pas intéressés à l'école, ils ne pensent qu'à s'amuser.» Trop de confort, facilité, loi du moindre effort, perturbations au sein de la famille, tels sont quelques-uns des éléments qui contribuent à démotiver largement une bonne partie de notre jeunesse. Rien d'étonnant alors au fait que près de 40% de ces adolescents ne terminent pas leurs études secondaires. Dans un tel contexte, il faut comprendre que l'intérêt à l'égard de la langue maternelle ne pèse pas lourd.

L'enseignement du français peut-il être mis en cause? Nous ne le croyons pas. L'avènement du nouveau programme représente une nette amélioration. Aux détracteurs de ce nouveau programme qui ont la nostalgie de la bonne vieille dictée, nous répondons que le programme n'exclut pas l'usage de ce type d'exercice quant à l'acquisition de l'orthographe. Par ailleurs, le processus d'apprentissage intégré au programme ne peut que favoriser hautement le développement des habiletés langagières en général et du français écrit en particulier.

Ce qui peut être mis davantage en cause, c'est l'inertie des enseignants des autres disciplines assez peu préoccupés de la correction du français. Tout professeur ne devrait-il pas se soucier de la qualité du langage chez ses élèves? En ce sens, il faudrait donner un coup de barre pour susciter la collaboration de tous les enseignants.

En guise de conclusion, on a constaté dans plusieurs pays occidentaux une détérioration de la langue écrite, d'où ce retour, en France notamment, à des apprentissages de base: lire, écrire, compter. C'est en substance ce que préconisent les nouveaux programmes. D'autre part, l'élève doit être le principal artisan de sa formation, surtout à l'échelon du cours secondaire. S'il n'est pas motivé, si le français écrit n'a aucune sorte d'importance pour lui, il entrave sérieusement ses progrès scolaires; l'influence de l'école risque alors d'être gravement compromise.

André LEDOUX
Oka

Qui peut être blâmé?

Le Conseil supérieur de l'éducation et la Fédération des PME déplorent avec raison la pauvreté du français des élèves et des travailleurs. En août 1976, un chef de département au MEQ (ex-directeur d'école) me confia que sur les huit secrétaires à son service, deux écrivent bien en français. En janvier 1985, le président d'une Régie d'État m'avoue avec désespoir que ses jeunes employés ne savent pas écrire une phrase. Situation pourrie!

En 1984, le Conseil de la langue française publie une étude qui affirme que les élèves de 1re secondaire font 12 fois plus de fautes que ceux de 1961. (...)

LA PRESSE du 27 mars publie en première page: «Chez les élèves du secondaire I: une faute à tous les six mots». Cette enquête du MEQ, menée par Lise Ouellet auprès de 3200 élèves en mai 84, ne nous apprend rien de neuf, sûrement pas aux professeurs conscients de ce cancer qui se généralise au plus grand scandale des coupables. D'après ma petite expérience de 22 ans dans l'enseignement, trop d'élèves au 1er cycle du secondaire font trois fautes par ligne, et parfois deux fautes dans le même mot, sans doute. Pas de doute, pas de correction, pas de progrès. Qu'on arrête donc de faire des enquêtes et qu'on agisse!

Dès le début, je dis qu'il ne faut pas blâmer les élèves et les professeurs: ce sont deux victimes du système scolaire imposé par des pontifes qui n'ont jamais enseigné ou qui ne savent plus ce qu'est l'enseignement. Mais j'accuse les faiseurs de programmes de français. Ces tâteurs prennent les apprenants pour des cobayes de leurs réveries linguistiques et les ensei-

gnants pour des marionnettes de leur vagabondage didactique. Il faudrait obliger les sous-ministres et les crâtes à enseigner leurs programmes gélatinés dans les polyvalentes. Leur sous-administration changerait de face et l'école rendrait justice aux jeunes.

Pensons-y bien. Les élèves du primaire font 7 heures de français par semaine, 250 heures par année et 1500 heures au bout de 6 ans, sans compter les 3500 heures dans les autres matières... en français. Comment expliquer qu'après 5000 heures au primaire, 70% des élèves qui arrivent au secondaire sont tout croches en français? Au secondaire, les élèves font 5 heures de français par semaine pendant 5 ans, en plus des autres matières en français, ce qui totalise 5000 heures. Après 10000 heures d'études en français (en plus du collégial et de la vie française au Québec), le patronat dénonce encore l'ignorance des employés dans l'écriture de leur langue maternelle. Et dire qu'on vend des méthodes pour apprendre l'anglais en 90 heures. Savoir, c'est pouvoir. Bien écrire rapporte des intérêts composés intarissables. C'est toujours le temps d'investir pour vivre gagnant et en sécurité.

Le français cancéreux souffre aussi d'obésité et de malnutrition. On y consacre trop d'heures et d'argent à l'école pour les pauvres résultats obtenus. Pour permettre aux élèves de devenir propriétaires du français et d'en faire un pouvoir et un capital à préserver, il faut apprendre cette langue vivante et mondiale comme on apprend l'anatomie du corps humain: d'abord disséquer, analyser et synthétiser.

Jean-Louis JOBIN
professeur, Ancienne-Lorette

Une mauvaise décision

Le gouvernement du Canada est bien placé pour favoriser une société pluraliste. En fait, tous les partis politiques se sont engagés à le faire.

Une excellente façon de promouvoir un tel idéal est de donner une voix aux opinions autorisées au sein des divers conseils consultatifs et exécutifs. La Commission de contrôle de l'énergie atomique en est un. Le ministre de l'Énergie, Madame Pat Carney, désirait évidemment placer la discussion à un haut niveau en nommant le professeur Ursula Franklin à la CCEA. Le Dr Franklin n'est pas une simple «activiste». Ceux qui ont eu l'avantage de discuter avec elle sont également conscients de sa motivation et de son exceptionnelle compétence. Celle-ci tient à ses réalisations professionnelles, mondialement reconnues, et à son expérience de plusieurs décennies dans la politique de la science.

Le peuple canadien ne peut pas exiger de ses savants qu'ils sortent de leur tour d'ivoire pour témoigner en public et leur interdire ensuite la participation dans les grandes assises de la nation!

La présence du Dr Ursula Franklin au Conseil des sciences et dans plusieurs autres organismes consultatifs et exécutifs a suscité l'admiration et la reconnaissance. Sa voix commande l'attention et la réflexion, pas nécessairement l'adhésion. Son respect pour ses interlocuteurs l'éloigne de la simple controverse.

Je suis indigné que la nomination par Mme Carney puisse avoir été annulée par le Conseil des ministres. Je ne puis qu'espérer que la communauté scientifique et l'opinion publique amèneront un renversement de cette décision honteuse.

Pierre DANSEREAU
Professeur d'écologie
Université du Québec à Montréal

Bravo J.-P. Desbiens!

Je suis de ceux qui ouvrent LA PRESSE à la page éditoriale. Le tour d'horizon qu'on nous propose chaque jour est fort bien fait par des journalistes de qualité qui savent penser et bien cerner les sujets qu'ils abordent. Chapeau à l'équipe éditoriale.

Je désire aussi offrir mes félicitations à vos chroniqueurs hebdomadaires, particulièrement à un de vos anciens rédacteurs en chef, M. Jean-Paul Desbiens. Ses articles, sur des sujets choisis avec circonspection, qui ne recoupent jamais un propos tenu ailleurs, s'ils sont costauds, musclés, solides dans le fond, sont aussi pittoresques dans la forme, farcie de trouvailles de style qui lui sont bien personnelles, et d'un humour parfois cinglant, jamais caustique. Peu importe si vous n'êtes pas toujours à 100% d'accord avec ses conclusions qu'il tire après avoir évoqué un fait d'actualité ou s'il agace votre sensibilité; tant mieux s'il ne perd pas son temps — et le nôtre — avec des nuances simplistes. D'un pas vif, l'oeil aux aguets, il va à l'essentiel. Ses articles du mercredi, en page éditoriale, inspirés de l'actualité mouvante,

qu'il traite avec une originalité peu commune, nous donnent la certitude de lire un homme libre, espèce peu commune, rarissime chez nos intellectuels d'avant-garde et surtout d'arrière-pensée. En l'occurrence, il est un cas.

Jean-Paul Desbiens, dans ses chroniques comme dans ses livres («Les insolences du frère Untel», «Sous le soleil de la pitié», «Appartenance et liberté») continue à faire des percées essentielles dans notre domaine social comme dans le religieux. Ce n'est pas courant, chez nous, de lire une prose qui fait de tels éclairs...

Quel que soit le thème qu'il développe, il y a toujours cohérence et continuité dans sa pensée. Ses chroniques hebdomadaires de LA PRESSE restent des témoignages d'un philosophe qui a gardé le sens du réel, communément appelé le gros bon sens. «Liberté, égalité, fraternité», belle devise si diversement interprétée. Jean-Paul Desbiens est un de nos rares penseurs qui puisse utiliser ces mots-clés sans se tromper de serrure...

Paul LEGENDRE
Ancien réalisateur
à Radio-Canada

Éditoriaux et sigles

Dans LA PRESSE du 28 mars 1985, en page A 6, M. Marcel Adam posait la question suivante: «L'éditorialiste est-il devenu un genre déshérité, dépassé? Ma réponse est non.

Pourquoi? Parce que je prends pour acquis que le reporter doit rapporter les faits tels que vus et entendus et qu'il ne peut être qu'à un seul endroit à la fois. C'est exact que, s'il accomplit bien son travail, il facilite d'autant celui de l'éditorialiste. Par contre, ce dernier a la tâche de parcourir de nombreux journaux, revues, rapports, etc. — parfois de pays et de continents différents — et de scruter des reportages traitant d'un même sujet afin d'en déceler les similitudes et les contradictions. Finalement, il tire des conclusions pertinentes plus globales ou particulières selon le cas, dans une spécialité spécifique (politique municipale, provinciale, fédérale, mondiale, syndicalisme, etc.).

C'est évident qu'il y a des éditorialistes dont la plume a la position de la Tour de Pise. Le lecteur occasionnel est influençable par cette propagande alors que le lecteur assidu n'est pas dupe et accorde peu de crédibilité à l'auteur.

Une autre faute qu'on peut reprocher à l'éditorialiste c'est l'usage fréquent de sigles sans toutefois spécifier en entier le nom de l'organisme, d'un produit ou autre, empêchant ainsi le lecteur d'avoir une meilleure compréhension de l'analyse formulée. De fait, les éditorialistes ne s'adressent pas seulement aux conférences et aux gens de l'organisme cité en sigle, n'est-ce pas? (exemples: GATT, jeudi 11 avril 85, Frédéric Wagnière; SGF, vendredi 12 avril 85, Michel Roy; PVC, samedi 13 avril 85, Frédéric Wagnière; MEQ, mercredi 17 avril 85, Jean-Paul Desbiens; CLSC, CRD, CRSS, CQFDAMQVQ, vendredi 19 avril 85, Jacques Dufresne; FINUL, vendredi 19 avril 85, Michelle Parent).

Très difficile de croire que la majorité des lecteurs connaissent tous les termes de ces abréviations-là et des centaines d'autres auxquelles on fait allusion dans cette page, à l'occasion.

Malgré tout, ma réponse est encore non.

René VALLIÈRES
Repentigny

Un problème compliqué

Suite aux attaques des terroristes à l'ambassade de Turquie à Ottawa, les éditoriaux ainsi que les lettres publiées dans LA PRESSE nous démontrent encore une fois que le conflit turco-arménien est un problème compliqué et controversé.

Les Arméniens disent que un million et demi de leurs ancêtres ont été massacrés par l'empire ottoman en 1915. Les Turcs sont convaincus que deux millions et demi de Turcs ont été massacrés par des opportunistes arméniens durant la Première Guerre mondiale alors que l'empire ottoman menait une lutte de vie ou de mort contre plusieurs pays.

Certains historiens confirment en partie les accusations armé-

niennes. D'autres affirment les réclamations turques.

Face à la continuité de ces débats et afin de résoudre ce problème, la formation d'une commission neutre telle que proposée par le patriarche Chnork Kaloustian (le chef spirituel des Arméniens de la Turquie) me paraît logique et humaine. J'espère que le consensus sera réalisé à cet effet.

Selon l'information publiée dans le quotidien parisien *Le Monde*, le 27 février 1985, Mgr Chnork Kaloustian a recommandé qu'une commission internationale étudie les documents et les archives turques et étrangères afin de trancher le «différend historique».

Mahmut ESIN
Longueuil

Un défi et un virage

L'ampleur du résultat de l'élection présidentielle du mois de novembre dernier a su démontrer la toute-puissance du conservatisme dans lequel les Américains satisfaits ont appris à se complaire. Décimés dans 49 des 50 États de la République, les démocrates ont été cruellement confrontés au sort réservé à ceux qui, en ces temps d'exaltation du sentiment national, osent suggérer une approche des problèmes n'ayant pas comme fondement premier la légendaire fierté américaine et l'impression d'invincibilité qui en est issue.

Président de 1977 à 1981, Jimmy Carter opinait au cours de son mandat que la société américaine était en proie à un malaise intime lié aux tragédies du Vietnam et du Watergate et dont la principale conséquence fut la perte de confiance et de crédibilité que les dirigeants politiques américains subirent aux yeux du peuple. Jimmy Carter fit les frais de cet état de choses, ainsi que ses prédécesseurs Nixon et Ford. Ronald Reagan défait Carter en 1980 parce qu'il parvint à inculquer aux Américains un langage et une mentalité qui avaient catapulté les États-Unis au premier rang de l'échelle de puissance des nations au début de ce siècle. Cette détermination du «Premier» se voit aujourd'hui

symbolisée aussi bien par la Guerre des Étoiles que par la force de la devise monétaire américaine, en passant par tout ce qui a entouré les Olympiades de l'été 1984.

C'est dans ce contexte que le Parti démocrate est appelé à composer et à se renouveler. Son défi consistera, d'ici 1988, à reconstituer ses bases et à offrir un éventail idéologique davantage diversifié, sans toutefois renier ses clientèles traditionnelles que furent les Noirs, les pauvres et les minorités. C'est dans cet élan de réflexion que le sénateur Kennedy, par exemple, préconise maintenant une efficacité accrue des programmes gouvernementaux, avec des ressources moindres, ce que certains analystes ont perçu comme un virage à droite.

Quoi qu'il en soit, la question fondamentale est de chercher à savoir si le Parti démocrate parviendra à opérer ce virage, sans calquer démesurément sa philosophie politique sur celle de son opposant républicain. C'est aussi en cela que réside son défi, et sa capacité de le remporter se vérifiera par le succès de son futur leader aux élections de 1988, qu'il se nomme Hart, Jackson, Cuomo, Ferraro ou Kennedy.

LUC BERTRAND
Montréal

Où est la concurrence?

Je comprends que la Société canadienne des postes œuvre à l'intérieur de divers marchés mais de là à dire qu'elle est compétitive, je ne le crois pas après avoir subi deux expériences négatives. Quant au service de la poste prioritaire, permettez-moi de douter qu'il soit si efficace et compétitif.

Lors d'une émission de «Le Point», on n'a pas spécifié que pour venir chercher une lettre, le coût est de \$3,15, que pour la livrer il en coûte \$10,60 et que pour l'Abi-

tibi, on me garantit deux jours au moins.

Je me demande où est la compétition quand la compagnie Purolator exige \$10,09, vient chercher l'enveloppe sans frais et que cette dernière est rendue à destination le lendemain. J'ai essayé et j'ai choisi.

Monique LEROUX
présidente
Alliance professionnelle des
infirmières et infirmiers
auxiliaires du Québec
Saint-Jérôme



Lysiane Gagnon

Du nouveau
à la SAQ

Il y a toutes sortes de «privatisations». Appliquée aux soins de santé, à l'éducation ou aux services sociaux, l'idée de privatisation est catastrophique. Qui dit secteur privé dit profit. Or, l'introduction de la notion de profit dans ces secteurs — où l'on ne vend pas un produit mais où l'on fournit un service — abaisserait à coup sûr la qualité des services pour ceux qui n'auraient pas les moyens de payer le gros prix.

Appliquée à la Société des alcools du Québec, toutefois, l'idée de privatisation n'a rien que de très normal.

Le rôle essentiel de l'État est de dispenser à ses citoyens des services de qualité uniforme dans la santé et l'éducation, et de fournir les infrastructures nécessaires à la vie sociale, à l'organisation économique et à la protection des citoyens. Mais qu'a-t-il à faire dans le commerce, et le commerce de détail en plus?

Aussi serait-il ridicule de voir la privatisation d'une partie des opérations de la SAQ — l'un des points saillants du budget Duhaine — comme l'indice d'un quelconque «virage à droite». Cette mesure n'est ni de droite ni de gauche. On peut la trouver inopportune, ou mal engagée, mais elle n'a rien d'idéologique. L'alcool est un produit de consommation monnayable, et l'État n'a pas plus à faire dans ce domaine que dans la vente des carottes ou des autos.

Seul le puritanisme qui a balayé l'Amérique du Nord explique la présence des gouvernements dans ce domaine. Du puritanisme vint la prohibition aux États-Unis, et, au Canada, une succession de règlements obus: interdiction de boire en public, de vendre de l'alcool le dimanche, restrictions de la vente dans des dépôts étroitement contrôlés, etc.

Moins protestant — donc moins puritain — que les autres provinces, le Québec s'est légèrement rebiffé. Il y a vingt ans, stimulée par l'Expo 67, Montréal permettait les cafés-terrasses. Dix ans plus tard, Québec autorisait la vente du vin dans les épiceries, qui pouvaient déjà vendre de la bière. (En Colombie-Britannique, la bière ne s'achète encore que dans des magasins étatiques aussi attrayants que des entrepôts, et en Ontario, la vente de la bière dans les épiceries fait actuellement l'objet de toute une controverse!)

Mais aussi progressiste soit-il par rapport aux autres provinces, le gouvernement québécois semble hésiter à se départir autrement qu'au compte-goutte de ce puissant monopole qui l'a si bien servi: d'abord comme machine à patronage, ainsi que l'ont appris à leurs dépens plusieurs générations d'importateurs à chaque changement de gouvernement, ensuite comme intarissable source de revenu (encore que, financièrement parlant, il puisse être autant sinon plus avantageux pour le Trésor public de se contenter de prélever les taxes sans avoir le fardeau de l'administration et des salaires).

Cette situation de monopole ouvre la porte non seulement à la médiocrité mais à tous les abus: la SAQ est probablement la seule entreprise au monde qui pénalise ses meilleurs clients et où une «grosse commande» coûte plus cher qu'une petite. Les restaurateurs, qui achètent davantage que les particuliers, paient cinq p. cent... de plus!

Chaque mesure de libéralisation est incomplète et timide. L'État permet la vente du vin à l'épicerie, mais attention, pas n'importe quel vin et pas n'importe quelle épicerie! Cette fois, même scénario: l'État ouvre la vente au détail au secteur privé, mais multiplie les contrôles et les préventions, élimine à l'avance la concurrence et l'émulation en garantissant à chaque futur propriétaire un territoire protégé, et reste seul grossiste et seul importateur, gardant la main haute sur «l'accréditation» des produits et la structure des prix.

«L'idée, dit le ministre Rodrigue Biron, c'est d'empêcher qu'on vende du gin coupé à 50 p. cent d'eau!» Le ministre est-il sérieux? A-t-il déjà voyagé en dehors du comté de Lotbinière? Presque partout, aux USA, en France, il y a pléthore de grossistes et l'on n'a pas souvent entendu parler de gin coupé d'eau. (Si une telle chose se produisait, il y a, ici comme ailleurs, des lois punissant la fraude.)

Que la privatisation soit une aubaine pour les futurs propriétaires, personne n'en doute, car le commerce est lucratif et la clientèle captive. Espérons simplement que l'offre attirera des commerçants expérimentés, qui auront quelque respect pour leur produit.

Qu'en sera-t-il de la qualité? Ce régime bâtarde sera-t-il avantageux pour le consommateur? Incapables d'offrir à la clientèle des choix inédits, liés par les conventions collectives antérieures (qui seront considérées, à la prochaine négociation, comme autant de droits acquis), dépendant d'un grossiste unique, les futurs propriétaires n'auront guère de marge de manoeuvre.

Auront-ils tendance à réduire leurs stocks pour répondre au plus bas commun dénominateur (auquel cas les amateurs y perdraient, car actuellement même les petites succursales offrent un choix relativement varié)? Sans doute peut-on au moins espérer des heures d'ouverture plus souples, encore que les lois québécoises, en ce domaine, ont toujours été restrictives. (Voir la loi du dimanche, qui favorise les dépanneurs et pénalise les établissements de qualité à personnel nombreux). Peut-être osera-t-on permettre l'utilisation des cartes de crédit. Il en avait été question récemment mais l'affaire est tombée à l'eau: tout à coup si le crédit allait encourager les citoyens à boire plus que de raison... Encore le puritanisme d'État, cette perversion qui pousse les gouvernements à vouloir régler les comportements privés et à établir des normes communes en fonction d'une minorité d'irresponsables.

On verra à l'usage ce que donnera la semi-libéralisation de la SAQ, et ce qu'il y a derrière le symbole. De toute évidence en effet, le gouvernement Lévesque cherche ainsi à se donner l'image d'un gouvernement pro-entreprise privée. S'agit-il d'une mesure symbolique, improvisée à la veille des élections, ou de la première étape d'un processus de libéralisation où l'État renoncerait à son monopole d'importateur et de grossiste? Seul l'avenir nous le dira.

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par: LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400. » Part de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSEES	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 18 h.		Commandes	285-7111
		du lundi au vendredi 8 h à 17 h.	
RÉDACTION	285-7070	Pour changer	285-7205
PROMOTION	285-7100	du lundi au vendredi 9 h à 16 h 30.	
COMPTABILITÉ		GRANDES ANNONCES	
Grandes annonces	285-6892	Détailants	285-7202
Annonces classées	285-6900	National, Télé-Presse	285-7306
		Vacances, Voyages	285-7245
		Carrières et professions, nominations	285-7320

MOSCOU ÉVITE SOIGNEUSEMENT DE PARLER DE SOUTIEN MILITAIRE À MANAGUA

Ortega et Gorbatchev condamnent l'escalade de l'ingérence américaine en Amérique latine

■ MOSCOU — Tandis que Washington dénonçait vivement la visite de travail en URSS entreprise par le président nicaraguayen Daniel Ortega et faisait part de son « inquiétude » devant le renforcement des liens entre Moscou et le régime sandiniste de Managua, MM. Gorbatchev et Ortega ont vigoureusement condamné « l'escalade de l'ingérence américaine en Amérique latine », lors de leur entretien, hier, à Moscou.

Selon l'agence Tass, Moscou continuera à « apporter son aide amicale à la solution des problèmes du développement économique du Nicaragua, et son soutien politique et diplomatique dans la défense de sa souveraineté ». Les deux délégations ont signé, hier, un accord pour la création d'une commission intergouvernementale dans le domaine économique, commercial et de coopération scientifique.

En revanche, le Kremlin a soigneusement évité de faire état d'un possible soutien militaire de l'URSS et a confirmé ainsi aux yeux des experts que tout en multipliant les mises en garde à l'adresse des États-Unis, il ne souhaite pas d'escalade de la situation en Amérique centrale.

Le numéro un soviétique Mikhail Gorbatchev a en effet fait état de l'assistance amicale de

son pays à Managua dans le domaine économique et de son soutien diplomatique et politique à la révolution sandiniste dans ses efforts destinés à défendre sa souveraineté. De même, indique un compte-rendu de l'agence TASS, Moscou a souligné son soutien total aux initiatives du gouvernement du Nicaragua destinées à faire baisser la tension en Amérique centrale.

Mais à aucun moment, ce texte officiel n'évoque ce que serait l'attitude du Kremlin au cas où le Nicaragua serait envahi par les États-Unis comme la presse soviétique en prête tous les jours l'intention à la Maison-Blanche. Des diplomates occidentaux, avaient indiqué il y a quelques mois, à l'issue de consultations à Moscou, qu'ils avaient recueilli l'impression qu'en cas de crise militaire, l'URSS n'irait pas au-delà d'une gesticulation pour intimider les États-Unis.

Cette même impression se dégage de la déclaration autorisée de l'agence TASS du 12 avril, assurant le Nicaragua que l'URSS continuera énergiquement à contribuer à la recherche d'une solution politique équitable dans la région et condamnant le terrorisme d'État de Washington, mais ne soufflant mot d'une assistance militaire en cas d'agression.

Il y a moins d'une semaine, la

presse soviétique avait qualifié de mensonges les déclarations du président Ronald Reagan sur une présence de soldats de l'armée rouge dans les zones de combat au Nicaragua.

Entre temps, à Washington, le président Reagan, dans une rencontre avec la presse, a souligné sa détermination à poursuivre sa politique d'aide aux opposants au régime sandiniste, en dépit du refus du Congrès de voter les crédits demandés pour aider les contre-révolutionnaires opposés à la « dictature du gouvernement totalitaire marxiste-léniniste » de Managua.

Quant au porte-parole du département d'État, il a déclaré que « le voyage de M. Ortega en URSS paraît refléter la stratégie du gouvernement sandiniste de renforcer ses liens avec le bloc soviétique. Le Nicaragua doit rompre ses relations politiques et militaires avec l'URSS et ses alliés pour qu'une stabilité et une paix sincère puissent s'instaurer dans la région », a poursuivi le porte-parole, qui a rappelé qu'un des objectifs de la politique américaine à l'égard de Managua était d'obtenir le départ des conseillers militaires du bloc socialiste, notamment cubains, se trouvant au Nicaragua.

—AFP, Reuter et AP



Le président du Nicaragua Daniel Ortega (à gauche) sert la main au numéro un soviétique Mikhail Gorbatchev, dimanche au Kremlin.
téléphoto AP

Des émeutes religieuses font 150 victimes au Nigéria

■ LAGOS — Le calme est revenu à Gombe, ville du nord-est du Nigéria où des émeutes religieuses ont fait, selon un bilan officiel, 150 morts au moins ce week-end, rapporte hier Radio-Lagos.

Un couvre-feu nocturne a été imposé dimanche soir et les forces de l'ordre ont reçu l'ordre de tirer à vue sur les contrevenants. Selon l'agence nigérienne NAN, le nombre des interpellations de membres de la secte intégriste musulmane des Maitatsine a atteint hier 250.

Les autorités locales assurent tenir bien en main la situation, les disciples du prédicateur camerounais Mohamed Maroua - dit Maitatsine - ayant quitté Gombe. Une cinquantaine d'entre eux auraient été arrêtés à la gare ferroviaire de Bauchi, distant de 150 km de Gombe.

D'après les témoignages de l'envoyé spécial de NAN, la population locale en colère a aidé la police à traquer les émeutiers et en a brûlé vifs un certain nombre.

Une fosse commune a été creusée pour les victimes des affrontements qui ont éclaté quand la police est venue arrêter des membres de la secte, interdite au Nigéria.

— Reuter

Ronald Reagan entreprend une tournée de dix jours en Europe

■ WASHINGTON — Le président Ronald Reagan entreprend aujourd'hui même une tournée de dix jours en Europe que beaucoup d'Américains vont juger sur les dix minutes qu'il passera dans un cimetière militaire allemand au lendemain du sommet des sept principaux pays industrialisés à Bonn.

Jamais Ronald Reagan n'avait quitté la Maison Blanche pour l'étranger au milieu d'une telle controverse. Depuis qu'il a annoncé qu'il visitera le 5 mai le cimetière de Bitburg où reposent 49 Waffen-SS, la polémique qu'il a déclenchée aux États-Unis a relégué au second plan tout le reste de son voyage.

M. Reagan n'a toutefois pas changé son projet et part ce soir pour Bonn où il participera du 2 au 4 mai au sommet des Sept avant de poursuivre sa visite officielle en RFA jusqu'au 6 mai.

Il se rendra ensuite en Espagne, puis prononcera un discours solennel devant le Parlement européen à Strasbourg le 8 mai, le jour du 40^e anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie. Le président américain achèvera son séjour en Europe par une visite au Portugal du 8 au 10 mai.

La tournée de M. Reagan a pour thème la célébration de 40 ans de paix et de prospérité rendus possibles par les bonnes relations entre l'Europe et les États-Unis. Tel sera le sujet du discours du président américain au Parlement européen qui, pour la Maison Blanche, doit être le point d'orgue de sa tournée. M. Reagan s'emploiera à y « réfuter l'euro-pessimisme ».

Au sommet économique comme tel, M. Reagan aimerait obtenir l'accord pour l'ouverture début 1986 de nouvelles négociations pour la libéralisa-

tion des échanges commerciaux. Le président américain compte ainsi calmer les pressions protectionnistes dans son pays. Alors que la croissance économique s'essouffait aux États-Unis, M. Reagan aimerait aussi que ses partenaires, notamment le Japon et la RFA, « prennent le relais » du « reaganisme » économique pour que la reprise mondiale puisse avoir lieu.

Les perspectives d'un sommet américano-soviétique, les négociations sur le désarmement, le projet controversé de « guerre des étoiles » et le terrorisme international sont autant de sujets que M. Reagan voudra également aborder.

En Espagne et au Portugal, l'intégration européenne et les succès de la démocratie dans la péninsule ibérique seront à l'ordre du jour.

—AFP

Terrorisme: attentats en France et en RFA

■ Trois attentats à l'explosif, faisant des dégâts matériels importants mais pas de victimes, ont été commis dans la nuit de dimanche à lundi dans l'ouest de la RFA, l'un à Dusseldorf, les deux autres à Cologne, a annoncé la police.

À Paris également, deux explosions d'origine criminelle se sont produites à quelques minutes d'intervalle, hier, peu après minuit, dans le 13^e arrondissement, faisant au moins trois blessés légers et provoquant d'importants dégâts matériels.

L'un des attentats était signé sur place par le groupe terroriste d'extrême-gauche Action directe.

À Dusseldorf, l'attentat visait la plus importante filiale de la Deutsche Bank, située dans le centre de la ville. La déflagration s'est produite vers 2h00 du matin (00h00 GMT) dans une entrée secondaire du bâtiment, causant des dommages évalués à plus de \$33 000.

À Cologne, toujours vers la même heure, une charge explosive a endommagé des locaux

de la firme chimique Hoechst ainsi que d'autres bureaux d'entreprises pharmaceutiques. Presque simultanément, une autre explosion s'est produite devant la caisse d'assurances des chemins de fer.

Ces attentats ont été revendiqués par un mouvement de gauche, les Cellules révolutionnaires qui entendaient ainsi protester contre le sommet des Sept cette semaine à Bonn.

Par ailleurs, la police française semble avoir fait un progrès important dans l'enquête sur la récente vague d'attentats contre des installations de l'OTAN en France, Belgique et RFA, action indiquée hier à Bruxelles de source belge proche de l'enquête.

—AFP et Reuter

DÉPÊCHES

AFRIQUE DU SUD : deux bombes ont explosé tôt ce matin dans le centre de Johannesburg, causant d'importants dégâts matériels mais ne faisant apparemment pas de blessés. Par ailleurs, un accord a été conclu entre le syndicat et la Anglo-American, propriétaire de la Vaal Reef, la plus grande mine d'or du monde, employeur des 14 000 mineurs, licenciés pour fait de grève illégale. Six Noirs dont un policier ont été tués dimanche dans différentes cités noires de la province du Cap lors d'un autre week-end de violence.

BRÉSIL : aggravation des conflits sociaux à São Paulo, au sud du Brésil, avec de nouveaux débrayages dans les secteurs des transports, de la santé et de l'aviation civile. On sait que la grève des métallurgistes dure déjà depuis 17 jours. En revanche, dans certains secteurs automobiles, les ouvriers ont décidé de reprendre leur travail pour parer à d'éventuels licenciements.

ARGENTINE : le président argentin Raul Alfonsín, qui a annoncé la nécessité impérieuse de mettre en place une « économie de guerre », a décidé de passer de la parole aux actes et de lancer l'offensive contre un ennemi au premier rang duquel marche l'inflation. Deux axes pour atteindre cet objectif : réduire drastiquement les dépenses publiques et augmenter les recettes fiscales.

POLOGNE : Trybuna Ludu, le quotidien du parti communiste polonais, a conseillé, hier, à Lech Walesa « d'aller à la pêche le 1^{er} mai » plutôt que de tenter de manifester conformément

au mot d'ordre lancé par la direction clandestine de Solidarité (TKK). Sous le titre « Et voilà le syndicaliste », Trybuna Ludu attaque longuement le président de Solidarité rangé parmi « les porte-voix de l'anti-communisme ».

BAHAMAS : le gouvernement du premier ministre Lynden Pindling devra faire face demain à un vote de non-confiance qui fait suite au dépôt du rapport de la Commission royale sur les activités illicites liées au scandale de la drogue. Le rapport affirme notamment que les activités de la drogue sont liées « à la corruption à un très haut échelon du gouvernement ».

CHINE : il n'y avait plus aucun manifestant hier après-midi sur le perron de la municipalité de Pékin mais il était impossible de savoir si les « plaignants » déportés pendant la révolution culturelle, qui, depuis une semaine, demandaient leur retour à Pékin, avaient obtenu satisfaction. Seules d'importantes forces de police montaient la garde devant l'entrée du bâtiment et interdisaient l'accès aux étrangers.

NOUVELLE-CALÉDONIE : l'agitation s'est à nouveau emparée de la communauté kanak de Thio à la suite de plusieurs interpellations opérées par la gendarmerie, qui ont provoqué, hier, une grève de vingt-quatre heures des employés mélanésiens à la mine de nickel. Ces interpellations avaient pour but d'arrêter l'auteur du coup de feu qui avait tué, le 11 janvier dernier, un jeune broussard blanc, Yves Tual.

ISRAËL AFFIRME SA DÉTERMINATION À NE PAS INTERVENIR MILITAIREMENT

L'exode tragique des chrétiens du Sud-Liban



Une famille chrétienne libanaise, qui fuit les combats de la région de Saïda avec des centaines d'autres habitants menacés, a regagné la région chrétienne du Sud-Liban en voiture.
téléphoto Reuter

■ BEYROUTH — Alors que la population chrétienne du Liban-Sud fêtait dans la liesse le départ des derniers soldats israéliens de la région de Tyr, une nouvelle crise secouait le gouvernement libanais avec la démission du ministre de l'Information pour protester contre l'exode massif des chrétiens de la région de Saïda.

Cet exode a poussé M. Joseph Iskaff, ministre libanais de l'Information et ministre de l'Intérieur par intérim, à annoncer sa démission. De plus, engagés dans un processus désormais irréversible de retrait du Liban, les dirigeants israéliens volent sans surprise se dérouler sous leurs yeux la tragédie des chrétiens du Sud-Liban, mais affirment leur détermination à ne pas intervenir « militairement » en leur faveur.

« Les récents événements du Liban illustrent la tragédie des chrétiens libanais : ils n'ont pas su évaluer correctement leur situation et leurs moyens d'action », a estimé, hier, le ministre israélien de la Défense, M. Yitzhak Rabin. Israël « offrira une aide humanitaire mais n'interviendra pas militairement en leur faveur », a précisé M. Rabin à l'intention d'une opinion publique israélienne, certes, d'accord pour ne pas « se battre pour Jezi-

ne », mais cependant troublée par le sort tragique réservé à ceux qu'on lui avait longtemps présentés comme « ses alliés objectifs ».

En attendant, dans la région de Saïda, le calme régnait, hier, après l'arrêt, la veille, de l'offensive menée par les miliciens druzes et les forces de gauche et musulmanes de Saïda en direction des villages chrétiens proches du gros bourg de Jezzine où quelque 15 à 17 000 réfugiés chrétiens ont récemment réfugiés.

Au total 30 000 chrétiens environ, selon la plupart des estimations, ont fui leurs villages vers Jezzine ou, plus au sud, vers la bande frontalière toujours sous contrôle israélien.

Cet exode a provoqué la démission du ministre libanais de l'Information, M. Joseph Iskaff. Depuis le début des retraits israéliens, le Liban est en proie à une série de crises gouvernementales dont la dernière avait été provoquée par la démission des ministres sunnites après les combats inter-musulmans dans les rues de Beyrouth-ouest. Cette crise avait été réglée par un arbitrage de Damas qui avait pesé de tout son poids pour que le gouvernement reste en place.

Cette fois, la crise provient du camp chrétien dont plusieurs di-

rigents ont affirmé que les attaques contre les villages chrétiens visaient à la partition du pays. Cependant, les deux principaux dirigeants musulmans, MM. Nabih Berri, chef du mouvement chiite Amal, et Walid Joumblatt, chef du Parti socialiste progressiste (PSP, druze), ont affirmé que l'offensive militaire n'était pas dirigée contre la population chrétienne mais seulement contre les FL et ont donné hier des assurances que Jezzine ne serait pas attaquée.

Entre temps, l'armée israélienne s'est retirée de la région de Tyr et s'est déployée à l'intérieur d'une bande de sécurité de huit à 15 km de profondeur au nord de la frontière internationale. Avec cette seconde phase de son évacuation, Israël met fin à deux mois de politique de poigne de fer contre la population à majorité chiite des villages à l'est de Tyr.

Ce départ qui laisse cependant des kilomètres de territoire libanais sous leur contrôle direct, a été fêté dans la plus grande joie par les habitants de Tyr. Pour la première fois, le drapeau rouge de la résistance nationale, responsable de la majorité des attaques anti-israéliennes au cours des 36 mois d'occupation, flottait à l'entrée de la ville.

—AFP, Reuter et AP

XEROX

Votre boîte à solutions

LES SYSTÈMES
DE BUREAU
XEROX



XEROX

Nous avons des solutions sur mesure à tous vos casse-tête.

Xerox ne cesse d'être à la recherche de meilleures solutions à l'éternel casse-tête de la productivité des entreprises.

Ces entreprises sont à l'image des personnes qui les composent. Et ces gens ont tous une personnalité qui leur est propre. Les solutions qu'ils exigent doivent donc être parfaitement ajustées à l'ampleur de leurs besoins.

Et la détermination de Xerox à vouloir relever ce défi représente un net avantage pour vous.

Déjà, des entreprises de toutes tailles découvrent les avantages que présentent les produits de Xerox pour chacune de leurs activités de bureau.

Parmi la gamme complète des appareils Xerox, elles y trouvent la solution exacte qui

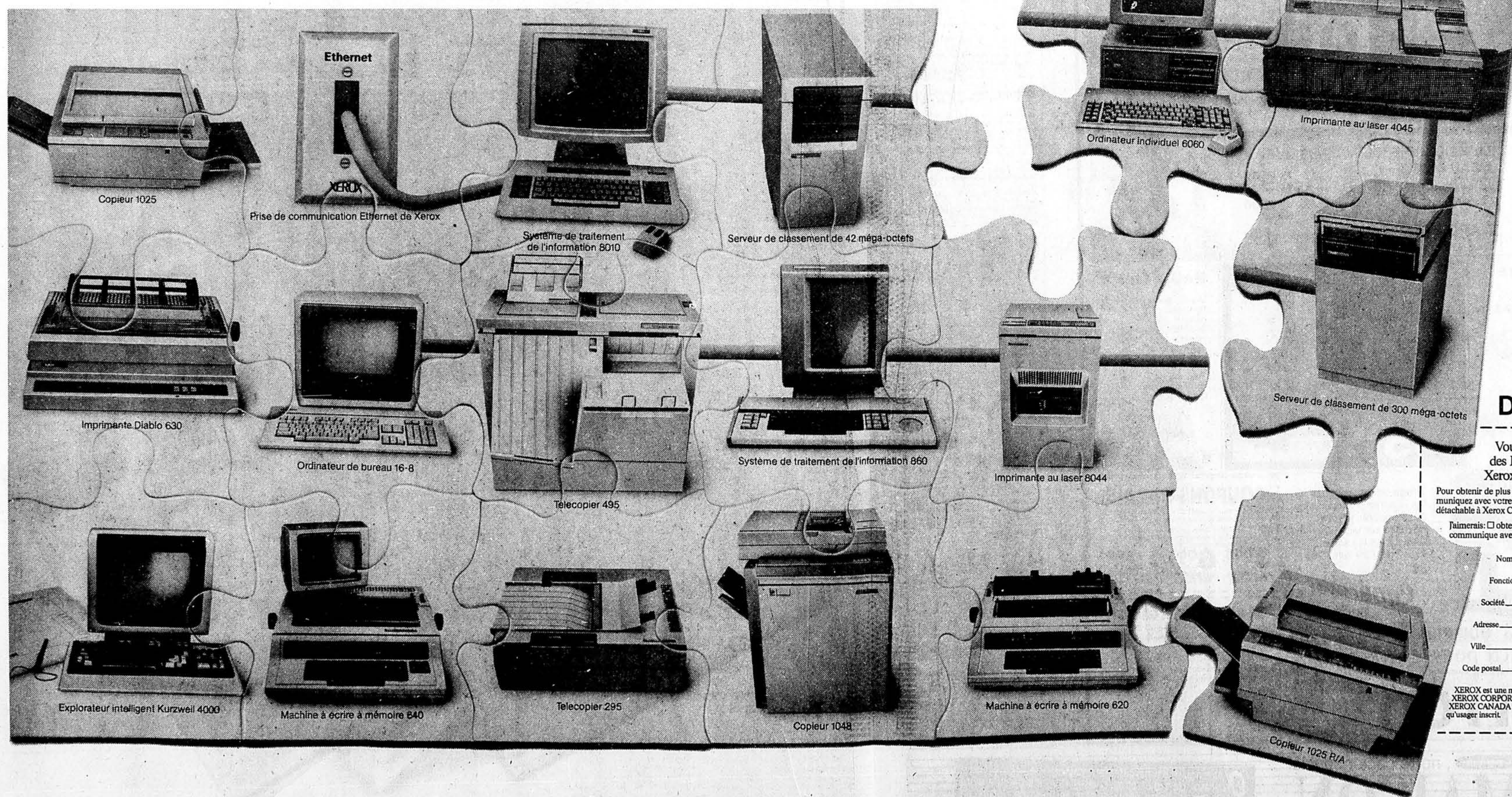
satisfait leurs besoins: de la Machine à écrire à mémoire jusqu'aux systèmes de bureau intégrés de grande puissance. Des solutions sur mesure à un prix qui l'est tout autant.

Le représentant Xerox pourra, bien sûr, vous renseigner sur la supériorité technique et la variété des appareils de bureau Xerox, mais sachez avant tout qu'il vous offrira des solutions à la mesure

exacte de vos besoins particuliers. Rien de moins. Lorsque vous achetez un produit Xerox, vous obtenez l'appui du Team Xerox.

Team Xerox est un concept global en matière d'intégration des systèmes de bureau dont l'application est confiée à un personnel de service et d'appui spécialisé. Mais surtout, nous vous offrons des solutions à votre mesure.

Team Xerox



Des solutions sur mesure

Vous pouvez vous procurer les produits Xerox à l'un des Magasins Xerox ou auprès d'un représentant Xerox.

Pour obtenir de plus amples renseignements, composez le numéro 1-800-387-1302, communiquez avec votre succursale, dépositaire ou Magasin Xerox; ou postez cette partie détachable à Xerox Canada Inc., Case postale 911, Station "U", Toronto, Ontario, M8Z 5P9.

J'aimerais: ☐ obtenir de plus amples renseignements ☐ qu'un de vos représentants communique avec moi ☐ assister à une démonstration

Nom _____

Fonction _____

Société _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____

Code postal _____ n° de tél. _____

XEROX est une marque déposée de XEROX CORPORATION utilisée par XEROX CANADA INC. en tant qu'usager inscrit.

XEROX

TBSMLP1

FILMS, SPECTACLES

■ L'Association des locataires de Villeray présente le film «La turlute des années dures», de Richard Boutet et Pascal Gélinas, le 30 avril, à 20 h, au centre communautaire Christophe-Colomb, 6 865, rue Christophe-Colomb. Renseignements complémentaires: 270-6703.

■ Le Service des activités culturelles de la Ville de Montréal présente les activités suivantes, le 30 avril: «Des matins qui chantent» avec le duo Jean-Louis Morin et France Carmel, et «Hommage à Jacques Blanchet», avec Lucille Dumont, Daniel Guérard et Alain Lecomte, à 10 h 30, à la maison de la culture de Maisonneuve, 4120 est, rue Ontario (872-2200); «Concert de l'ensemble Jean Saint-Onge», à 20 h, à la maison de la culture Côte-des-Neiges, 5 290, chemin de la Côte-des-Neiges (739-7195). L'entrée est gratuite; on peut se procurer des billets à la maison de la culture ou à l'une des succursales de la Banque d'Épargne du quartier; dix minutes avant le début de la manifestation, s'il reste de places, on admettra les personnes sans billets. ■ Le Service d'action féministe du YWCA, 1355 ouest, boulevard Dorchester, invite les femmes à son «Cine-Femmes» les films «Just for Me» et «Your Move» portant sur l'activité physique, le 30 avril, de 12 h 15, à 13 h 30. Chacune apporte son lunch; le café sera servi. La projection est suivie d'une période de discussions. Entrée gratuite pour les membres; 2 \$ pour les autres; halte-garderie (2 \$ l'heure; renseignements, poste 32).

Renseignements complémentaires: Francine Mayer, 866-9941, poste 43.

CONFÉRENCES

■ L'Association des femmes de carrières de la région de Montréal recevra le Dr Pierre Michel, président de l'Association des médecins de CLSC, le 30 avril, à 18 h. Il faut réserver sa place auprès de Claire Fortin, 870-4026 ou Lise Dawson, 287-4075, de 9 h à 16 h 30.

■ L'Association québécoise pour les enfants ayant des troubles d'apprentissage présente une conférence de Mme Nicole Gacis, orthophoniste, intitulée «De la parole à la lecture», le 30 avril, à 19 h 30, au CLSC du Marigot, 1 351, boulevard des Laurentides, quartier Vimont, à Laval. Tous les parents et professionnels intéressés y sont invités. Renseignements complémentaires: Janine Robillard Bergeron, 621-0830; Lorraine Petry Diotte, 663-7705.

■ L'association Spirale invite les gens seuls, séparés ou divorcés à une conférence de Mme Colette Chabot, femme d'affaires, le 30 avril, à 20 h, à l'hôtel Holiday Inn Richelieu, 505 est, rue Sherbrooke. Renseignements complémentaires: 932-4908.

RÉUNION

■ Une soirée sur le thème «Les drogues et les jeunes», avec M. Gilles Lamoureux, de Domrémy-Montréal, le 30 avril, à 19 h 30, au 4 465, boulevard Saint-Laurent. Renseignements complémentaires: 849-1636.

SPECTACLES

CINÉMA

ASTRE (1): «La Revanche de Porky». En sem.: 21:20. «Le palace en délire»: 19:25.
ASTRE (2): «Les Ripoux». 21:00. «Le Fou-con»: 19:30.
ASTRE (3): «Indiana Jones et le temple maudit»: 21:30. «Faut-elle pour deux»: 19:30.
ASTRE (4): «La Déchirure»: 19:30.
BEAVER: «Naughty Network»: 12:10, 14:35, 17:00, 19:20, 21:40. «Bang Bang»: 11:00, 13:20, 15:45, 18:05, 20:30.
BERRI (1): «Rive droite — Rive gauche»: 12:00, 14:00, 16:00, 18:00, 20:00, 22:00.
BERRI (2): «Cotton Club»: 12:00, 14:25, 16:45, 19:15, 21:45.
BERRI (3): «César et Rosalie»: 12:30, 14:45, 17:00, 19:15, 21:30.
BERRI (4): «Les Ripoux»: 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.
BERRI (5): «Les Soirs du cœur»: 13:00, 15:10, 17:20, 19:30, 21:40.
BIJOU: «Caméra indiscret»: 12:10, 14:10, 20:10. «Couple débutant cherche couple initié»: 13:30, 17:30, 21:35. «Viol sous les Tropiques»: 14:50, 18:50.
BONAVENTURE (1): «Stick»: 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:15.
BONAVENTURE (2): «Desperately Seeking Susan»: 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
BROSSARD (1): «Just One of the Guys»: 19:15, 21:15.
BROSSARD (2): «Desperately Seeking Susan»: 19:00, 21:00.

BROSSARD (3): «Amadeus». Ven.: 19:00, 21:50. Du lun. au jeu.: 20:00.
CAPITOL: «Je vous salue Marie»: 12:45, 14:50, 16:55, 19:00, 21:05.
CARREFOUR (1) (Saint-Jérôme): «Le Fil de Beverly Hills»: 19:30.
CARREFOUR (2): «Trois lycéennes à Paris»: 19:30. «Elles aiment ça»: 20:00.
CARRE SAINT-LOUIS: «Les Masseuses de Hong Kong»: 11:30, 15:20, 19:15. «Ex-hubérante et enjée»: 12:45, 16:40, 20:35. «Vacances érotiques au Portugal»: 14:02, 17:58, 21:52.
CARTIER-LAVAL: «Amadeus». Ven.: 19:00, 21:50. Du lun. au jeu.: 20:00.
CHAMBLY: «Duné». «L'effroyable créature»: Lun., ven.: 19:30.
CHAMPLAIN (1): «La Rivière». Du lun. au ven.: 19:10, 21:30.
CHAMPLAIN (2): «Duné». Du lun. au ven.: 19:00, 21:40.
CHATEAUGUAY (1): «Un collage de classe». Ven.: 19:00. Lun.: 19:30. Mar.: 13:00, 19:30. «La Fille en rouge»: Ven.: 20:45. Lun.: 21:15. Mar.: 14:45, 21:15.
CHATEAUGUAY (2): «The Killing Fields». Ven.: 19:00. Lun.: 20:00. Mar.: 13:00, 20:00.
CINÉMA V: «Veronika Voss»: 19:00. «Urgh! A music War»: 19:15. «Stephen King festival the Dead Zone»: 21:15. «A Clockwork Orange»: 21:30.
CINÉMA CRISTAL: «Red Dawn». «Patricia / Valeria / Anna et les autres».
CINÉMA DE MONTREAL (1): «Le Retour du Jedi»: 12:45, 17:00, 21:10. «Au bout du Jerry»: 15:10, 19:25.
CINÉMA DE MONTREAL (2): «La Revanche de Porky»: 14:15, 18:00, 21:35. «A la poursuite du diamant vert»: 12:15, 16:05, 19:45.
CINÉMA DE PARIS: «The Last Dragon»: 13:00, 15:00, 17:05, 19:10, 21:15. Ven., sam.: 13:00, 15:00, 17:05, 19:10, 21:15, 23:15.

CINÉMA DU PARC (1): «Cal's Eyes»: 19:10, 21:10.
CINÉMA DU PARC (2): «The Return of the Jedi». En sem.: 18:50, 21:10.
CINÉMA DU VILLAGE: «Hot Trucking»: 13:00, 14:30, 16:00, 17:30.
CINÉMA RIVE-NORD (1): «2010 l'année du premier contact»: 21:20. «Jeu de guerre»: 19:30.
CINÉMA RIVE-NORD (2): «À 16 ans dans l'enfer d'Amsterdam»: 21:10. «Quartier de femmes»: 19:30.
CINEMATHEQUE QUÉBÉCOISE: «La Strada»: 18:35. «Les amants de Verone»: «Anna la bonne»: 20:35.
CINÉPLEX (1): «Alamo Bay»: 13:10, 15:10, 17:10, 19:10, 21:10.
CINÉPLEX (2): «The Hit»: 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
CINÉPLEX (3): «The Sure Thing»: 13:45, 16:15, 18:15, 21:15.
CINÉPLEX (4): «Night Patrol»: 13:30, 15:15, 17:10, 19:00, 21:00.
CINÉPLEX (5): «Breakfast Club»: 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
CINÉPLEX (6): «Stick»: 13:25, 15:25, 17:25, 19:25, 21:25.
CINÉPLEX (7): «Desperately Seeking Susan»: 13:10, 15:10, 17:10, 19:10, 21:10.
CINÉPLEX (8): «Amadeus». Ven.: 13:20, 16:10, 19:00, 21:50. Du dim. au jeu.: 13:30, 17:00, 20:30.
CINÉPLEX (9): «Bedroom Eyes»: 13:20, 15:20, 17:20, 19:20, 21:20.
COMMODORE: «Nadia la joueuse». «Les Plaisirs d'un pilote». «Parfum d'amour».
COMPLEXE DESJARDINS (1): «On n'est pas sorti de l'auberge»: 12:05, 15:45, 19:25. «Un homme à ma taille»: 14:00, 17:40, 21:20.
COMPLEXE DESJARDINS (2): «Falling in Love»: 12:30, 14:35, 16:40, 18:45, 20:50.

COMPLEXE DESJARDINS (3): «Caméra indiscret»: 12:05, 16:15, 20:25. «Couple débutant cherche couple initié»: 13:30, 17:40, 21:50. «Rêve voluptueux»: 14:50, 19:00.
COMPLEXE DESJARDINS (4): «Hard Money»: 12:30, 13:50, 15:10, 16:30, 17:50, 19:10, 20:30, 21:50.
COMPLEXE GUY FAVREAU (200 o., Dorchester) — «The House that Jack Built». «Pitchmen»: 19:00, 21:00.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: «L'amour par terre»: 20:30.
CRÉMAZIE: «Carmen»: Ven.: 14:00, 19:00, 21:45. Du lun. au jeu.: 14:00, 20:00.
DAUPHIN (1): «Amadeus». Ven.: 13:20, 16:10, 19:00, 21:50. Du lun. au jeu.: 14:00, 17:00, 20:30.
DAUPHIN (2): «Il était une fois dans l'Ouest»: 13:30, 16:45, 20:00.
DÉCARIE SQUARE (1): «Amadeus». Du dim. au jeu.: 14:00, 17:00, 20:00. Ven.: 13:20, 16:10, 19:00, 21:50.
DÉCARIE (2): «Mask»: 12:10, 14:25, 16:40, 19:00, 21:15.
DORVAL (1): «Yellow Hair and the Fortresse of Gold». En sem.: 19:00, 21:00.
DORVAL (2): «Cal's Eyes»: 19:10, 21:10.
DORVAL (3): «Police Academy II». En sem.: 18:00, 19:45, 21:30.
ÉLYSÉE (1): «Le journal d'Édith». En sem.: 19:00, 21:10.
ÉLYSÉE (2): «La Déchirure». En sem.: 18:20, 21:00.

ESPACE 9: (Salle 1): «Comme les six doigts de la main». Sam., dim.: 13:00, 15:00, 17:00. «La flûte enchantée». Du ven. au mar.: 19:00. (Salle 2): «Grem-lins». Sam., dim.: 14:15, 16:30, 19:00. Ven., lun., mar.: 19:00. «Led Zeppelin». Du ven. au mar.: 21:00.
EVE: «The Body Girls»: 9:50, 12:25, 15:05, 17:40, 20:20. «Anticipation»: 11:20, 13:55, 16:35, 19:10, 21:50.
FAIRVIEW (1): «Beverly Hills Cop». En sem.: 19:05, 21:05.
FAIRVIEW (2): «Witness». En sem.: 19:20, 21:30.
FANTASIE: «La Petite Fille au tambour». «La quatrième dimension»: 19:30.
GREENFIELD (1): «Le Fil de Beverly Hills». En sem.: 19:25, 21:35.
GREENFIELD (2): «Les Spécialistes». En sem.: 19:20, 21:20.
GREENFIELD (3): «Police Academy — 2». En sem.: 18:00, 19:45, 21:30.
GUY: «Virginia»: 12:00, 14:20, 16:40, 19:00, 21:20. «That's Erotic»: 13:30, 15:50, 18:10, 20:30.
IMPERIAL: «Ladyhawk»: 12:15, 14:30, 16:45, 19:00, 21:15.
JEAN-TALON: «Videodrome». Du lun. au ven.: 21:15. «Les humanoides de la mer»: 19:30.
KENT (1): «Ladyhawk». En sem.: 19:00, 21:15.
KENT (2): «Witness». En sem.: 19:20, 21:30.
L'AMOUR: «Viva Vanessa»: 12:00, 14:45, 17:30, 20:15. «800 Fantasy Lane»: 13:30, 16:15, 19:00, 21:50.
L'AUTRE CINÉMA: «Le Bal»: 19:00. «Le pays où rêvent les fourmis vertes»: 19:15. «Sœurs froides»: 21:15. «La Fuite» et «L'Objet»: 21:30.
LAVAL (1): «Les spécialistes»: 19:20, 21:20.
LAVAL (2): «Police Academy — 2». En sem.: 18:00, 19:45, 21:30.
LAVAL (3): «La Revanche de Porky». En sem.: 19:00, 21:00.
LAVAL (4): En sem.: 19:05, 21:20.
LAVAL (5): «Le Fil de Beverly Hills». En sem.: 19:25, 21:35.
LOEWS (1): «Police Academy — 11»: 12:30, 14:20, 16:10, 18:00, 19:50, 21:40.
LOEWS (2): «Witness»: 13:05, 15:10, 17:15, 19:20, 21:30.
LOEWS (3): «King David»: 12:30, 14:40, 16:50, 19:00, 21:10.
LOEWS (4): «Return of the Jedi»: 13:30, 16:00, 18:30, 21:00.
LOEWS (5): «Vision Quest»: 13:15, 15:20, 17:20, 19:25, 21:30.
MASCOUCHE (1): «Amadeus». En sem.: 19:30.
MASCOUCHE (2): «Duné». «Les rues de feu»: 19:30.
MERCER: «Videodrome»: 21:00. «Les humanoides de la mer»: 19:30.
ODEON LAVAL (1): «Stick». Du lun. au ven.: 19:10, 21:15.
ODEON LAVAL (2): «Videodrome». Du lun. au ven.: 21:00. «Les humanoides de la mer»: 19:25.
OMEGA (1): «Un homme à ma taille». Du lun. au jeu.: 21:10. «Les Bidasses aux grandes manœuvres». Du lun. au jeu.: 19:30.
OMEGA (2): «L'Esclave du désir». Du lun. au jeu.: 19:30, 22:15. «Couple libéré cherche compagne libérée». Du lun. au jeu.: 20:50.
QUIMETOSCOPE: «Les yeux, la bouche»: 19:30, 21:30. «La flûte enchantée»: 19:00, 21:30.
OUTREMENT: «Vive les femmes»: 19:30. «Un amour de Swann»: 21:30.
PALACE (1): «Yellow Hair and the Fortresse of Gold»: 13:25, 15:25, 17:25, 19:25, 21:25.
PALACE (2): «Cal's Eyes»: 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.
PALACE (3): «The Killing Fields»: 12:45, 15:30, 18:15, 21:00.
PALACE (4): «Porky's Revenge»: 13:20, 15:20, 17:20, 19:20, 21:20.
PALACE (5): «Friday 13th New Beginnings»: 12:30, 14:20, 16:10, 18:00, 19:50, 21:40.
PALACE (6): «Beverly Hills Cop»: 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
PAPINEAU (1): «L'Esclave du désir»: 11:50, 14:15, 16:45, 19:15, 21:45. «Couples libérés cherchent compagnes libérées»: 13:10, 15:40, 18:05, 20:35.
PAPINEAU (2): «Les Amours d'une compagne à New York»: 12:00, 14:40, 17:20, 20:45. «Les Cadences de l'amour»: 13:30, 16:10, 18:50, 21:35.
PARADIS (1): «Le Retour du Jedi». En sem.: 21:00. «Au bout du Jerry»: 19:30.
PARADIS (2): «La Rivière». En sem.: 21:30. En sem.: «Tank»: 19:30.
PARADIS (3): «Grem-lins»: 21:15. En sem.: «Académie de police»: 19:30.
PARALLELE: «On fait toutes du show business». «Les Totaux de la mémoire»: 19:30. «Duras Films»: 21:30.
PARIS (1): «ST-YACINTHE»: «L'As des As». Du lun. au sam.: 19:00. «Les Soirs du cœur»: Du lun. au sam.: 20:55.
PARIS (2): «Satisfaction à la française». Du lun. au sam.: 19:00. «L'Amour en plein air». Du lun. au sam.: 20:25.
PARISIEN (1): «Le Fil de Beverly Hills»: 12:20, 14:15, 16:10, 18:05, 20:00, 21:55.
PARISIEN (2): «Les Spécialistes»: 13:25, 15:25, 17:25, 19:25, 21:25.
PARISIEN (3): «2010»: 12:30, 14:40, 16:50, 19:00, 21:10.
PARISIEN (4): «Au nord le paradis»: 13:20, 15:55, 18:40, 21:15.
PARISIEN (5): «Les Rois du gag»: 12:15, 14:05, 16:00, 17:50, 19:45, 21:40.

suite à la page A 13

perron

VOUS PROPOSE UN JARDIN AUX COLORIS
SANS CESSER CHANGEANTS



100,000
PLANTES VIVACES

Toutes les plantes vivaces sont cultivées en pot de 9-11 cm ou préemballées

à partir de **1.99** ch.

Ces fleurs qui renaissent chaque année

Les plantes vivaces ont un avantage important: celui de fleurir d'une année sur l'autre sans requérir de soins particuliers. D'avril à novembre, elles agrémentent le jardin de leurs taches de couleur aux motifs sans cesse changeants. Ces plantes fleurissent abondamment et se multiplient toutes seules.

ENGRAIS POUR ROSIERS: SO-GREEN

Donne des tiges résistantes et une floraison abondante.

Boîte de 2 kg (4.4 lb) **3.69**



LA MEILLEURE IDÉE DEPUIS QUE L'EAU EXISTE

Alimentation par arrosage de GARDENA®

Fusil-arrosoir d'engrais **39.00**
Pistolet arrosoir d'engrais **25.00**
Pastilles d'engrais **4.20**

Magasinez à l'abri sous notre TENTE de 1 600 pi car.

Meubles de jardin Alpha-Vico Canada Ltée

La collection RELAX

Visitez notre rayon de meubles de jardin

Chaise **64.00**
Base parasol **8.95**
Parasol 7 1/2" **134.95**
Table 43" **175.00**



PEUPLIER «Tower»

Atteint 10-12 m. Forme colonnaire, branches nombreuses ascendantes. Feuillage vert foncé, dessous blanc argenté. De croissance rapide, utile comme écran et brise-vent. Ne se propage pas.

2-21: 75 m (6-8) Racines nues — Bare roots
Ord. 8.95
SPECIAL **5.95**



Petits fruits

Venez choisir parmi nos framboisiers, fraisières, mûriers, bibeux, gadeliers, groseillers, vignes à raisin, cerisiers des sables et sureaux à fruits.

Tous nos plants sont certifiés de première qualité exempts de virus.



CONCOURS

Pour qu'ça bouffe en beauté

EN COLLABORATION AVEC

CKAC 73

50 BARBECUES À GAGNER D'UNE VALEUR 359.00 et

la presse



Tirage de 5 barbecues tous les vendredis et les noms des gagnants seront dévoilés sur les ondes de CKAC tous les samedis du 27 avril au 29 juin 1985.

de Supérieur PROPANE

COUPONS-RABAIS

Valables à tous les MARDIS ET MERCREDIS sur tous vos achats. Un coupon par achat-client. Valable jusqu'au 26 juin 1985. Achat en personne seulement. SUR MARCHANDISE À PRIX RÉGULIER

3.00\$ sur achat de 25\$ et plus
6.00\$ sur achat de 50\$ et plus
12.00\$ sur achat de 100\$ et plus

50 BARBECUES À GAGNER

Découpez votre coupon et venez le déposer chez W.H. Perron à Laval ou Boisbriand. Votre coupon est valide pour tous les tirages.

Aucun achat nécessaire. Les règlements du concours sont disponibles au magasin de Laval.

NOM
ADRESSE
VILLE TÉL.



LAVAL

515, boul. Labelle, Chomedey, Laval

332-3610

BOISBRIAND

2000, rue Dubois, Boisbriand

435-2182

Pour qu'ça pousse en beauté

Livraison 5\$ Montréal métropolitain

W.H. Perron

Lundi au mercredi 8 h 30 à 18 h
Jeudi et vendredi 8 h 30 à 21 h
Samedi 8 h 30 à 17 h

Ne manquez pas, demain dans la presse, notre cahier spécial

JARDIN & MAISON

Qu'il s'agisse d'aménagement paysager du chix d'un parasol de tables et de chaises d'un B.B.Q. ou encore de construire un patio de transformer une clôture en élément décoratif vous trouverez dans ce cahier renseignements et conseils pratiques qui vous aideront à faire de votre jardin un petit paradis pour l'été. De plus un aménagement intérieur du designer Philippe Dagenais

SPECTACLES

suite de la page A 12

PLACE DU CANADA: «Purple Rose of Cairo» Du lun. au ven.: 19:15, 21:15.
PLACE LONGUEUIL (1): «Les Saisons du cœur» Du lun. au ven.: 19:00, 21:10.
PLACE LONGUEUIL (2): «Videodrome» Du lun. au ven.: 21:30. «Les Humanités de la mer» 20:00.
PLACE VILLE-MARIE (1): «Lost in America» 12:15, 14:05, 15:55, 17:45, 19:35, 21:25.
PLACE VILLE-MARIE (2): «Paris Texas» 13:10, 15:50, 18:30, 21:10.
PLAZA ALEXIS-NIHON (1): «Mask» 12:15, 14:30, 16:45, 19:15, 21:45. Jeu: 21:15, 14:30, 16:45.
PLAZA ALEXIS-NIHON (2): «A Passage to India» Du dim. au jeu: 13:45, 17:00, 20:10. Ven., sam.: 12:30, 15:45, 19:05, 22:00.
PLAZA ALEXIS-NIHON (3): «Just One of the Guys» 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
RIO (1): «Elles aiment ça» «Les Petites Collégiennes» «Maison de plaisir» à compter de 13:00.
RIO (2): «Le Moment de vérité» «Fièvre du printemps» à compter de 13:00.
SAINT-DENIS (2): «Un homme à ma taille» 14:15, 17:50, 21:25. «Guerriers du Bronx II» 12:30, 16:00, 19:25.
SAINT-DENIS (3): «A 16 ans dans l'enfer d'Amsterdam» 14:35, 18:00, 21:20. «Révolte des jeunes loups» 12:50, 16:00, 19:25.
SEVILLE: «Trading Places» 19:15. «The Cotton Club» 21:30.
VERDUN: «La Revanche de Porky» Du lun. au ven.: 21:00. Du lun. au ven.: «La palace en délire» 19:00.
VERSAILLER (1): «Le Fil de Beverly Hills» En sem.: 19:25, 21:35.
VERSAILLER (2): «Les Spécialistes» En sem.: 19:20, 21:20.
VERSAILLER (3): «2010» En sem.: 19:05, 21:20.
VILLERAY: «Les Saisons du cœur» Du lun. au ven.: 19:00, 21:10.
WESTMOUNT SQUARE: «The Care Bears Movie» En sem.: 19:00, 21:00.
YORK: «Fantasia» 12:20, 14:35, 16:50, 19:10, 21:10.

CINÉ-PARCS

CINÉ-PARC DOLLARD (1): «Yellow Hair and the Fortresses of Gold» «The Unseen» A compter de 18:30.
CINÉ-PARC DOLLARD (2): «Beverly Hills Cop» «Best Defence» à compter de 18:30.
CINÉ-PARC DOLLARD (3): «Police Academy II» «Vision Quest» à compter de 18:30.
CINÉ-PARC DOLLARD (4): «Cat's Eyes» «Oxford Blues» à compter de 18:30.
CINÉ-PARC MONT ST-HILAIRE (1): (Autouroute 20, sortie 115) «Un homme à ma taille» «Guerriers du Bronx II» «Faut s'faire ces légionnaires» à compter de 19:30.
CINÉ-PARC MONT ST-HILAIRE (2): «Falling in love» «Les pirates de l'île sauvage» à compter de 19:30.
CINÉ-PARC ST-EUSTACHE (1): «Un homme à ma taille» «Guerriers du Bronx II» «Solut, j'arrive» à compter de 19:30.
CINÉ-PARC ST-EUSTACHE (2): «Falling in love» «Les pirates de l'île sauvage» à compter de 19:30.
CINÉ-PARC ST-EUSTACHE (4): «The Killing Fields» «Ladyhawke» à compter de 19:30.

CINÉ-PARC REPENTIGNY (1): «Un homme à ma taille» «Guerriers du Bronx II» «Te marre pas... c'est pour rire» à compter de 19:30.
CINÉ-PARC REPENTIGNY (2): «Greystoke: la légende de Tarzan» «Cujo» à compter de 19:30.

DANSE

LA CHACONNE (342 e., Ontario) — Sonia del Rio: 21:00.

MUSIQUE

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (Faculté de musique) — Lise Millet, bassoniste, et Francis Ouellet, corniste: 17:00.
ÉGLISE DES SAINTS-ANGES (Lachine) — Chœur Saint-Laurent: 19:30. Entrée libre.
MAISON DU BRASSEUR (2981, boul. Saint-Joseph, Lachine) — Harmonie de Lachine et Big Band: 19:30. Entrée libre.
PLACE DES ARTS (Salle Wilfrid-Pelletier) — «Salomé» (R. Strauss). Opéra de Montréal. Avec Laila Andersson, soprano, William Ingle, ténor, Peter Wimberger, baryton, Janice Meyerson, mezzo-soprano, Frederick Donaldson, ténor, et autres. Mise en scène: Václav Králík. Décors et éclairages: Josef Svoboda. Costumes: Richard Lorrain. Orchestre Symphonique de Montréal, dir. Franz-Paul Decker: 20:00.
CHAPELLE DE L'ÉGLISE ST-JEAN-BAPTISTE — Clément Canac Marquis, guitariste. Oeuvres de J.S. Bach, J. Rodrigo, M. Tedesco et O. Joachim: 20:00.

THÉÂTRE

PLACE DES ARTS (Salle Port-Royal) — «Etat civil: Célibataire», de Wendy Wasserstein. Du mar. au ven.: 20:00. Sam.: 17:00, 21:00.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, Saint-Denis) — «L'éducation de Rita», de Willy Russel. Du mar. au ven.: 20:00. Sam.: 17:00, 21:00.
CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE DE MONTRÉAL (100 e., Notre-Dame) — «Cet animal étrange», de Gabriel Arout: 20:00.
THÉÂTRE DENISE-PELLETIER (4353 e., Ste-Catherine) — «L'Oiseau vert», de Benno Besson. Ven., sam.: 20:30.
CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN (4303, Saint-Denis) — «Le sexe c'est pas toujours rose». Présentation du Théâtre de l'Envol. Du mar. au dim.: 20:00.
MONUMENT NATIONAL (1182, St-Laurent) — «La fille de Chailotte», de Jean Giraudoux: 20:00.
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI (1297, Papineau) — «La lumière blanche», de Pol Pelletier. Du mar. au sam.: 20:30. Dim.: 15:00.
LA LICORNE (2075, St-Laurent) — «Raz de marée», de Denis Bouchard et Rémy Girard. Du mar. au dim.: 20:30.
UQAM (Studio-théâtre Alfred Laliberté, 1455, St-Denis) — La Ligue Nationale d'improvisation: 20:30.
ESPACE LIBRE (1945, Fullum) — «Marat / Sade». Présentation de Carbone 14. Du lun. au ven.: 21:00. Sam.: 20:00, 23:00.
CAFÉ-THÉÂTRE LE QUAI (1925, Cadillac) — «Les Voisins», de Claude Meunier et Louis Sais. Du jeu. au sam.: 20:00. Dim.: 15:00.
LA GROSSE VALISE (3981, boul. St-Laurent) — «La Moscheta», d'Angelo Beoloo dit Ruzante. Du mer. au sam.: 20:00.

BAIN LAVIOLETTE (1570, de Lorimier) — «Andromaque», de Jean Racine: 20:00.
CENTAUR (453, St-François-Xavier) — «Night Mother», de Marsha Norman. Du mar. au sam.: 20:00. Dim.: 19:00. Mat., sam., dim.: 14:00.

DINER-THÉÂTRE LES MASQUES (Hôtel Régence Hyatt, 777, University) — «Razz M' Jazz». Avec Lorena Gale, Anthony Sherwood, Dorian Joe Clark et Ari Snyder. Du mer. au ven.: 19:00. Sam.: 19:00, 23:30. Dim.: 19:00.

THÉÂTRE MÉRIDIDIEN (Hôtel Méridien, 4, Complexe Desjardins) — «Expos, Eh?». Avec Richard Dumont, Susan Glover, Pierre Lenoir et Sonia Benazra. Mer. au ven.: 20:20. Sam.: 20:00, 22:30.

LE STAGE DINNER THEATRE (7385, boul. Décarie) — «Anglo». Du jeu. au dim.: 21:00.

CÉGEP DE VICTORIAVILLE (Auditorium, Victoriaville) — «Qui est qui?», de Keith Wetherhouse et Willis Hall. Jeu., ven., sam.: 20:30.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE (350 e., St-Joseph, Québec) — «Femmes en prison», de Sylvie Auger. Du mar. au sam.: 20:00.
GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC (Salle Octave-Crémeau) — «Arlequin, serviteur de deux maîtres», de Carlo Goldoni: 20:00.

THÉÂTRE DE L'ILE (1, Wellington, Hull) — «Le Bateau pour Lipaia», d'Alexei Arbuzov. Du mer. au ven.: 20:30. Sam.: 19:00, 22:00.

CENTRE NATIONAL DES ARTS (Studio, Ottawa) — «Les Bonnes», de Jean Genet: 20:00.

VARIÉTÉS
LES FOUFONES ÉLECTRIQUES (97 e., Ste-Catherine) — Groupe Charlotte: 21:00.

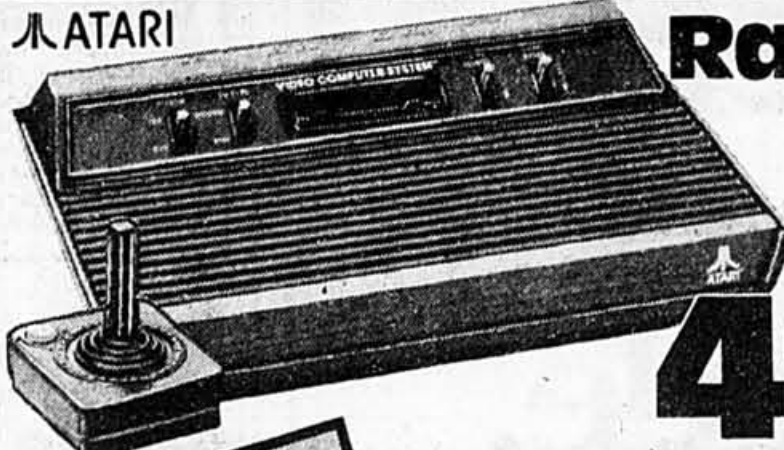
CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN (4303, St-Denis) — Groupe Tango: 21:00.
LA MANSARDE (3225 e., boul. Gouin) — Boîte à chansons: J.-C. Bériault: 21:00.
LA CAVE À MOUSSE (121 e., DuJuth) — Claude et Robert Bourgeois: 21:30.
LE RISING SUN (296 e., Ste-Catherine) — Barclay Road (jazz-funk): à compter de 21:00.

LA VIEILLE FRANCE (52, Saint-Jacques) — Roger Gravel, pianiste, à compter de 17:30, sauf dim.
ESPACE GLOBAL (4297, St-Laurent) — Orchestre Phonique de Montréal: 21:30.
LE PORTAGE (Bonaventure Hilton International) — Area Code, Mar., merc., jeu.: 21:30, 23:30. Ven., sam.: 22:00, minuit.
SOLMAR (111 e., St-Paul) — Lucilla Morgado, Luis Ovarre et Carlos Macedo: à compter de 20:30.
MAISON DE LA CULTURE DE MAISON-NEUVE (4120 e., Ontario) — «Hommage à Jacques Blanchet», avec Lucille Dumont, Daniel Guérard et Aline Lecomte: 10:30.
MAISON DE LA CULTURE DE CÔTE-DES-NEIGES (5290, Chemin de Côte-des-Neiges) — Ensemble Jean Saint.

Miracle Mart

Super Achats

ATARI



Rabais \$10

Atari 2600 VCS
Effets sonores et visuels au réalisme saisissant avec pointage sur l'écran et choix d'épreuves. Une vaste gamme de cartouches est disponible pour plaire à tous les goûts!

49⁸⁸

Cartouches de jeu pour Atari

9⁸⁸ et plus

Cartouches de jeu Coleco

19⁸⁸ et plus

Nikon FG/20 avec zoom Image 80-200 MFZ les deux pour

298⁸⁸

Nikon IMAGE

Rabais \$10

Minolta Hi-Matic GF
Appareil 35mm à symboles d'éclairage et de distance faciles à ajuster. Flash électronique incorporé.

59⁸⁸

Yashica

Étui en prime!

Yashica Partner AF
Appareil autofocus 35mm avec exposition automatique et système de chargement facile. Étui pour appareil en prime! (val. de \$9.95)

99⁸⁸

Film pour photos couleur image 135-24 poses avec développement compris

8⁴⁹ ord. 9.99

Pentax Sharpshooter
Appareil 35mm autofocus à exposition automatique et flash électronique incorporé.

128⁸⁸

Sony MC 7
Lecteur de cassettes stéréo portatif avec arrêt automatique et écouteurs légers. Super son haute-fidélité au creux de la main!

32⁸⁸ Rabais \$7

Hitachi 6805
Radio-cassette AM/FM stéréo avec micros incorporés et indicateurs à diodes!

79⁸⁸ Rabais \$10

Canon

Rabais \$20

Canon Sure Shot Quartz Date
Appareil avec système autofocus, avance et rebobinage du film automatiques et des dateur/horloge au quartz qui imprime la date directement sur les photos!

198⁸⁸

Lloyd's T-410
Téléphone-amplificateur à 10 mémoires avec radio-réveil AM/FM. Ivoire. Ord. 79.88

59⁸⁸

Lloyd's J210
Radio-réveil AM/FM compacte avec indicateur en cas de panne.

19⁸⁸

Lloyd's X-025
Téléphone de la série «Designer» avec base de luxe et sonnerie véritable. Se monte au mur ou sur table.

24⁸⁸

Développement photo couleur 110-24 poses

4⁹⁹ Rabais 40%

Procédé C-41 seulement. 2e jeu de photos. 8c la copie au moment du développement. L'offre expire le 11 mai 85.

Centre de LIQUIDATION

Photo électronique

PLAZA CÔTE DES NEIGES SEULEMENT

Rabais \$10
Radio-cassette AM/FM stéréo compact Sony 7130 **128⁸⁸**

Rabais \$10
Enregistreur à cassettes portative Sony 7130 **49⁸⁸**

Rabais \$30
Radio-cassette AM/FM stéréo Hitachi 7000 **99⁸⁸**

Rabais \$20
Walkman Sony W6-B **49⁸⁸**

Rabais \$50
Appareil 35mm automatique Minolta X-7 **148⁸⁸**

Rabais \$30
Zoom image MCT 22-88 mm **99⁸⁸**

Rabais \$30
Téléobjectif image 200mm **59⁸⁸**

Rabais \$20
Téléobjectif image 135mm **49⁸⁸**

Rabais \$20
Téléscope en cuivre Tasco **29⁸⁸**

Cartouches de jeu Intellivision
2⁸⁸

Cartouches de jeu Commodore
12⁸⁸

Appareil image Auto Disc
29⁸⁸

Disponible dans tous les magasins Miracle Mart.

CENTRE PHOTO & ÉLECTRONIQUE

Miracle Mart

vous comprend

Être no.

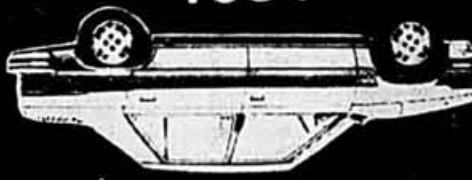
ça s'explique:

Depuis 1978, LE CARTIER est le concessionnaire NO 1 des AMC/JEEP/RENAULT au Canada. Pour le service après-vente et les pièces automobiles.

* Source Officielle

TOUS LES MODÈLES NEUFS ET DÉMONSTRATEURS 1984 SONT À DES PRIX VRAIMENT RENVERSANT

1984



FINANCEMENT RENVERSANT

11.9%

1984



1984 ALLIANCE ENCORE SPORTWAGON FUEGO ET 3 EAGLE 1985

36 MOIS MAXIMUM

Le Cartier

AMC / JEEP / LEE

10300, Boul. Pie-IX (coin Fleury) 323-4330

AMC Jeep RENAULT

Air Canada assure tous ses vols réguliers comme d'habitude.

Par suite du conflit de travail en cours, tous les bureaux et comptoirs d'Air Canada au centre-ville, où se font habituellement les réservations et l'achat des billets au Canada seulement, sont fermés. La billetterie aux aéroports est très restreinte. Cependant, conformément à la normale, Air Canada maintient la qualité supérieure de son service en vol et au sol et ses vols réguliers ne sont pas interrompus.

Tant que durera ce conflit, veuillez contacter un agent de voyages pour toute réservation sur un de nos vols réguliers. Les agents de voyages émettent également les billets.



AIR CANADA

LE COMITÉ DES COMPTES PUBLICS ET LA DÉFENSE Empêcher la répétition des vagues retombées du F-18

■ OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral devrait imposer à la Défense nationale les mécanismes nécessaires pour que l'avenure des « retombées économiques » du CF-18 ne se reproduise jamais plus.

C'est ce qui ressort du rapport du Comité des comptes publics déposé hier aux Communes. Après leur étude de la gestion financière du ministère de la Défense, les parlementaires soulignent le manque de rigueur qui y préside quant aux décisions de dépenser, particulièrement quand il s'agit de contrats d'envergure.

Pour le comité, dans bien des cas les contrats géants de la Défense sont signés en pensant aux emplois et aux industries qu'ils créeront. Le comité réclame qu'à l'avenir, un système soit mis en place pour évaluer précisément dans quelle mesure ces objectifs non militaires (emplois et retombées éco-

nomiques) sont réalisés.

Le ministère devrait définir ces objectifs non militaires avant de s'engager dans des dépenses et faire rapport, dans ses bilans de dépenses, des résultats obtenus.

Le contrat des 137 chasseurs F-18 avait soulevé une vive controverse au Québec, alors qu'il devenait évident que cette province serait loin d'obtenir les 50 p. cent de retombées industrielles promises par le gouvernement Trudeau.

Dans l'eau bouillante, l'administration libérale avait soutenu que le Québec pourrait compter sur son \$1,5 milliard de retombées d'ici à la fin du siècle. De son côté, le vérificateur général du pays, M. Kenneth Dye, révélait il y a quelques mois que c'est désormais \$8 et non plus \$3,5 milliards qu'allait pomper le projet des coffres fédéraux.

Dans ce contrat CF-18, « personne ne peut savoir comment cela a vraiment coûté, c'est incroyablement compliqué », constate la présidente du comité et député libéral, Mme Aileen Nicholson. « C'est pas seulement à cause du ministère. Dans tous les pays, on veut acheter la fine pointe de la technologie. On aura de la difficulté à évaluer les prix tant que ce système de fou existera », a-t-elle dit hier.

Faisant écho au rapport cinqant publié il y a quelques mois par le vérificateur général, le comité constate « le grave défaut du ministère » qui, comme d'autres, néglige d'informer le gouvernement de la période d'amortissement des paiements. « Votre comité s'inquiète que le Parlement et le Conseil du trésor ne soient pas bien renseignés sur le coût définitif des projets qu'ils approuvent », affirme le rapport.

Pauline Marois : ce n'est pas le moment de faire le procès de la Caisse de dépôt

■ QUÉBEC — Mme Pauline Marois, ministre de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, ne veut surtout pas que sa réforme du régime de rentes soit l'occasion de faire le procès de la Caisse de dépôt et placement du Québec.

YVON LABERGE
de notre bureau de Québec

Interrogée hier en conférence de presse, Mme Marois a reconnu qu'il n'était pas facile, notamment pour le Conseil du patronat du Québec (CPQ), de ne pas profiter de ce projet de réforme pour débattre du rôle de la Caisse de dépôt.

« C'est toujours ça qui est dans l'air, vu par le CPQ ou sous son angle : le contrôle de l'épargne entre les mains de l'État, a-t-elle dit, et le contrôle d'une masse importante de l'épargne représentant une proportion importante de la masse salariale des Québécois. »

Pour éviter qu'il en soit ainsi, Mme Marois a évoqué la possibilité de la création d'une sorte de « deuxième caisse » sous gérance mixte, de l'État et de l'entreprise privée. Dans son esprit, cette deuxième caisse pourrait même être « régionalisée », surtout dans une perspective de politique de plein emploi.

Elle reconnaît qu'il faudra, un jour ou l'autre, faire le débat sur la Caisse de dépôt, mais après que la réforme du régime de rentes

aura été complétée. « Ne mêlons pas les deux débats. Faisons celui sur ce qu'on souhaite avoir comme remplacement du revenu à la retraite et, plus tard, on sait qu'il faudra le faire, faisons le débat sur la Caisse de dépôt et placement. »

Pour l'heure, Mme Marois a annoncé que du document *Agir maintenant pour demain*, publié la semaine dernière, sortira d'abord un avant-projet puis un projet de loi. Soit un avant-projet de loi sur la réforme du régime de rentes du Québec et un projet de loi sur les régimes supplémentaires de rentes (privés).

L'un et l'autre seront étudiés en commission parlementaire l'automne prochain, commission parlementaire qui sera précédée d'une tournée de consultation à travers le Québec.

Aux critiques formulées vendredi par le ministre fédéral des Finances qui juge les hausses de cotisations excessives (0,4 p. cent à partir de 1987), Mme Marois répond que le Québec pourrait toujours se rallier à la proposition ontarienne de 0,2 p. cent. Mais, ajoute-t-elle, si un consensus s'établit, ici au Québec, sur la formule proposée dans *Agir maintenant pour demain*, Québec a le loisir de faire bande à part.

Pour éviter l'épuisement de la réserve du régime de rentes, prévu pour 1999, le Québec propose de doubler les cotisations sur une période de sept ans. Ainsi, de 3,6 p. cent qu'elle est présentement, la cotisation au régime de rentes passerait à 7,6 p. cent en 1994.

JUSQU'À

50

%

DE RABAIS POUR VOTRE
REPAS

Louez une voiture chez Budget et vous pourrez économiser jusqu'à 50% sur le coût de vos repas au restaurant. Demandez vos bons-rabais à tous les comptoirs Budget participants et partez prendre un repas mémorable dans certains des plus grands restaurants de Montréal... à petit prix!

C'est tout simple

Les bons-rabais Budget sont remboursables dans les restaurants participants, seulement durant la période de location. Faites votre choix de restaurants, présentez-y votre bon et les clés de votre voiture Budget, et vous obtiendrez les rabais suivants aux restaurants participants:

ÉCONOMISEZ	
1 ou 2 personnes,	50%
Groupe de 3 personnes,	33%
Groupe de 4 personnes,	25%
Groupe de 5 personnes,	20%
Groupe de 6 ou plus	10%

Chez Budget vous obtenez bien plus qu'une voiture!

RESTAURANTS PARTICIPANTS

L'amuse-côte
The Rib Tickler
Poulet & Côtés — Il faut y goûter.

Shakespeare
Un rendez-vous... pour bien dîner et même danser dans un cadre agréable... et confortable.

Puzzles
On mange, boit, jazz...

Manhattan
Cuisine Française

Le Troquet à Lina
Cuisine Française

Leo Foo
«Le royaume de la cuisine cantonnaise»

Le Marignan
La fine cuisine française à prix abordable.

El Coyote
Restaurant et bar Mexicain

Chateau Madrid
Cuisine Espagnole

Bellamy
Cuisine continentale recherchée

Burger King

Burger King

Burger King

Burger King

Burger King

Burger King

Burger King

Burger King

Burger King

Burger King

Burger King

Burger King

Burger King

Burger King

TARIFS ULTRA ÉCONOMIQUES POUR LA JOURNÉE, LA SEMAINE OU LE WEEKEND.

APPELÉZ LOCATION D'AUTO BUDGET POUR DE PLUS AMPLES DÉTAILS

CONSULTEZ L'ANNUAIRE TÉLÉPHONIQUE DE MONTRÉAL POUR L'ADRESSE DU COMPTOIR BUDGET LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS.

Budget

location d'autos

Sears

LE PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES PROTESTANTES AU « PROCÈS DE LA LOI 3 »

La réforme scolaire creuse le fossé entre les deux solitudes

La réforme scolaire entreprise par le gouvernement québécois creuse le fossé entre les « deux solitudes » que sont les anglophones et les francophones, a dit hier un témoin à l'ouverture du « procès contre la loi 3 ».

ANDRÉ NOËL

La loi a aussi pour effet de détruire une des plus vieilles institutions de la communauté protestante, a ajouté le président de l'Association des commissions scolaires protestantes du Québec, M. John Simms.

Le procès s'est ouvert au Palais de justice de Montréal devant le juge André Brossard, de la Cour supérieure du Québec. Les commissions scolaires protestantes et la Commission des écoles catholiques de Montréal demandent que la loi 3 soit déclarée inconstitutionnelle.

Les requérants réclament de plus une injonction permanente, tant que la loi sera contestée devant les tribunaux.

Adoptée en décembre dernier, la loi 3 remplace les commissions scolaires catholiques et protestantes par des commissions anglaises et françaises.

Invité à témoigner, M. Simms a dit que cela provoquerait un tort irréparable au système scolaire protestant, dont les bases, a-t-il ajouté, reposent sur la liberté de conscience, l'implication de la communauté et l'ouverture au monde.

La loi risquerait aussi d'élever des barrières artificielles entre Anglo-Québécois et Franco-Québécois, a-t-il dit.

Actuellement, les élèves anglophones et francophones se trouvent au sein des mêmes commissions scolaires, celles-ci se distinguant seulement par leur dénomination religieuse. Les commissions scolaires catholiques regroupent cependant surtout des élèves francophones, et les commissions protestantes, surtout des élèves anglophones.

Le système actuel permet à nos élèves anglophones d'être inscrits dans des classes d'immersion françaises, a dit M. Simms. Avec l'aban-

don de ce système, nous retrouvons les deux solitudes (les francophones d'un côté et les anglophones de l'autre).

L'avocat de l'Association des commissions scolaires protestantes et de quatre affiliées, Me Colin Irving, a dit de son côté que la loi 3 créait un préjudice évident au droit de la communauté protestante de gérer ses propres écoles.

Ce droit est garanti par l'article 93 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, a-t-il soutenu. C'est d'ailleurs cet article que les requérants invoquent pour faire déclarer la loi 3 ultra vires (inconstitutionnelle).

Afin de respecter cet article 93, le gouvernement a prévu le maintien des quatre commissions scolaires catholiques et protestantes de Montréal et de Québec. Mais il a décidé de réduire leur territoire aux limites qu'elles occupaient en 1867.

La CECM et la Commission des écoles protestantes du grand Montréal (CEPGM) se verraient rétrécies, grosso modo, entre le fleuve Saint-Laurent, au sud, la rue Sherbrooke, au nord, la rue Atwater, à l'ouest, et la rue d'Iberville, à l'est.

Ainsi réduite, la CEPGM n'aurait plus qu'une école sur 68 et 800 élèves sur 31 883, a dit le directeur général de la commission scolaire, M. Marcel Fox. Les autres élèves se répartiraient entre les deux commissions scolaires anglaises de l'île de Montréal.

Le procureur du gouvernement, Me Jean-Yves Bernard, a quant à lui fait valoir que la moitié des élèves de la CEPGM n'étaient pas protestants.

Par ailleurs, le juge Brossard a dit qu'il ne voulait pas savoir si la mise en vigueur de la loi poserait des problèmes, ou encore si la loi était justifiée ou non. La seule chose qui l'intéresse, a-t-il dit, c'est de savoir si la loi « est ou bien intra vires ou bien ultra vires », contraire ou non à l'article 93 de la Constitution de 1867.

Quand même vous me feriez pendant trois jours la preuve de toutes les difficul-

tés que la loi va entraîner, c'est pas ça qui va vraiment

m'éclaircir », a-t-il dit à un avocat intervenant pour les requé-

rantes.

« De la même façon que votre confrère (le

procureur du gouvernement) voudrait mettre en preuve pen-

dant trois jours que la loi est socialement, politiquement, huma-

nement ou linguistiquement désirable, c'est pas ça non plus

qui va m'aider. » Le procès se poursuit cette semaine.

D'ABORD LA PONY, MAINTENANT LA STELLAR... LE MIRACLE SE POURSUIT!



Si vous connaissez la Pony, vous savez tout de la politique de Hyundai, qui consiste à vous en offrir davantage pour votre argent.

Le miracle Hyundai se poursuit, cette fois avec une voiture de luxe. La nouvelle Stellar présente en effet tout plein d'extra qui ne coûtent aucun supplément.

Ainsi, la Stellar offre en série les vitres teintées; les pneus radiaux Michelin quatre saisons ceinturés d'acier; le dégivreur de lunette arrière; les essuie-glace à balayage intermittent; les bouches d'air chaud

pour l'arrière; le verrouillage de sécurité des portières arrière; l'éclairage dans le compartiment à bagages, dans la boîte à gants et même sous le capot. Tout cela, et plus encore, en équipement standard!

Le profil racé et l'intérieur spacieux de la Stellar n'ont toutefois rien de standard. Grâce au célèbre designer italien Giugiaro qui l'a conçue, la Stellar s'impose d'emblée comme une voiture des plus splendides.

La Stellar est aussi parfaitement fiable, comme le prouve son succès dans les 23 pays où elle est vendue depuis deux ans.

Avant son arrivée au Canada, ses qualités ont été rigoureusement éprouvées au nouveau centre d'essais construit par Hyundai au coût de 22,5 millions \$. Elle a en outre subi dans le nord de l'Ontario le test suprême de l'hiver canadien, dont elle s'est tirée avec brio.

Bref, la Stellar représente toute une aubaine parmi les voitures de luxe. Jugez-en par vous-même. Rendez-vous vite chez le concessionnaire Hyundai le plus proche.

Faites un essai de la Stellar, la voiture aux nombreux extra... sans extra dans le prix!



LA STELLAR BRILLE PAR SON LUXE ET PAR SON PRIX

HYUNDAI

Hyundai Auto
Masouche
1990, ch. Gascon
St-Louis de
Terrebonne 471-7669

Les Automobiles
Lise Grenier Inc.
1250, Rte. Marie-
Victorin
Tracy 743-1244

Luciani Automobile
(1985) Inc.
4040, ouest rue
Jean-Talon
Montréal 340-1344

Pony de Montréal
5180,
avenue Papineau
Montréal 523-2171

Autos Visa Inc.
500, boul.
Mgr. Langlois
Valleyfield 377-1985

Hyundai Pony
Contreville
2077, Ouest rue
Ste-Catherine
Montréal 931-8243

C. W. AutoSud Inc.
3839,
boul. Taschereau
St-Hubert 678-1220

Automobile Ulsan Ltée
2355, boul. Hymus
Dorval 683-5702

Moteurs Chateauguay
83, St-Jean Baptiste
Chateauguay 692-9630

Pointe-aux-Trembles Pony
12150, rue Sherbrooke est
Montréal 645-2233

Safari Automobiles Inc.
300, rue Lafleur
LaSalle 364-3124

Garage St. Louis Ltée
356, boul. Sauvé
St-Eustache 491-1292

Desmeules Hyundai
1237, boul. des Laurentides
Ville de Laval 668-6393

Pie IX Pony
9390, boul. Pie IX
Montréal 324-6821

Les Automobiles Cloginor Inc.
9, rue Frontenac
St-Jean-Sur-Richelieu 347-4003

Lac St-Louis Automobiles
Enrg.
30, boul. Don Quichotte
Ville de Perot 453-6363

VOYAGES
TRAVELAIDE
POUR DES VACANCES
RÉUSSIES

PERMIS DU QUÉBEC

Criminels nazis: un avocat ne fait pas confiance au Canada

OTTAWA (PC) — Au lieu d'espérer obtenir une réparation auprès des tribunaux canadiens pour les atrocités commises pendant la Seconde Guerre mondiale par des criminels de guerre nazis résidant maintenant au Canada, les Juifs canadiens devraient accumuler des preuves contre eux et publier leurs coordonnées, a soutenu hier un avocat torontois bien connu, Me Edward Greenspan.

La proposition de Me Greenspan a cependant été reçue avec surprise et scepticisme par au moins deux des invités à la conférence d'Ottawa sur les survivants des camps de concentration.

L'avocat a par ailleurs indiqué ne pas attendre de résultats significatifs de la commission Deschênes, qui enquête présentement sur la présence de criminels de guerre nazis au Canada.

Cette commission, estime Me Greenspan, n'est rien d'autre qu'une tactique dilatoire utilisée par le gouvernement fédéral pour ne pas avoir à agir dans ce dossier.

Pendant ce temps au Parlement, les Communautés ont observé quelques instants de silence à la mémoire des six millions de Juifs victimes de l'holocauste nazi.

DE GRANDES OCCASIONS...



BMW 318i D'OCCASION

Offrez-vous dès maintenant beaucoup plus pour beaucoup moins. Procurez-vous le luxe, le confort et la performance d'une BMW 318i racée, au prix d'une voiture d'occasion.

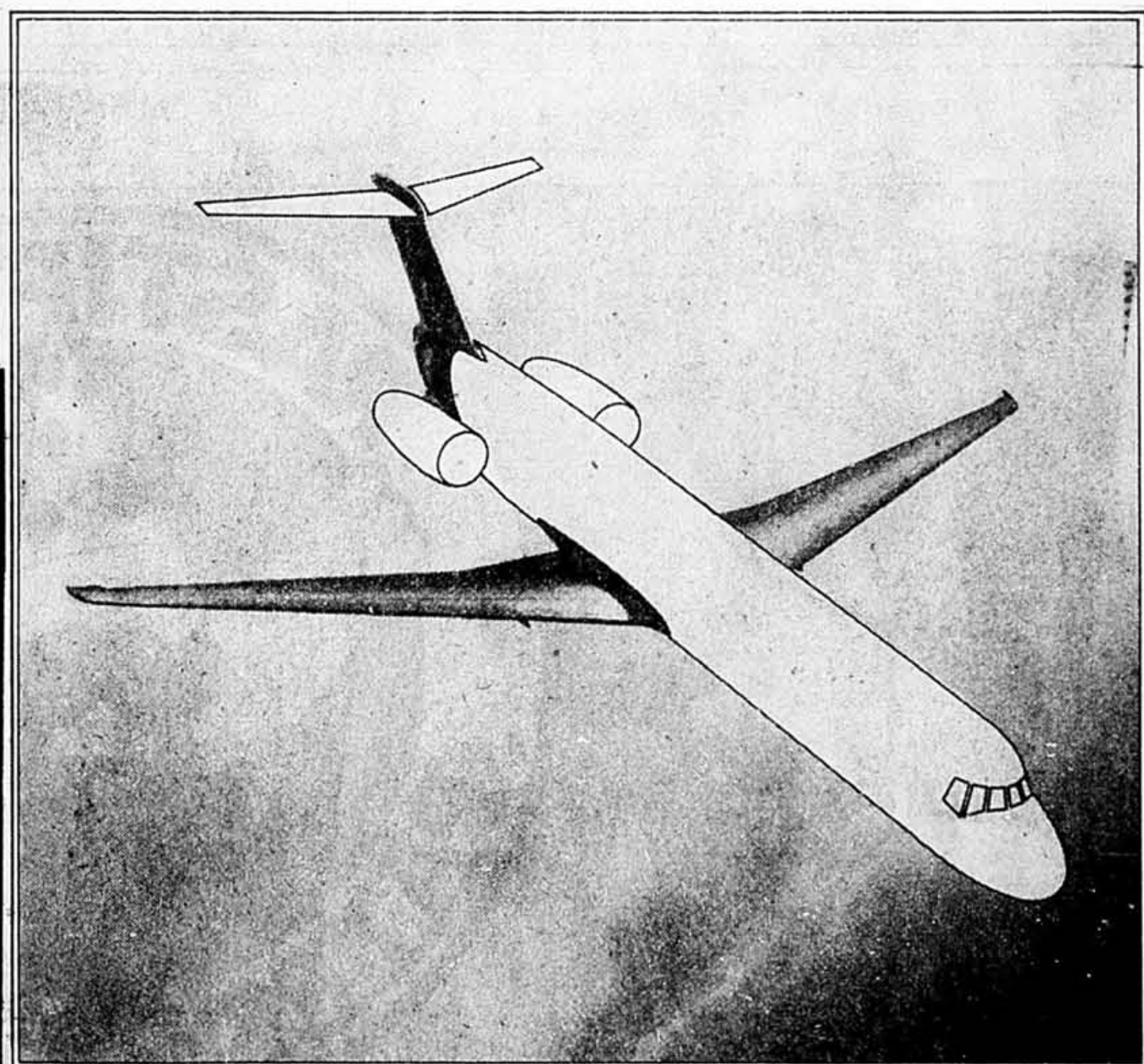
Tout en réalisant des économies substantielles, vous jouirez de la qualité légendaire de la BMW 318i et vous pourrez toujours compter sur son excellente valeur de revente.

Ne ratez pas cette occasion exceptionnelle. Notre inventaire est très limité.



BMW CANBEC

2080, rue Sainte-Catherine ouest
Tél.: 931-0393



LE MD-80. BEAUCOUP PLUS CANADIEN QUE TOUT AUTRE AVION DE LIGNE À RÉACTION.

Les avions de ligne de la famille des MD-80 sont des transporteurs aériens mondiaux qui ont un point en commun: 25% des composantes de chaque cellule sont fabriquées ici même au Canada.

Depuis 20 ans, les ailes, planchers intérieurs et empennages verticaux de tous les DC-9 sont fabriqués par McDonnell Douglas Canada. Nous construisons également toutes les ailes des avions de ligne DC-10.

McDonnell Douglas incorpore, dans ses avions à réaction commerciaux, plus de pièces fabriquées au Canada que tout autre

fabricant au monde. Cela crée donc plus d'emplois dans le domaine de l'aérospatiale pour les Canadiens.

Tout achat de MD-80 injecte 250 000 heures d'emploi dans l'économie canadienne. Nous remercions les 29 compagnies aériennes qui ont déjà commandé plus de 500 avions MD-80 et qui ont manifesté leur confiance face au savoir-faire canadien. Déjà reconnu comme chef de file du secteur privé des fabricants de cellules, McDonnell Douglas entend maintenant l'intérêt pour ses produits dans le monde.

MCDONNELL DOUGLAS CANADA LTD.

Vous pensez à un nouveau prêt important?

VERSEMENT MENSUEL

Vos mensualités pourraient être la moitié du montant prévu grâce à notre prêt sur valeur domiciliaire

Le prêt sur valeur domiciliaire de la Banque de Montréal vous permet de mieux gérer vos dépenses importantes en utilisant le capital financier que représente votre maison.

Versements mensuels plus pratiques

Grâce à notre prêt sur valeur domiciliaire, vos versements mensuels pourraient être moins élevés que ceux des autres prêts à versements. En effet, en utilisant le pouvoir d'emprunt de votre maison, vous pouvez amortir votre prêt sur une période de 25 ans et profiter de taux plus bas; ce qui pourrait couper vos versements en deux. Un exemple? Alors qu'un prêt à versement de \$20 000 peut vous coûter jusqu'à \$475.80* par mois, notre prêt sur valeur domiciliaire de \$20 000 ne pourrait vous coûter que \$240.76** par mois.

Souplesse de remboursement

Un prêt sur valeur domiciliaire de la Banque de Montréal vous offre également le plus grand choix de durées offert par une Banque; en outre, la Banque de Montréal vous permet de rembourser en 5 ans. De plus, nous vous offrons plusieurs possibilités de remboursement anticipé du capital et ce, sans pénalité d'intérêts.

Les meilleurs taux parmi les banques

Non seulement les prêts sur valeur domiciliaire vous fournissent des taux plus bas que ceux des autres prêts à versements, mais en plus, la Banque de Montréal vous fournit les taux les plus bas, parmi toutes les grandes banques canadiennes, pour ce genre de prêt.

Que vous empruntiez pour rénover, pour consolider des dettes, pour acheter un domicile secondaire ou pour toute autre bonne raison, choisissez le prêt sur valeur domiciliaire de la Banque de Montréal. Renseignez-vous à la succursale la plus près de chez vous.

* À 15% d'intérêt, calculé mensuellement pour une durée et un amortissement de 5 ans.
** À 14% d'intérêt, calculé mensuellement pour une durée de 5 ans et un amortissement de 25 ans.
N.B.: Tous les renseignements concernant ce prêt étaient exacts le 20 mars 1985.



Banque de Montréal
Toujours plus pour vous

Les évêques dénoncent Eaton

■ OTTAWA (PC) — Pointant du doigt la compagnie Eaton, la Conférence canadienne des évêques catholiques a vivement dénoncé hier l'exploitation dont sont victimes les travailleurs de l'industrie multi-milliardaire de la vente au détail.

La virulente accusation lancée par les représentants des 120 évêques catholiques du pays survient à la veille du 1er mai, fête internationale des travailleurs.

C'est par ailleurs la seconde fois en deux ans que les hautes instances ecclésiastiques interviennent de façon aussi énergique sur la scène sociale canadienne.

La conférence accuse en particulier la chaîne de magasins Eaton, dont 1 500 employés de six succursales ontariennes sont en grève depuis le 30 novembre dans le but d'obtenir de la partie patronale la signature de leur première convention collective.

D'une façon plus générale, les évêques invitent les 10 millions de catholiques du pays, et la population dans son ensemble, à appuyer la bataille pour la syndicalisation, menée par les centaines de milliers de Canadiens qui travaillent dans l'industrie de vente au détail.

Cette bataille représente, selon les évêques, une nouvelle frontière dans l'évolution de la société canadienne.

Droit fondamental

Jugeant fondamental le droit de se syndiquer, la conférence estime les travailleurs de l'industrie de détail, en majorité des femmes qui occupent dans bien des cas un emploi à temps partiel, plus vulnérables que les autres à l'exploitation patronale et à l'attitude paternaliste des employeurs.

L'Imprimerie Montréal-Granby menace de fermer

■ GRANBY (PC) — L'Imprimerie Montréal-Granby fermera définitivement ses portes dès ce soir, si le local 41 qui regroupe les pressiers et les mécaniciens ne revient pas sur sa décision de rejeter les offres patronales.

M. Jean-Marc Lefort, vice-président de la compagnie Unimédia, à laquelle appartient l'Imprimerie Montréal-Granby est très clair, il n'y a pas d'autre alternative. « Depuis la perte de l'hebdomadaire américain The National Star, l'imprimerie fait face à une situation précaire. Pour rebâtir un volume de travail en fonction des équipements de Granby, nous avons demandé aux deux syndicats de collaborer et d'accepter que plusieurs clauses de leur convention collective soient révisées ».

Le local 145, qui comprend les typographes, les lithographes et le département de l'expédition a accepté les offres soumises par la compagnie dans une proportion de 69 p. cent, alors que le local 41, qui englobe les pressiers et les mécaniciens les a rejetées hier matin à 59 p. cent, se prononçant en faveur de la grève.

À la demande même du conciliateur, M. Jean Des Troismaisons, une ultime rencontre aura lieu ce matin à 9 heures avec le local 41.

La partie patronale offre des augmentations de 2,5 p. cent, 2,5 p. cent et 3 p. cent au cours des trois prochaines années.

Entretemps, la compagnie a avisé le syndicat des pressiers et des mécaniciens qu'il avait jusqu'à 18 heures pour réviser sa position et adopter en assemblée générale les offres patronales. Sinon l'imprimerie décréterait un lock-out et fermerait définitivement ses portes.

L'imprimerie granbyenne ne compte plus à l'heure actuelle que quelque 80 employés, une soixantaine ont déjà été licenciés depuis la mi-mars.

Les gens
de Pastificio
vous invitent



à leur
grande fête
le 1^{er} et le 2^e mai.

Les négociations sont rompues chez Air Canada

Les négociations sont rompues entre Air Canada et les représentants syndicaux de ses 3 000 préposés aux réservations, en grève depuis dimanche matin. L'impasse semble totale sur la question «centrale» de la sécurité d'emploi. Entre-temps, le service

aérien était «impeccable et sans retard».

LISA BINSSE

Charles Duhamel, un négociateur pour l'Association canadienne des employés du transport aérien (ACETA), a indiqué hier que le médiateur fédéral Henry Bar-

tenbach, constatant l'écart persistant entre les parties, avait décidé de suspendre les pourparlers. «Il attend maintenant qu'un de nous deux l'appelle pour nous reconvoquer.»

Au même moment, quelque 300 grévistes ont manifesté brièvement devant la Place

Air Canada sur le boulevard Dorchester où ils ont reçu l'appui de différents groupes dont les agents de bord, les préposés à l'entretien des avions, les Travailleurs unis de l'automobile (auxquels l'ACETA se joindra en juillet prochain) et la FTQ.

Employeur et syn-

dicat s'accusaient mutuellement hier de mauvaise foi. Du côté syndical, on parlait d'offres déraisonnables et d'intransigeance patronale sur les deux points majeurs qui accrochent les employés à temps partiel et la sécurité d'emploi. Selon un porte-parole patronal, la compagnie aérienne a modifié ses positions et ce serait plutôt le syndicat qui ne fait aucune concession.

Quoi qu'il en soit, le litige porte sur le fait qu'Air Canada veut augmenter à 40 p. cent la proportion des employés à temps partiel, maintenant à

20 p. cent des effectifs par rapport aux employés à plein temps. L'ACETA serait prêt à accepter une augmentation allant jusqu'à 30 p. cent de tous les effectifs, c'est-à-dire des employés à plein temps et partiel.

Les nouveaux employés à temps partiel bénéficieraient d'un taux horaire moindre à l'embauche, d'expliquer un porte-parole patronal, mais rejoindraient le taux salarial de leurs collègues éventuellement.

L'autre point litigieux est la sécurité d'emploi. Air Canada accorderait une sécurité d'emploi «à vie» aux employés à

temps plein maintenant à son emploi et s'engagerait à ne faire aucune mise à pied en période de récession pour la durée du contrat. Mais, selon le syndicat, aucune sécurité n'est offerte aux employés à temps partiel. L'employeur soutient qu'il offre une meilleure protection à cette catégorie d'employés, protection dont ils ne bénéficient pas actuellement.

La convention collective des préposés aux réservations est échue depuis septembre dernier. Ce groupe d'employés, dont 600 sont à Montréal,

assure le service au sol, l'accueil des passagers, les réservations et le service aux comptoirs.

Quant au service aérien, un porte-parole patronal affirmait hier qu'il était «impeccable». Le travail normalement effectué par les grévistes

est actuellement fait par des cadres spécialement entraînés. Air Canada demande à tous les passagers qui veulent réserver de s'adresser aux agences de voyage. Certes, il y a certains inconvénients, mais somme toute «tout se déroule très bien».

Une potion «magique»

■ PÉKIN (AFP) — Une femme médecin a guéri en moins d'un an plusieurs milliers de chinois frappés d'impuissance grâce à une potion tonique de son invention, affirmait hier le quotidien de langue anglaise China Daily.

Le traitement mis au point par Mme Chen Yumei s'est révélé si efficace qu'il a même permis à un vieillard de 74 ans de retrouver toutes ses capacités sexuelles, le taux global de guérison atteignant 93 p. cent, révèle le journal.

SOLDE GENERAL TIRE.

LES PRIX SONT DÉGONFLÉS.



P 155/80 R 13
Ameri ★ SBR
radial ceinturé d'acier
(Flanc blanc)

\$49⁹⁵



P 185/75 R 14
Ameri ★ way XT
radial toutes saisons
ceinturé d'acier
(Flanc blanc)

\$59⁹⁵



P 225/70 R 14 Grabber
radial ceinturé d'acier
à lettres blanches

\$93⁵⁰

ENTRETIEN À PRIX RÉDUIT!

Vidange d'huile, lubrification et filtre - Installation d'un nouveau filtre à l'huile. - Lubrification du châssis selon les normes du fabricant. - Jusqu'à 5 pintes d'huile à moteur multigrade Castrol.

seulement
\$11⁹⁵*

Amortisseurs Red Ryder Heavy Duty de Gabriel - Installation comprise.

Gabriel

seulement
\$24⁹⁵*

*Valable jusqu'au 18 mai 1985, sur la plupart des modèles nord-américains et importés.

CIE CANADA TIRE INC.

PARTEZ DU BON PNEU!

General, Michelin, Continental, Bridgestone, Pirelli, Uniroyal, Firestone, Goodyear, Gislaved.

MONTRÉAL-EST 6000 est, rue Sherbrooke Tél: 254-6006	CENTRE VILLE 770 ouest, Notre-Dame Tél: 861-1811	DOLLARD DES ORMEAUX 3352, boul. Des Sources Tél: 683-2844	ST-LÉONARD 5500, Métropolitain (Sortie Lacordaire) Tél: 253-5656
NORD-OUEST 5150 ouest, rue Jean-Talon Tél: 731-7811	NORD-EST 1025 est, rue Jean-Talon Tél: 271-3551	RIVE-SUD 3435, boul. Taschereau Tél: 678-8080	

BOWRING

Pour plaire à la fête des Mères:

BODA ULLA
33 1/3 %
DE RABAIS

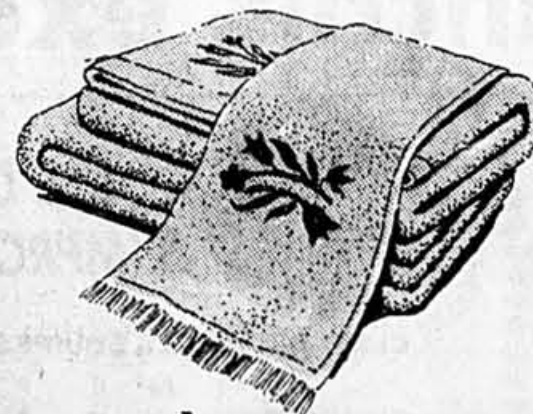
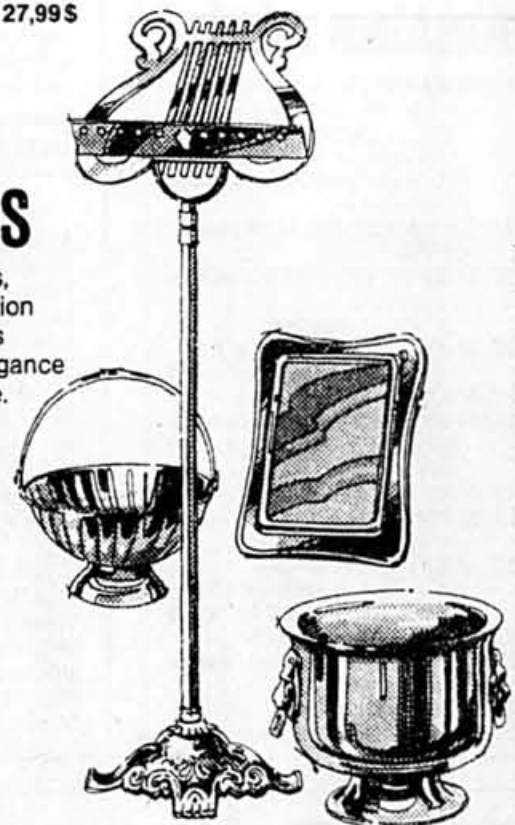


Fabriquées en Suède par les maîtres-verriers de Boda, ces pièces aux formes modernes et harmonieuses conviennent à toutes les occasions. La finesse du cristal suédois... chez Bowring.

Plateau à fromages.....	Prix courant 45 \$	PRIX RÉDUIT 29,99 \$
Plateau à gâteaux ou à sandwiches...	Prix courant 45 \$	PRIX RÉDUIT 29,99 \$
Bol moyen.....	Prix courant 39 \$	PRIX RÉDUIT 25,99 \$
Plat à fruits.....	Prix courant 42 \$	PRIX RÉDUIT 27,99 \$

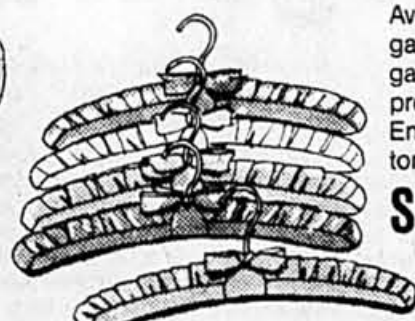
JUSQU'À 20% DE RABAIS

Spécialement sélectionnés, ces accessoires de décoration en laiton massif ou plaqués ajouteront une touche d'élégance à la demeure de votre mère. À compter de 8,99 \$



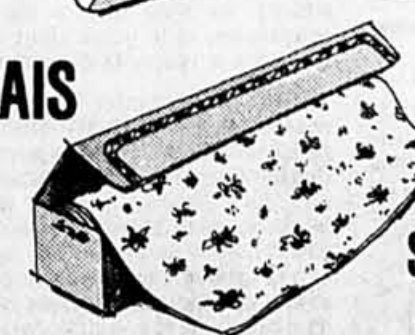
JUSQU'À 28% DE RABAIS

Fieldcrest vous propose une sélection de serviettes de tons pastel rehaussées de motifs floraux qui ajouteront une note de distinction à sa salle de bains.



Avec ces cintres et ces garnitures parfumées, sa garde-robe et ses tiroirs prendront un air printanier. Ensemble de 3 cintres de tons pastel

SOLDE 799 \$



Rouleau de garniture parfumée pour tiroir de 274 cm

SOLDE 699 \$

PASSEZ VOIR LES NOMBREUX AUTRES ARTICLES EN MAGASIN.

Place Bonaventure/Les Galeries d'Anjou/Centre Laval/Cavendish Mall/Carrefour Laval
Place Vertu/Les Terrasses/Fairview Centre/Les Promenades St. Bruno
Nous acceptons les cartes Visa, MasterCard et American Express



DING ET DONG

Déjà une queue pour...septembre

■ C'est la folie du jour, depuis un moment déjà, tout le monde veut voir Ding et Dong. Suffisait de passer rue Saint-Denis

DENIS LAVOIE

hier midi pour s'en rendre compte. Une longue file de gens, à l'air sérieux, se pressaient aux guichets du théâtre Saint-Denis.

Après les *Lundis des Ha! Ha!*, un disque et une série de spectacles à la Place des

arts, on se rue encore sur Ding et Dong. Sûrement les artistes les plus populaires et les plus courus en ce moment, le tandem d'humoristes en peau de vache accumule les succès de popularité.

Ils sortent un disque, il devient aussitôt le meilleur vendeur. Partent-ils en tournée, ils font salle comble.

Le succès de Claude Meunier et Serge Thériault est tel, que c'est pour les voir en Ding et Dong à l'automne, qu'on se précipite

aux guichets du théâtre Saint-Denis. Car c'est pour les représentations du 17 au 28 septembre que les gens se ruent sur les billets.

Ding et Dong ont déjà vendu plus de 75 000 exemplaires de leur disque. Ils sont en tournée depuis deux mois et s'éclipseront fin avril, pour ne revenir qu'à l'automne, alors que le public leur fera encore salle comble. C'est du moins ce qui se prépare. Dès l'annonce de cette nouvelle série de spectacles, en six heures, 6 000 billets vendus.



AUX ÉTATS-UNIS

Sept heures de télévision par jour

■ WASHINGTON (AFP) — Les postes de télévision sont restés allumés en moyenne pendant plus de sept heures par jour l'an dernier aux États-Unis, ce qui établit un nouveau record.

Au total, selon le dernier rapport Nielsen pour la télévision, 98 p. cent des foyers américains possèdent au moins un poste de télévision. L'appareil est resté allumé, dans ces 84,9 millions de foyers, en moyenne sept heures et huit minutes par jour au cours de la saison télévisée 83-84, soit 13 minutes de plus que l'année précédente.

Le poste reste le plus longtemps allumé dans les foyers de trois personnes ou plus, où les membres de la famille — femmes, enfants et personnes âgées surtout — se relaient autour du petit écran. Cela dit, et pour la première fois, les personnes vivant seules passent en général plus de temps à regarder la télévision qu'elles n'en passent au travail. Le poste est resté allumé chez elles plus de 40,25 heures par semaine en 1983-84.

CHOIX D'ÉMISSIONS

par MARIO FONTAINE

19:30 **7 8 9 10** — Hockey
Les joueurs du Canadien risquent de passer dans la moulinerie et de se retrouver en vacances forcées à la fin de la soirée. Sinon on remet ça jeudi soir.

20:30 **13** — «Le pré-nom»
Une autre comédie de Woody Allen, qui aurait également pu s'intituler: Les joies du macarthysme. Allen égal à lui-même.

HORAIRE RÉVISÉ

14:30 **7 8 9 10** — Forum
«Lors du divorce d'un couple, la garde partagée des enfants devrait-elle être la règle générale ou l'exception?»

19:30 **7 8 9 10** — Hockey
TVA

20:00 **2 3 13** — Monsieur le ministre
22 — Joanna
23 — Coup d'oeil
22 — Three's a Crowd

21:00 **2 3 13** — Dallas
22:00 **2 3 13** — Téléjournal
7 8 9 10 — Chacun chez soi

22:27 **2 3 13** — Le Point
23:00 **2 3 13** — La Météo et les sports

23:16 **2** — Télé Arts
9 — Le 9 vous informe
13 — Le 13 vous informe

23:25 **2** — Rencontres
23:30 **2 13** — Afrique, continent en crise
23:55 **2** — Cinéma
24:30 **2 13** — Ciné-soir

LE CIRQUE DU SOLEIL



Le ministre Clément Richard avait de quoi rire hier et a su déridier son auditoire aussi bien que les clowns qui l'entouraient, lors du lancement de la tournée de spectacles du Cirque du Soleil, premier cirque québécois et canadien.

photo Pierre McCann, LA PRESSE

Une école, une troupe, un chapiteau, des tournées...

■ Dernier des «arts de la scène» à disposer d'une école de formation et surtout d'une troupe permanente, le cirque a maintenant son école subventionnée et son chapiteau. C'est donc dans une ambiance de fête propre à pareille manifestation que le *Cirque du Soleil* recevait hier ses subventions des gouvernements fédéral et provincial, tout en annonçant une tournée de spectacles.

DENIS LAVOIE

Le Cirque du Soleil, dans lequel le ministère des Affaires culturelles du Québec avait investi plus de \$1 million pour son démarrage l'an dernier (dans le cadre des festivités de Québec-84), vient en effet de planter sa tente dans le Vieux-Port de Montréal.

Formé d'artistes québécois, mais provenant aussi de Pologne, de France, d'Italie, d'Argentine, etc., «notre» cirque québécois, qui serait aussi le tout premier cirque canadien, est déjà assuré de donner plus d'une centaine de représentations cette année, jusqu'en septembre.

Car en plus d'être à Montréal du 14 mai au 2 juin, le Cirque du Soleil visitera par la suite Sherbrooke et Québec et trois villes de l'Ontario: Ottawa, Toronto et Niagara. De plus, notre cirque pourrait se rendre bientôt à Vancouver et peut-être même en Europe, où l'un de ses membres, Denis Lacombe, a fait sensation, décrochant un

prix lors d'une compétition de numéros de cirque.

Pas d'animaux ni de bébélles dans ce cirque où l'accent est mis sur le comique. Prouesses acrobatiques, jongleries et clowns font le spectacle que présente cette troupe de 35 artistes.

Jeune, le Cirque du Soleil compte sur de très jeunes talents, un jongleur de seulement 14 ans devant participer au spectacle. Car il faut les former très jeunes ces artistes de cirque, de nous dire Guy Caron, directeur artistique et qui en sait quelque chose car il oeuvre à l'École Nationale de Cirque. Cette jeune institution voit d'ailleurs d'un bon oeil l'existence d'un cirque permanent et a chaleureusement accueilli l'annonce du ministre Clément Richard qui accorde à l'école une première subvention de \$40 000.

Après que les enfants se furent bien amusés de la performance de Chatouille et Denis Lacombe, ils ont trouvé un peu ennuyeux les discours qui ont suivi, lors de la conférence de presse du cirque. Le député Vincent Della Noce a ainsi remis un chèque de \$360 000 au nom du ministre des Communications, Marcel Masse. Québec doit pour sa part accorder \$350 000 via le budget pour l'année de la jeunesse.

En fait, c'est une opération de \$2 millions que représente cette nouvelle tournée du Cirque du Soleil, aujourd'hui propriétaire de son chapiteau qui a mis des mois de travail pour nous présenter son spectacle à compter du 14 mai.

MICHEL RIVARD médaillé d'une chanson «malade»

■ C'est en parlant d'une chanson québécoise présentée «malade», que l'auteur-compositeur-interprète Michel Rivard recevait hier la médaille Jacques-Blanchet. Décernée an-

DENIS LAVOIE

nuellement en témoignage d'estime à un auteur-créateur, pour souligner la persistance dans la qualité d'une oeuvre, cette récompense constitue une consécration pour un artiste québécois.

Mais pour l'artiste qui se voit ainsi inscrit dans la «continuité» de notre chanson, c'est l'avenir qui compte. Et il lui paraît difficile face à l'envahissement écrasant de la chanson internationale.

Appelée à préciser sa pensée quant à la mauvaise santé de notre chanson, Michel Rivard devait signaler aux journalistes que la radio et les maisons de disques sont responsables de cette situation.

«Les jeunes n'ont pas le goût de se risquer à faire ce métier parce qu'ils savent que c'est très difficile. Il n'y a plus de place pour la chanson d'auteur. Et les compa-

gnies de disques ne veulent pas prendre de risques, alors que la radio laisse moins de place à la chanson d'ici», note le lauréat.

Remise à la Bibliothèque Nationale, en présence de nombreux artistes dont Clairette, Raymond Lévesque, Clémence Desrochers, Sylvain Lelièvre, Luc Plamondon, Jacques Michel, la médaille qui vise aussi à honorer la mémoire de Jacques Blanchet auteur de si belles chansons, a été décernée à Rivard pour son rôle de «pivot» du groupe Beau Domage et pour ce qu'il est à notre chanson: «un clown contemplatif et aimé».

Auteur de musique de films, mais aussi comédien, Michel Rivard s'est fait remarquer à la Ligue Nationale d'Improvisation et a joué dans quelques films, en plus d'enregistrer trois microsillons et de présenter ses chansons en spectacle.

En recevant sa récompense, c'est le même message d'espoir qu'il formule depuis quelque temps, qu'a lancé l'artiste, souhaitant que la chanson québécoise «reprenne du poil de la bête».



Michel Rivard reçoit des mains de Mme Michelle Thériault la médaille Jacques-Blanchet en témoignage de son apport à la chanson québécoise.

photo Pierre McCann, LA PRESSE

Pauline Julien: trois rappels

■ PARIS (AFP) — Pauline Julien ne s'est pas fait prier hier soir pour revenir chanter une dernière chanson, et dire un ultime poème, à l'occasion de sa première au Théâtre de Paris, où elle sera jusqu'au 5 mai: elle est revenue en effet sur scène à trois reprises...

Après avoir commencé son spectacle avec sa chanson *Vielle lune de Bilbao*, adaptée par Boris Vian, et qui la fit remarquer dans les cabarets de la rive gauche, elle lance au public pour se justifier: «Ça c'était hier (...) ce n'est pas un crime que d'avoir vécu (...) vous aussi vous avez changé (...) aujourd'hui on est tous différents d'hier».

Oubliée la passionaria québécoise, oubliée la féministe jusqu'au bout des ongles, oubliée la politicienne. Chaussée d'escarpins étincelants, moulée dans une sorte de tenue de cosmonaute à la fois blanche et argentée, cette rousse toujours flamboyante chante simplement, toutes griffes dehors.

Elle n'a pas changé de peau, elle est peut-être aujourd'hui plus vraie, plus nature. De sa voix rauque, quelquefois stridente, sensuelle, cette quadragénaire séduisante chante ses peines, ses coups de coeur, sa joie de vivre, sa peur de la mort et ses révoltes devant l'injustice et le racisme.

Et tout cela avec un bon accent parisien. Son accent québécois, cette écorchée vive le reprend pour faire le clown en donnant au public un cours accéléré de québécois, nécessaire à la compréhension de sa chanson 222.

Fatiguée à la fin de son tour de chant, Pauline Julien a eu des trous de mémoire au milieu de sa dernière chanson, *Le voyage à Miami*. En femme d'affaires avisée, elle n'a pas perdu son sang-froid et a lancé au public, avant de quitter la scène: «Si vous voulez écouter cette chanson en entier, achetez le disque».

La BBC perd de sa crédibilité

■ LONDRES (AFP) — Les Britanniques doutent de plus en plus de la justesse des informations télévisées, révèle une étude publiée par la BBC, la radio-télévision nationale.

Une majorité d'entre eux comptent sur les journaux télévisés pour s'informer, mais 46 p. cent des 1 146 personnes interrogées estiment que la télévision trompe délibérément les spectateurs quelquefois, contre 38 p. cent qui la croient généralement honnête.

Le Rouge français excelle

■ L'équipe de France Rouge était en forme, mais si les Belges n'avaient pas faibli au troisième engagement, il aurait sans doute fallu des prolongations pour départager les deux formations qui s'affrontaient pour la première fois dans le tournoi de la Coupe du monde d'improvisation. Le score final a été de 7 à 4 en faveur des Rouges.

JEAN-PAUL SOULIÉ

L'équipe belge remportait la première improvisation, une mixte dramatique de six minutes, «Frappés par la grâce». Un méchant — Frank Monseu — que le Sauveur ne veut pas emmener au Ciel s'attire des applaudissements avec un «Ça, je l'aurai parié!» très bien venu. Puis dans «Une chambre en ville», les deux équipes donneront sans fausse note une histoire bien tournée, avec des changements de lieux bien faits, des enchaînements superbes. Cécile Adam a été une gentille fille de la campagne qui abandonne sa mère (Catherine Carrera) pour la ville. Elle sera secouée dans le train (la «miche-

line» des Européens) après la cariole d'Éric Métayer, le paysan bafouilleur.

La quatrième, une improvisation comparée, allait permettre à Lydie Agaësse et à Éric Thomas de faire une fin de marathon de danse digne de «On achève bien les chevaux», encouragés par un Christian Sinniger plein de whisky. Le rock final a été un monument, et le point allait aux Rouges à la majorité des votes.

Il faudrait signaler les bonnes performances de Claire Millis et de Éric Thomas, rejoints par Catherine Carrera, dans «Mélancolie», la «Réverie au bord d'un lac», où Jean-Marc Cuvelier et Éric Thomas ont péché, à la ligne et à la grenade, puis joué au golf, avant de découvrir qu'au bord d'un lac, le mieux était encore de rêver. Le «Tea-House» de Jean-Marc Cuvelier et Lydie Agaësse, gelisa autoritaire, avec ses conversations en japonais était très réussi, et le point allait aux Noirs de Belgique.

Les spectateurs ont beaucoup apprécié le «Ventriloque alcoolique», avec Frank Monseu et sa



COUPE DU MONDE D'IMPROVISATION

CLASSEMENT DES ÉQUIPES

	PJ	G	P	BP	BC	POINTS
CANADA (Bleus) ..	7	6	1	57	35	12
CANADA (Rouges)	6	5	1	43	30	10
FRANCE (Rouges)	6	5	1	41	35	10
FRANCE (Jaunes)	7	3	4	41	40	6
BELGIQUE (Noirs)	7	1	6	35	53	2
SUISSE (Blancs) ..	7	0	7	32	57	0

poupée amoureuse de lui, Éric Métayer, très bon encore une fois. «L'incendie en quatre tableaux» connus des longueurs, mais aussi des flammèches réjouissantes, avec ses sauveteurs pas doués et même sadiques, et la «Bibliothèque du château» donnait de bons moments. Mais il y avait eu un sommet, vers la fin de la seconde période, avec l'improvisation comparée «Varia-

tions sur la pureté». Claude Lacombe de l'équipe des Rouges du Canada, a beaucoup admiré la cohésion de Christian Sinniger, Cécile Adam et Éric Métayer et leur numéro de message téléphonique sur un répondeur. «Il va falloir se méfier, nous ne pouvons plus perdre un seul match, à conclure le capitaine des Rouges. Ce soir, les Suisses rencontrent les Jaunes de France à 20h30».

ENTRACTE...

MUSIQUE

Claude Gingras

■ « Wie schön ist die Prinzessin Salome heute Nacht! » - « Comme la princesse Salomé est belle ce soir! »

C'est par cette exclamation du jeune capitaine Narraboth que débute la *Salomé* de Richard Strauss. Et les personnes qui ont pu se glisser aux répétitions, en fin de semaine, assurent que le public sera d'accord avec Narraboth...

Cette dernière production de la cinquième saison de l'Opéra de Montréal prend l'affiche ce soir, 20 h précises, salle Wilfrid-Pelletier. Rappelons qu'il n'y a ni ouverture, ni entracte. Le spectacle se déroule d'une seule traite; il dure une heure, 35 minutes. Le rôle-titre est chanté (et dansé) par le soprano suédois Laila Andersson et la direction musicale a été confiée à Franz-Paul Decker, réputé spécialiste de Richard Strauss.

C'est un peu la semaine de la musique vocale allemande. Jeudi soir, 20 h, salle Wilfrid-Pelletier également, dans le cadre des « Récitals OSM », on entendra le soprano allemand Hildegard Behrens, avec David Syrus au piano. On connaît cette chanteuse (née en 1937) par des enregistrements de *Salomé* avec Karajan, *Fidelio* avec Solti, *Tristan und Isolde* avec Bernstein et *Der Freischütz* avec Kubelik.

En fin de semaine, soit samedi et dimanche soirs, 20 h, on entendra une autre grande œuvre du répertoire allemand, mais dans un tout autre genre: la *Messe en si mineur* de Bach, présentée par le Studio de Musique ancienne à l'église Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement.

Hildegard Behrens

Hildegard Behrens, qui chante présentement au Metropolitan, a établi, pour son récital, un vrai programme de *Liederabend*: des pièces (24 au total) de dix compositeurs, groupées non pas autour d'un auteur mais autour d'un thème, et, dans certains cas, d'un thème féminin.

En premier lieu: le célèbre cycle *Frauenliebe und Leben* (« L'Amour et la Vie d'une femme »), de Schumann, qui groupe huit lieder. Ensuite, trois mélodies ayant pour sujet la reine Marie Stuart dans sa prison — trois mélodies de, respectivement, Johann Rudolf Zumsteeg (sorte de précurseur de Schubert), Schumann encore (*Gebet* « Prière »), cinquième et dernier des cinq *Gedichte der Königin Maria Stuart*) et Sir Edward Elgar (une pièce en anglais, la seule du programme entier qui ne soit pas en allemand).

Après l'entracte, Mme Behrens

Place à la musique vocale allemande



Trois représentantes du répertoire vocal germanique: à gauche en haut, la Suédoise Laila Andersson, dans le rôle-titre de « *Salomé* » ce soir; à droite, l'Allemande Hildegard Behrens, en récital jeudi soir, et la Suédoise Birgit Nilsson, juge au Concours de chant, en juin. Les trois sopranos sont d'ailleurs associées au rôle de *Salomé*: Andersson y a fait ses débuts au Metropolitan, Behrens l'a enregistré avec Karajan, et Nilsson l'a chanté dans le monde entier et au disque.

chantera des lieder inspirés par la nuit, le sommeil et la mort. Ici, cinq compositeurs, de J.S. Bach à Alban Berg, y compris deux lieder intitulés *Wiegenlied* (« Berceuse »), de Brahms et de Richard Strauss.

Pour terminer, un groupe plus varié et plus léger, y compris l'ironique *Als Luise die Briefe ihres ungetreuen Liebhabers verbrannte* (« Lorsque Louise brûla les lettres de son amant infidèle », de Mozart). Les autres compositeurs représentés: Schubert et Hugo Wolf.

La Messe en si mineur

■ La *Messe en si mineur* de Bach est l'événement final de la onzième saison du Studio et c'est la première fois que celui-ci aborde cette œuvre célèbre. Contraire-

ment à la récente exécution de l'OSM, celle du Studio sera de caractère « musicologique », avec les instruments anciens (ou des copies) et de petites formations chorale et orchestrale — une quarantaine d'exécutants au total. Il y aura cinq solistes (et non quatre, comme à l'OSM): Valérie Kinslow et Danièle Forget se partageront les deux parties de sopranos et Allan Fast chantera les solos d'alto (habituellement pris par un mezzo ou un contralto); on entendra aussi le ténor Edmund Brownless et la basse Winston Purdy. Christopher Jackson dirigera.

Le Concours de chant

■ Le 18e Concours international de Montréal est consacré au chant et aura lieu du 5 au 19 juin. La composition du jury n'a pas encore été annoncée mais nous

connaissons déjà cinq membres. Le plus prestigieux est certes le soprano suédois Birgit Nilsson. Le nom d'Eileen Farrell, soprano américain, est aussi mentionné. Rose Bampton et Martial Singher, reviennent et Jean-Paul Jeannotte, directeur artistique de l'Opéra de Montréal, se joindra à eux.

Des raretés

à « Début »

■ J'ai donné hier les dates et les noms des jeunes artistes présentés la saison prochaine dans la série « Début ». Le programme détaillé de chaque concert est déjà arrêté. On y note plusieurs œuvres rarement entendues.

Le pianiste David Moroz jouera dix Préludes de Rachmaninov et la fameuse transcription de Busoni de la Chaconne pour violon, seul de Bach. Le mezzo-soprano Anne-Marie Donovan a choisi, notamment, les *Cinque Canzoni d'Isotta* (Isotta, c'est Yseult en italien) de Vincenzo Davico, élève de Max Reger. Le pianiste Ray Kilburn jouera les *Huit Préludes* que le Suisse Frank Martin a dédiés à Lipatti. La violoniste Michelle Soto s'en tiendra au répertoire traditionnel: Sonate op.100 de Brahms, *Poème* de Chausson et *Zigeunerweisen* de Sarasate. Le saxophoniste Kim Dooley-Freeman (qui jouera du Weber transcrit par lui) et la violoniste Marie-Josée Ritchot partageront un programme avec le mezzo Christine Lemelin, qui donnera les *Chansons tziganes* de Dvorak dans l'original tchèque. Julian Armour jouera la version pour violoncelle de la grande Sonate pour violon de Franck et la Sonate de la Canadienne Jean Coulthard. La clarinettiste Michèle Gingras jouera une transcription de Jack Brymer de la Sonate *Arpeggione* de Schubert, des Variations de Louis Cahuzac, l'illustre clarinettiste français, et des pièces pour clarinette seule du Grec Theodore Antoniou.

Le récital Sarantseva

■ Le programme imprimé du récital public CBC de la pianiste soviétique Ekaterina Sarantseva, le 5 mars, à Pollack Hall, donnait le 23 avril comme date de radiodiffusion. C'est donc cette date que j'ai indiquée dans mon article. Or, la date a été changée par la CBC. Plusieurs personnes ont téléphoné à LA PRESSE pour nous enguirlander, comme si c'était notre faute. La réalisatrice m'informe que la radiodiffusion passera en juin, mais elle ignore à quelle date.

Jeannotte

à Budapest

■ Jean-Paul Jeannotte passera plusieurs jours à Budapest cet été, où il auditionnera des chanteurs pour des productions futures de l'Opéra de Montréal. Le directeur artistique de l'Opéra n'en est pas à son premier séjour à Budapest: il en a déjà ramené Julia Hamari et Veronika Kincses, ténor, déjà connu par un enregistrement de *L'Elisir d'amore*, mais il n'a pas précisé pour quel rôle. M. Jeannotte parle de la Hongrie comme du pays où l'on trouve actuellement les meilleures voix.

E.T.: pas de diffamation

■ Une Cour de Milan a statué que deux journalistes n'ont pas versé dans la libelle diffamatoire envers le créateur de *E.T.*, le charmant extraterrestre du film, lorsqu'ils ont écrit que le personnage avait été joué par un enfant handicapé déguisé. Carlo Rambaldi, un Italien, expert dans les effets spéciaux, poursuivait les deux journalistes pour \$67 500. Ceux-ci, Giulio Nascimbeni et Mario Perazzi, avaient écrit dans des articles séparés, publiés en 1983, que la vedette de *E.T.* était un enfant handicapé, né avec des membres minuscules ou peut-être même sans membre du tout. Ils avaient alors dénoncé l'expert en effet spécial qui avait remporté un Oscar, parlant d'abus d'enfant. Rambaldi a déclaré lors des audiences qu'il n'avait requis les services d'un jeune garçon handicapé âgé de 12 ans que pendant deux heures sur les plus de 480 heures de tournage. Il a aussi dit qu'un nain, Michael Patrick Bilan — qui est décédé depuis — avait revêtu le déguisement de *E.T.* pendant 80 heures de tournage.

Rien pour les nues de Jackie Collins

■ Jackie Collins, auteur de nouvelles érotiques et sœur Joan Collins, vedette de la série télévisée *Dynasty*, a vu rejetée sa réclamation de \$10 millions en libelle contre l'éditeur de *Hustler*, Larry Flynt. Jackie Collins, qui a notamment écrit *Hollywood Wives*, avait engagé une poursuite contre le défunt magazine *Adeline*, contrôlé par *Hustler*, pour avoir publié deux photos où on la voyait nue.

Un autre hommage à Charles Dutoit

■ John Rockwell, critique musical du *New York Times*, a dressé la liste des cent meilleurs compacts disques mis sur le marché depuis deux ans. Le nom de Charles Dutoit est celui qui revient le plus souvent: sept fois dont cinq avec l'Orchestre Symphonique de Montréal. Il est suivi de Neville Martinson (six fois), et de Herbert von Karajan, George Solti, Christopher Hogwood et Leonard Bernstein (quatre fois chacun). Des quatorze disques de l'OSM et Dutoit parus depuis 1981, cinq figurent à ce palmarès.



Charles Dutoit

Film réaliste sur un Jésuite et les Indiens

■ *Black Robe*, un roman de Brian Moore sur « la sauvagerie, la passion et la torture » au XVIIe siècle au Canada, fera l'objet d'un film dont le tournage commencera à l'été. Moore, qui travaille actuellement sur le scénario, précise qu'il s'agira d'un film réaliste, racontant l'histoire d'un Jésuite français venu au Canada alors qu'il n'y avait pas plus de 200 non-Indiens sur le territoire.

Festival populaire en Estrie

■ Pour marquer le 10e anniversaire de sa fondation, la Société des festivals populaires organise un congrès qui aura lieu les 10, 11 et 12 mai en Estrie. On y attend des délégués de tout le Québec. À cette occasion, on lancera l'édition d'avril 1985 du *botin des Fêtes populaires du Québec*, en présence du ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Jacques Brassard. Lors de ce congrès les discussions porteront sur la publicité et la promotion, les éléments techniques d'une fête, l'animation, le bénévolat, etc.

Mario Duschenes à Terre-Neuve



Mario Duschenes

■ Mario Duschenes a été nommé directeur musical de l'Orchestre symphonique de Terre-Neuve, comblant ainsi la vacance créée l'an dernier par le départ de Charles Zachary Bornstein. M. Duschenes, qui est âgé de 61 ans et originaire de Montréal, agit en qualité de chef d'orchestre invité auprès de plusieurs orchestres symphoniques à travers le Canada, et dirige jusqu'à 100 concerts par an. Après avoir étudié la flûte au conservatoire de musique de Genève, il effectua plusieurs tournées européennes en tant que soliste, retournant ensuite à Montréal, où pendant 14 ans, il fut membre du Trio baroque. M. Duschenes, qui continuera de résider à Montréal, s'est engagé pour deux années au moins à ce nouveau poste; il dirigera quatre représentations cette saison.

Trois diplômes d'honneur

■ La Conférence canadienne des arts, qui célèbre cette année son quarantième anniversaire de fondation, a dévoilé les noms des lauréats 1985 de son prestigieux Diplôme d'honneur. Il s'agit de Joan Chalmers, amie et bienfaitrice des arts, de Toronto; Gilles Hénauld, poète et journaliste de Montréal; ainsi que Mavor Moore, dramaturge et enseignant de Vancouver. La cérémonie de remise des prix aura lieu le 15 mai à l'Université de Québec à Montréal, lors de la conférence sur *Les arts et les médias*.

Le prix Stephen Leacock à Ted Allan

■ L'écrivain d'origine montréalaise Ted Allan est, cette année, le lauréat du prix de l'humour Stephen Leacock, d'une valeur de \$3 500, qu'il a remporté pour son roman *Love Is A Long Shot*. M. Allan, qui est âgé de 67 ans, passe l'hiver à Hollywood et l'été dans sa maison d'Orillia, en Ontario. L'écrivain, qui affirme être désormais apolitique, fut dans sa jeunesse un communiste convaincu, et son roman, dont la trame se déroule à Montréal, a pour héros un jeune homme qui s'efforce de conserver ses illusions tout en travaillant pour un preneur aux livres. Ted Allan doit faire paraître prochainement un ouvrage sur la vie du Dr Norman Bethune, le chirurgien canadien qui devint un héros de légende en Chine.

Le calice d'Antioche serait un faux

■ Le célèbre « calice d'Antioche », exposé au Metropolitan Museum of Art, de New York, que certains experts affirment être le vase sacré dans lequel Jésus-Christ aurait bu le vin de la Cène, ne serait qu'un faux datant du début du 20e siècle. Le magazine *Arts and Antiques* révèle dans son dernier numéro que la coupe d'argent ciselé — qui pour certains n'est autre que le Saint-Graal des légendes médiévales ayant, à la Crucifixion, recueilli le sang jailli des plaies du Christ — a été façonné par un faussaire chypriote grec, Constantin Christodoulos, en 1910, date de sa découverte supposée dans la ville d'Antioche, en Syrie.

RAZ-DE-MARÉE

Comédie de moeurs drôle et grave

Raz-de-marée, de Rémy Girard et Denis Bouchard, présenté par le Klaxon au Café-Théâtre La Licorne, 2075, Boul. St-Laurent, jusqu'au 11 mai. Avec: Rémy Girard, Denis Bouchard, Normand Chouinard, Julie Vincent. Mise en scène: Gilles Renaud.

ALINE GÉLINAS
collaboration spéciale

■ Le Klaxon, c'est ce groupe de comédiens qui a remporté un énorme succès au cours des dernières années avec son spectacle *La Déprime*, qui a été joué plus de trois cent fois, au Café-Théâtre La Licorne aussi bien qu'au Rideau-Vert, au Théâtre Saint-Denis et sur toutes les scènes de province. Julie Vincent, Rémy Girard et Denis Bouchard récidivent, cette fois-ci accompagnés de Normand Chouinard, l'un des permanents de la troupe du T.N.M., en congé forcé cette année. Gilles Renaud a assuré la mise en scène de la reproduction.

Raz-de-marée est une histoire de politique et de politiciens. Le soir des élections, nous sommes conviés à assister à la victoire du parti d'opposition, le R.A.T. (Rassemblement pour l'Action tranquille) sur le parti qui détenait le pouvoir depuis quinze ans, le B.U.M. (Bloc pour l'unité multiple). Aucun des personnages types ne nous est épargné: l'organisateur de comté, l'organisateur national, la jeune femme de service qui souffle les ballounes, le chef, son ex-femme, etc.

Reprenant la formule de *La Déprime*, les quatre acteurs composent à eux seuls une trentaine de personnages. La pièce nous fait passer en alternance du monde des événements réels à un monde imaginaire, où le chef rencontre les personnes qu'il ont modelé ou qui décident de son image, le vieux chef, ses parents, la machine à donner toutes les réponses, la fée des bains de foule. En sondant la face cachée de la comédie qui se joue devant le grand public des supporters — ou des spectateurs de théâtre, on vise à donner une certaine gravité au propos.



La vérité dans la composition atteint des sommets avec Archie Bilodeau, l'organisateur d'élections (Rémy Girard), qu'on voit ici avec «Crowbar» Morin (Denis Bouchard) au premier plan.

Les scènes de la vie réelle sont plus fertiles en rebondissement. L'hyper-réalisme du jeu est l'élément le plus fascinant du spectacle: une espèce de vérité dans la composition qui atteint des sommets dans le personnage d'élections professionnel. Rémy Girard est à ce point convainquant qu'il nous devient impossible d'imaginer qu'il puisse jouer autre chose. Et pourtant, il revient complètement transformé 30 secondes plus tard. Denis Bouchard a aussi son moment de grâce dans le rôle de Jacques St-Hilaire, organisateur local et alcoolique.

Parce qu'il s'agit en partie d'un théâtre miroir, qui joue sur la re-

connaissance qu'a le public des événements représentés, Julie Vincent a moins l'occasion de briller. Car comme le dit le chef: «Il faut donner aux femmes la place qui leur revient dans tous les secteurs où elles me sont le plus essentielles», c'est-à-dire sûrement pas au premier rang.

Si sa Véronique Blais, de Radio-Canada, est à peine caricaturale, la maman du chef l'est désagréablement. La tâche de Normand Chouinard, dans le rôle du Chef, est ingrate, car il sert de faire-valoir aux autres personnages, ceux de la vie réelle, drôles parce que criant de vérité, et ceux du monde imaginaire, plus fantaisistes et un peu moins drô-

les, tout en maintenant une unité de jeu à travers les deux mondes. Il s'en tire très bien.

Quelques petites phrases de Raz-de-Marée restent insidieusement en mémoire: «Le nouveau chef, c'est la réponse aux vieilles questions». «D'autres questions?» est la réponse à «est-ce que le pouvoir peut me corrompre?». Théâtre-miroir, oui, mais miroir grossissant. Aucune imperfection ne nous échappe dans ce reflet de nos moeurs électorales. On prévoit déjà reprendre à l'automne, la pièce sera sans doute brûlante d'actualité. Mais pas besoin d'attendre jusque là pour rire de soi et de ses semblables, et qui sait, réfléchir un peu.

HAUT VOLTAGE ÉROTIQUE!
Virgin Dreams
JEAN JENNINGS
GLORIA LEONARD TUDOR HALL
LES MEILLEURES VIDEO CASSETTES
LE BEAVER
517 PARK

Gagnon: c'est raté

TUDOR SINGERS. Dir.: Wayne Riddell. Avec le concours de Paul Helmer et André Gagnon, pianistes. Hier soir, Pollack Hall de l'université McGill.
Programme musical:
Chansons et madrigaux de Clément Jannequin, Roland de Lassus et Claude Le Jeune.
Le Miroir des jours, sur des textes d'Albert Lozeau (1985) (création).
André Gagnon

Le Pont Mirabeau, L'Écriveuse, Figures de danse... Lionel Dunaï.
André Gagnon est un solide musicien. Pianiste, il peut jouer aussi bien que quiconque les concertos de Mozart — en traduire l'esprit

CLAUDE GINGRAS

Le Miroir des jours, l'œuvre que les Tudor Singers lui ont commandée et qu'il a basée sur le recueil du même nom d'Albert Lozeau, est la première œuvre chorale de Gagnon.

Le problème, c'est qu'on ne comprend pas un mot du texte chanté. Je n'ai rien compris, ma voisine non plus.

Nous n'avons pourtant presque rien perdu du texte qui précède: «Revoici venir du printemps l'amoureuse et belle saison...» Et le français n'est pas la langue que les Tudor chantent habituellement le mieux! Rien perdu du texte qui suit non plus: « Sous le pont Mirabeau coule la Seine... » Bien sûr, Le Pont Mirabeau, d'Apollinaire, tout le monde sait cela par cœur, direz-vous. Voyons alors le texte suivant: « Vous et moi nous nous en allons comme s'en vont les écrivains... » Nous avons tout compris. Et de l'autre encore: « Natasha, Natasha, a quitté les entrecuirs... »

Mais du poème d'Albert Lozeau, pas un mot. Tout au plus, de vagues syllabes. Il fallait suivre le texte reproduit dans le programme imprimé, et là encore...

L'articulation du texte par les Tudor Singers — diction dans le cas des choristes francophones, prononciation française dans le cas des autres — n'est donc pas en cause, comme le démontrent les exemples mentionnés. L'explication est simple: Lionel Dunaï savait, lui, traiter un texte en langage choral, comme Claude Le Jeune 400 ans avant lui. Dans le cas de ce Miroir... déformant, il faut en conclure que le responsable, c'est le compositeur.

Le plus souvent, Gagnon situe le texte trop haut dans la tessiture vocale (où la formation des phonèmes est particulièrement difficile), ou bien il fait chanter tout le monde en même temps ou fait chanter un bout de texte par un groupe sur de longues tenues de notes fortes ou même fortissimo d'un autre groupe (d'où une surcharge sonore qui brouille les mots).

J'écarte ici la possibilité d'un texte rendu volontairement inintelligible, formule que favoriseraient certains compositeurs actuels: Gagnon refuse de s'identifier à cette faune-là.

L'auteur nous avait annoncé une œuvre « très mélodique », mais, de mélodie, je n'ai rien entendu là qui accroche l'oreille. Gagnon est pourtant un spécialiste de ce genre de choses. L'écriture en soi comporte certaines recherches harmoniques, qui pourraient être appliquées avec bonheur à une œuvre instrumentale; elle possède aussi une certaine unité de climat, sur le thème de la « beauté triste » de l'automne. Mais, encore une fois, le traitement du texte lui-même est raté. Quant aux brèves et intermittentes interventions du piano (tenu par l'auteur, bien sûr), elles sont inutiles et n'ont même pas l'allure de bonnes improvisations.

Wayne Riddell et ses vingt chanteurs ont apporté leur soin habituel aux pièces anciennes ainsi qu'un humour féroce — et étonnant de leur part — aux pièces de Dunaï.

CARMEN
CREMA 11
ST DENIS - STE CATHERINE 200-2115

DUNE
CHAMPLAIN 2
ST CATHERINE - PAPINEAU 878-1101

COTTON CLUB
BERRI 2
ST DENIS - STE CATHERINE 200-2115

VIDEODROME
D'abord on contrôle vos pensées
Ensuite on détruit votre corps.
MERCIER
ST CATHERINE - PUE 250-6274

Just One of the Guys
ALEXIS, 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30
Brossard, 7:15, 9:15
PLAZA ALEXIS NIHON 3

BURT REYNOLDS. STICK
CINÉPLEX 2001, 1:25, 3:25, 5:25, 7:25, 9:25
Brossard, 7:15, 9:15
ODEON 1-LAVAL

César et Rosalie
BERRI 3
ST DENIS - STE CATHERINE 200-2115

La Rivière
CHAMPLAIN 1
ST CATHERINE - PAPINEAU 878-1101

PARADIS 2
ST CATHERINE - PAPINEAU 878-1101

ASTRE 2
PUE 250-6274

DE PARDIEU RIVE DROITE
BERRI 1
ST DENIS - STE CATHERINE 200-2115

GAGNANT DE PRIX DE L'ACADÉMIE
Meilleure actrice - Sally Field
LES SAISONS DU COEUR
BERRI 5
ST DENIS - STE CATHERINE 200-2115

AMADEUS
EN VERSION FRANÇAISE
Lun. à jeu: Dauphin, 2:00, 5:00, 8:10
Cartier et Brossard, 8:00
LE DAUPHIN 1

MASK
CHER
SAM ELLIOTT
Dés
12:10 p.m.
SQUARE DÉCARIE 2

DESPERATELY SEEKING SUSAN
CINÉPLEX 2001, 1:10, 3:10, 5:10, 7:10, 9:10
Brossard, 7:00, 9:00
BONAVENTURE 1

THE PURPLE ROSE OF CAIRO
7:15, 9:15
PLACE DU CANADA

AVIS IMPORTANT: PRÉSUMANT DE L'ACCORD DES PARENTS, LES ENFANTS DE MOINS DE 14 ANS SERONT ADMIS LORS D'UN SPECTACLE CLASSÉ «14 ANS» PAR LA RÉGIE DU CINÉMA.
LA NOUVELLE CLASSIFICATION **G** SIGNIFIE «GÉNÉRAL» ET REMPLACE MAINTENANT LA MENTION POUR TOUS.

Cinéma Unis

Je Vous Salue, Marie
14 ANS
«L'évangile selon Jean... Une œuvre brûlante et forte qui confine au sublime.»
— Michel Frenay, LE MATIN
CAPITOL
356 EST. STE CATHERINE 840-0041
12:45, 2:30, 4:55, 7:00, 9:05

LES ROIS DU CAG
THIERRY LHERMITTE MICHEL SERRAULT GERARD JUGNOT
UN FILM DE CLAUDE ZIDI
Le PARISIEN 5
480 ST-CATHERINE 866-3856
12:15, 2:05, 4:00, 5:50, 7:45, 9:40

2010
EN FRANÇAIS
L'ANNÉE DU PREMIER CONTACT
PARISIEN: 12:30, 2:40, 4:50, 7:00, 9:10. LAVAL, VERSAILLES: sem.: 7:05, 9:20.
Le PARISIEN 3
480 ST-CATHERINE 866-3856
LAVAL 4 **VERSAILLES 3**

Le Flic de Beverly Hills
PARISIEN: 12:20, 2:15, 4:05, 6:05, 8:00, 9:55. LAVAL, GREENFIELD, VERSAILLES: sem.: 7:25, 9:35.
Le PARISIEN 1 **LAVAL 5**
480 ST-CATHERINE 866-3856
GREENFIELD PARK 1 **VERSAILLES 1**

Yellow Hair and the Fortress of Gold
«...INDIANA JONES AU FEMININ»
— THE FILM JOURNAL
PALACE: 1:25, 3:25, 5:25, 7:25, 9:25. DORVAL: 7:00, 9:00. CINE-PARC DOLLARD: Les portes ouvrent à 7:30. Le spectacle débute au crépuscule. Radio AM requise.
PALACE 1 **Cinéma DOLLARD 1**
698 ST-CATHERINE 866-6991
DORVAL 1

Lady Hawk
Aucun laissez-passer
IMPERIAL: 12:15, 2:30, 4:45, 7:00, 9:15. KENT: sem.: 7:00, 9:15.
IMPERIAL **KENT 1**
1430 BUREAU 268-7102

FRIDAY THE 13TH PART V
new beginning
PALACE 5
698 ST-CATHERINE 866-6991

POLICE ACADEMY 2
THEIR FIRST ASSIGNMENT
LOEWS: 12:30, 2:20, 4:10, 6:00, 7:50, 9:40. LAVAL, DORVAL, GREENFIELD: sem.: 6:00, 7:45, 9:30. CINE-PARC DOLLARD: Les portes ouvrent à 7:30. Le spectacle débute au crépuscule. Radio AM requise.
LOEWS 1
954 ST-CATHERINE 861-7437
DORVAL 3 **LAVAL 2**
260 AVE DORVAL 631-8586
GREENFIELD PARK 3 **Cinéma DOLLARD 3**

VISION QUEST
Cine-parc seulement
LOEWS: 1:15, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30. CINE-PARC DOLLARD: Les portes ouvrent à 7:30. Le spectacle débute au crépuscule. Radio AM requise.
LOEWS 5 **Cinéma DOLLARD 3**
954 ST-CATHERINE 861-7437

STAR WARS RETURN OF THE JEDI
LOEWS 4
954 ST-CATHERINE 861-7437
Cinéma du Parc 2

THE KILLING FIELDS
Gagnant de 3 Oscars incluant MEILLEUR ACTEUR DE SOUTIEN
PALACE 3
698 ST-CATHERINE 866-6991
12:45, 3:30, 6:15, 9:00

PARIS, TEXAS
(Version anglaise avec sous-titres français).
PLACE VILLE MARIE
CINÉMA 2 068-0689
1:10, 3:50, 6:30, 9:10

Le Nord Le Paradis
14 ANS
«Un des 10 meilleurs films de l'année.»
— New York Times
PARISIEN: 1:25, 3:25, 5:25, 7:25, 9:25. GREENFIELD, LAVAL, VERSAILLES: sem.: 7:20, 9:20.
Le PARISIEN 2 **LAVAL 1**
480 ST-CATHERINE 866-3856
GREENFIELD PARK 2 **VERSAILLES 2**

LA DECHIRURE
Gagnant de 3 Oscars incluant MEILLEUR ACTEUR DE SOUTIEN
ELYSEE 2 SEM.: 6:20, 9:00.
35 MILTON 842-6053

Le JOURNAL D'EDITH
Un film de Hans W. Geisendorfer
ELYSEE 1 SEM.: 7:00, 9:10.
35 MILTON 842-6053

LA REVANCHE DE PORKY
14 ANS
SEM.: 7:00, 9:00.
CENTRE LAVAL 698-7776

Cat's Eye
14 ANS
CINÉMA DU PARC, DORVAL: sem.: 7:10, 9:10.
PALACE: 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00. CINE-PARC DOLLARD: Les portes ouvrent à 7:30. Le spectacle débute au crépuscule. Radio AM requise.
PALACE 2
698 ST-CATHERINE 866-6991
Cinéma du Parc 1 **DORVAL 2**
3575 AV DU PARC 844-9470
Cinéma DOLLARD 4 **CINÉ-PARC: «OXFORD BLUES»**

LOST IN AMERICA
ALBERT BROOKS
JULIE HAGERTY
«Lost in America» contains more big laughs than any film this year. Two very entertaining trifles with...
PLACE VILLE-MARIE 12:15, 2:05, 3:55, 5:45, 7:35, 9:25.
L'AMÉRIQUE 1 866-0689

KING DAVID
14 ANS
12:30, 2:40, 4:50, 7:00, 9:10.
LOEWS 3
954 ST-CATHERINE 861-7437

PORKY'S REVENGE
14 ANS
1:20, 3:20, 5:20, 7:20, 9:20.
PALACE 4
698 ST-CATHERINE 866-6991

WITNESS
Une réalisation sensationnelle d'«American Beauty», un spectacle superbe. HARRISON FORD y est inoubliable.
LOEWS: 1:05, 3:10, 5:15, 7:20, 9:30. FAIRVIEW, KENT: sem.: 7:20, 9:30. CINÉMA DU PARC: sem.: 7:00, 9:00.
LOEWS 2 **FAIRVIEW 2**
954 ST-CATHERINE 861-7437
Cinéma du Parc 3 **KENT 2**

BEVERLY HILLS Cop
PALACE: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30. FAIRVIEW: sem.: 7:05, 9:05. LE CINÉMA: sem.: 7:00, 9:00.
PALACE 6 **2e film au ciné-parc. BEST DEFENSE.**
698 ST-CATHERINE 866-6991
FAIRVIEW 1 **CINÉ-PARC DOLLARD: Les portes ouvrent à 7:30. Le spectacle débute au crépuscule. Radio AM requise.**
LE CINÉMA
954 ST-CATHERINE 861-7437
Cinéma DOLLARD 2

FANTASIA
Walt Disney's
YORK
1487 ST-CATHERINE 837-8878
12:30, 2:35, 4:50, 7:00, 9:10

CKAC 73 et la presse
en collaboration avec CINEPLEX/ODÉON

invitent 500 personnes à la première du film

La Route des Indes

(PASSAGE TO INDIA)

qui aura lieu le jeudi 9 mai à 19 h 45

au cinéma "L'HERMITAGE"
8042, rue St-Denis
(anciennement le cinéma Villeray)

RÈGLEMENTS

- Pour participer il suffit de compléter le coupon de participation qui sera publié du 26 au 30 avril et de le retourner à l'adresse indiquée.
- La valeur des prix offerts est d'environ 2 000\$.
- Le texte des règlements est disponible à CKAC/73.

REPLIR ET RETOURNER À:
Concours "La route des Indes"
CKAC/73
Casier postal 7570, Succursale "A"
Montréal, Qué. H3C 3L4

NOM _____ APP _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____ TÉL.: _____ ÂGE _____

Je suis abonné(e) à LA PRESSE ☐ J'achète LA PRESSE en kiosque ☐

CFQR 92.5

Envolez-vous vers LONDRES

«VOYAGES À LONDRES»

Nom: _____

Adresse: _____ App: _____

Ville: _____

Code postal: _____ Tél.: _____ AGE: _____

Animateur préféré _____

Je suis abonné(e) à LA PRESSE ☐ J'achète LA PRESSE en kiosque ☐

Complétez ce coupon et postez-le avec deux (2) vinyles de Diet-Pepsi à:

CFQR 92.5
«VOYAGES À LONDRES»
405, avenue Ogilvy
Montréal, Québec
H3N 1M4

La valeur totale des prix est de 3 200\$

Gagnez un des deux (2) voyages pour deux à Londres incluant billets d'avion aller-retour.

Les tirages auront lieu le 10 mai 1985

avec la participation de

diet pepsi **Wardair** **la presse**

Règlements disponibles à CFQR 92.5

La requête de Latulippe, rejetée

Le juge Alphonse Barbeau, de la Cour supérieure, a rejeté hier une requête en injonction permanente du producteur Gilles Latulippe qui visait l'Union des artistes.

Auditions chez les Sortilèges

L'ensemble national de folklore les Sortilèges tiendra ses auditions les 10 et 11 mai. L'ensemble est à la recherche de danseuses et de danseurs ayant acquis suffisamment d'expérience en danse pour leur permettre de joindre les rangs de la section professionnelle.

Les candidats intéressés à se présenter à ces auditions devront faire parvenir leur curriculum vitae le plus tôt possible à l'adresse suivante:

Ensemble national de folklore les Sortilèges
Mlle Monik Vincent,
6560, rue Chambord,
Montréal (Québec)
H2G 3B9

Pour plus d'information, on peut communiquer avec le (514) 274-5655.

Abattu en ondes

MANILLE (AP) — Un commentateur radio a été abattu hier par des inconnus alors qu'il se trouvait au micro d'une station de radio de province aux Philippines. Les coups de feu et le râle du mourant ont été entendus par les auditeurs.

L'attentat s'est produit à Iligan City, localité située à près de 800 km au sud-est de Manille. Le commentateur, Charlie Aberilla, 64 ans, est mort deux heures après son admission à l'hôpital.

Selon la police, le journaliste avait une réputation d'être opposé à la rébellion communiste. Les trois agresseurs n'ont pas été identifiés.

Dans son jugement, le magistrat a qualifié la requête de « non fondée en fait et en droit ». M. Latulippe plaide que l'UDA brimait la liberté d'entreprise et d'engager des comédiens.

Dans un litige qui durait depuis des mois, l'UDA avait

l'hiver dernier interdit à ses membres de jouer dans les productions de vaudeville et variétés de M. Latulippe. Une dizaine de représentations de Polvre et Sel ont alors été annulées.

Depuis plus de 15 ans, ce dernier ne reconnaît pas la juridic-

tion du syndicat professionnel et voulait que le tribunal l'empêche d'imposer de telles restrictions à ses membres.

Dans un communiqué, l'UDA rappelle qu'elle avait entrepris de lever sa déclaration d'irrégularité contre M. Latulippe et

se dit ouverte pour négocier avec le producteur.

Le Théâtre des Variétés présente jusqu'à samedi le spectacle de travesti de Guilda puis, au mois de mai, une reprise de la comédie *Salut Coca*.

— Presse canadienne

L'abonnement spécial



signé:

Centre de conditionnement

Nautikus®

Profitez de notre abonnement spécial — 3 mois pour seulement 99,00 \$. Retrouvez la forme au maximum. Mincez, raffermissez. Développez ou tonifiez tous vos muscles. Préparez votre corps en vue des beaux jours de l'été. En un temps record. À votre rythme. Aux heures qui vous conviennent. Au Centre de conditionnement Nautikus de votre choix. Hâtez-vous, le nombre de place est limité.

La forme au maximum®

■ Essai gratuit sur rendez-vous ■ Essai gratuit sur rendez-vous ■ Essai gratuit sur rendez-vous ■

Centre de conditionnement Nautikus®
ANJOU
Recrutement Québec
777, Métropolitain est
352-1481
BROSSARD
Recrutement Plus
1870, Parnassus
672-9883
CENTRE-VILLE
1220, St-Catherine ouest
868-1952

LASALLE
Recrutement Québec
1030, Deschamps
346-6300
LAVAL
Centre Sport
Carrefour Laval
2095, Autoroute Laval
681-6455

LAVAL
Club de Tennis
Vill. des Arcs
1555, St-Martin est
688-2686
LONGUEUIL
Club de Tennis
de Longueuil
550, Côte Pomme ouest
674-6264

PLACE VICTORIA
Tour de la Bourde
Niveau du Métro
871-9544
REPERTIGNY
Club de Tennis
de Repertigny
140, Fossillon
582-0961

ST-LAURENT
Cité de L'Éclair
Côte de L'Éclair
800, Côte de L'Éclair
739-2289
VILLE MONT-ROYAL
Centre d'achat Rockland
Niveau des restaurants
241-1553



LA LIGUE NATIONALE
D'IMPROVISATION
PRÉSENTE



1re COUPE DU MONDE D'IMPROVISATION

33
MATCHES

À
MONTRÉAL ET QUÉBEC
DISPUTÉS ENTRE
6 ÉQUIPES DE 4 PAYS
JUSQU'AU 8 MAI 1985

BILLETS EN VENTE
AU

STUDIO THÉÂTRALE ALFRED-LALIBERTÉ
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
1455, RUE ST-DENIS

BILLETTERIE: LUNDI AU VENDREDI MIDI À 19 H
INFORMATIONS: 282-3456

EN COLLABORATION AVEC

Affaires culturelles
Québec

la presse

la semaine
multimédia d'assurance

PETRO CANADA

Le Vieux Port
de Québec

Radio
Québec

LA BRASSERIE
O'KEEFE
LIMITÉE

UNE
PRÉSENCE
ACTIVE DANS LE
MONDE DES ARTS

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

DÉCISION

Renouvellement à court terme des licences de plusieurs stations de radio multilingues de l'Ontario et du Québec. Décision CRTC 85-219. Approuvé: — Renouvellement des licences de CHIN et CHIN-FM Toronto, CKMW Brampton, CFMB et CINC-FM Montréal, du 1er octobre 1985 au 31 mai 1986.

Où puis-je lire les documents du CRTC? Les documents du C.R.T.C. peuvent être consultés dans la «Gazette du Canada», partie 1, aux bureaux du C.R.T.C. et dans la section référence des bibliothèques publiques. Les décisions du Conseil concernant un titulaire de licence peuvent être consultées, à ses bureaux, durant les heures normales d'affaires. Vous pouvez également obtenir copie des documents publics du C.R.T.C. en rejoignant le Conseil à: Ottawa/Hull (819) 997-0313; Halifax (902) 426-7997; Montréal (514) 283-6607; Winnipeg (204) 949-6306 et Vancouver (604) 666-2111.

Canada

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

DÉCISION

Société Radio-Canada. Décision CRTC 85-220. Renouvellement à court terme de licences de stations de radio et de télévision exploitées par ou affiliées à la Société Radio-Canada pour divers endroits à travers le Canada. Approuvé: Renouvellement des licences des stations de radio et de télévision énumérées dans la décision, jusqu'au 30 septembre 1987.

Où puis-je lire les documents du CRTC? Les documents du C.R.T.C. peuvent être consultés dans la «Gazette du Canada», partie 1, aux bureaux du C.R.T.C. et dans la section référence des bibliothèques publiques. Les décisions du Conseil concernant un titulaire de licence peuvent être consultées, à ses bureaux, durant les heures normales d'affaires. Vous pouvez également obtenir copie des documents publics du C.R.T.C. en rejoignant le Conseil à: Ottawa/Hull (819) 997-0313; Halifax (902) 426-7997; Montréal (514) 283-6607; Winnipeg (204) 949-6306 et Vancouver (604) 666-2111.

Canada

MONTRÉAL EN VRAC

Écoutez

Louis-Paul Allard
de 15h15 à 17h45

du lundi au vendredi

Un retour à la maison sous le signe de l'humour et du divertissement: circulation, sport, météo, information, spectacles, etc.

*ton choix...
c'est toujours
le meilleur*

CKAC 73

Partagez avec toute l'équipe du
TEMPS D'UNE PAIX
UN WEEK-END DANS LA BELLE RÉGION
DE CHARLEVOIX

la presse



L'ASSOCIATION
TOURISTIQUE RÉGIONALE
DE CHARLEVOIX

INVITENT 5 COUPLES

À accompagner toute l'équipe du populaire téléroman de RADIO-CANADA lors d'une excursion touristique, le week-end des 7, 8 et 9 juin dans une des plus belles régions du Québec: CHARLEVOIX. Ces week-ends comprennent le transport, l'hébergement et les repas, une excursion sur le Saguenay, une visite du lieu de tournage du TEMPS D'UNE PAIX, un tournoi de golf, en plus d'activités récréatives.



JACQUES BOULANGER FERA CONNAÎTRE LE
NOM DES 5 GAGNANTS LORS DE SON ÉMISSION
ALLO BOUBOU DU 31 MAI, À RADIO-CANADA.

Pour participer, il me faut LA PRESSE du mardi et du jeudi. Les coupons de participation y seront publiés jusqu'au 23 mai. Le texte des règlements est disponible à LA PRESSE. La valeur totale des prix offerts est de 3 500 \$.

Coupon de participation
PROMOTION «WEEK-END TEMPS
D'UNE PAIX»
LA PRESSE C.P. 5015
Succursale Place d'Armes
Montréal, Québec H2V 3M1

Nom..... App.....

Adresse.....

Ville..... Age.....

Code postal..... Tél.....

Je suis abonné(e) à LA PRESSE ☐

J'achète LA PRESSE en kiosque ☐

SIMPSON

ÉCONOMISEZ 20% VENTE "EVERYDAY" DE 'HANES'

L'occasion tant attendue! Profitez de ce rabais de 20% rabais sur ces collants « Hanes » pour en faire ample provision. Confortables collants « Everyday » de « Hanes » offerts dans une belle gamme de teintes mode. Achetez maintenant et économisez 20%!

1. COLLANT « SILK 'N SHEER » À CULOTTE RENFORCÉE. Modèle 8851. Pointes invisibles.
A-B (4'10"-5'5", 90-145 lb)
C-D (5'2"-5'11", 105-165 lb)
E-F (5'0"-6'0", 145-195 lb)
Prix ord. Simpson 3 pour 12.75

VENTE 3 pour 10²⁰

2. COLLANT « SILK 'N SHEER » À CULOTTE DE MAINTIEN. Modèle 8860. Pointes renforcées. Tailles identiques au modèle 8851 ci-dessus.
Prix ord. Simpson 3 pour 13.50

VENTE 3 pour 10⁸⁰

3. BAS « EVERYDAY ». Modèle 8636. Pointes invisibles. Pointure unique, extensible.
Prix ord. Simpson 3 pour 7.50

VENTE 3 pour \$6

4. COLLANT « EVERYDAY », modèle 8090. Pointes et culotte renforcées.
A (4'5"-5'5", 75-140 lb)
B (5'0"-5'11", 115-165 lb)
C (4'9"-5'11", 150-205 lb)
Prix ord. Simpson 3 pour 8.25

VENTE 3 pour 6.60

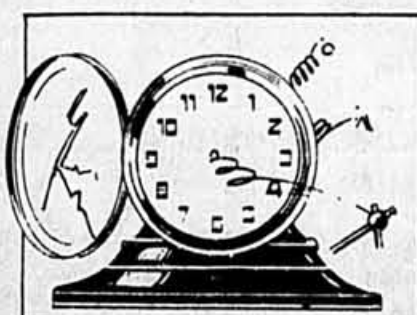
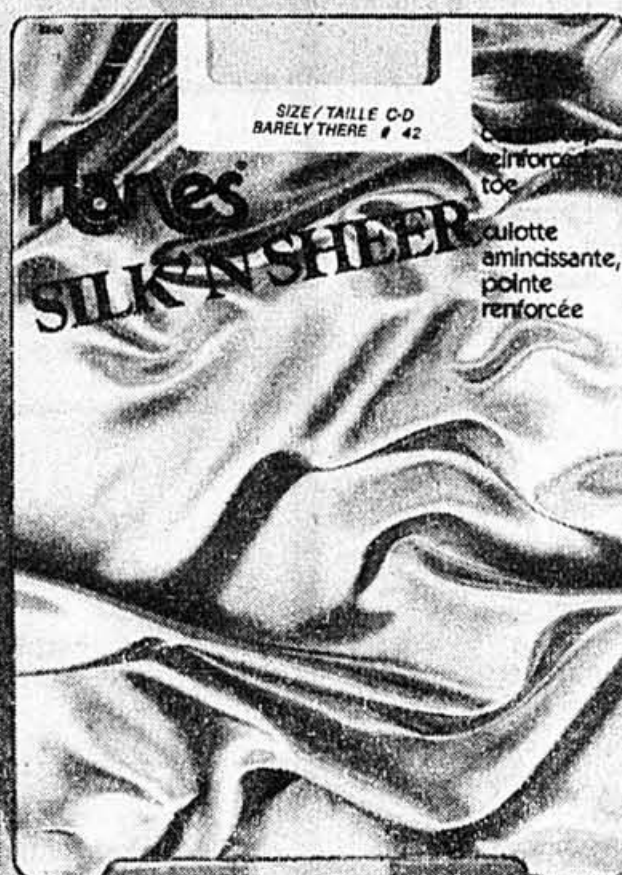
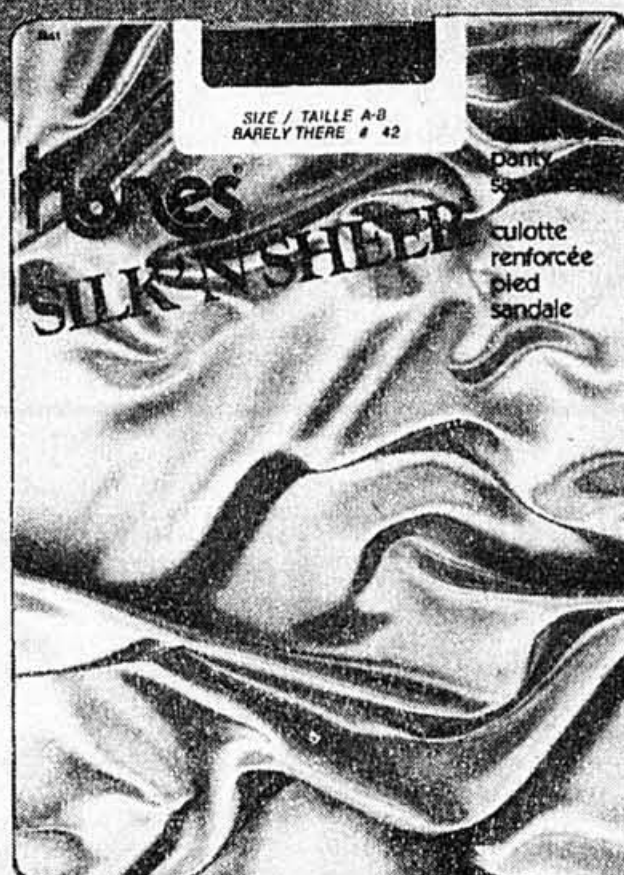
5. COLLANT ENTièrement DIAPHANE « EVERYDAY », modèle 8091. Pointes invisibles. Tailles identiques au modèle 8090 ci-dessus.
Prix ord. Simpson 3 pour 9.75

VENTE 3 pour 7⁸⁰

6. COLLANT « EVERYDAY » À CULOTTE DE MAINTIEN, modèle 8093. Pointes renforcées.
A (4'10"-5'5", 90-135 lb)
B (5'2"-5'11", 105-165 lb)
C (5'1"-6'0", 145-195 lb)
Prix ord. Simpson 3 pour 9.75

VENTE 3 pour 7⁸⁰

POUR ACHAT EN PERSONNE SEULEMENT
Bas et collants pour dames, 229, centre-ville.
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.



Service de réparation des montres et bijoux

Votre montre fonctionne mal ou pas du tout? Vous possédez des bijoux endommagés? Eh bien, ne perdez pas de temps et rendez-vous au rayon des montres et bijoux au magasin du centre-ville.

Simpson
AUJOURD'HUI